

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES TRANSFERTS MASSIFS D'EAU : GÉOSYMBOLS IDENTITAIRES ?
REGARD SUR L'IDENTITÉ CATALANE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
CAROLINE MAYRAND

AVRIL 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

J'ai fait de plus loin que moi un voyage abracadabrant

Il y a longtemps que je ne m'étais pas revu

Me voici en moi comme un homme dans une maison

qui s'est faite en son absence

Je te salue, silence

Je ne suis pas revenu pour revenir

Je suis arrivé à ce qui commence

Gaston Miron, 1994

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien de quelques personnes. J'aimerais d'abord remercier mon directeur Mario Bédard, pour ses précieux conseils, sa rigueur et sa confiance tout au long de l'évolution de ce mémoire.

Merci également à madame Sinda Haouès-Jouve d'avoir accepté d'être ma répondante à Montpellier et sans qui mon séjour outre-mer n'aurait pas été le même.

J'aimerais remercier mes parents, Diane et Gilles, pour leur support inconditionnel et leurs encouragements, ma sœur, Isabelle, pour son appui et ses réflexions, ainsi que mon frère, David, pour son soutien technique dans les moments critiques.

Un merci spécial à Helena pour son enthousiasme et pour avoir donné un visage à certains aspects de ce mémoire. Je ne pourrais oublier mes amis qui, tout au long de cette aventure, ont éprouvé mes idées et qui m'ont permis parfois de garder le cap, parfois de dériver un court instant. Un clin d'œil particulier à la lettre M, sous toutes ses formes, et à tout ce qu'elle a apporté de magnifique dans ma vie. À Myriam, Nazya et Alexandre, merci d'exister quelque part dans ma vie.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
L'EAU : UNE RESSOURCE NATURELLE PORTEUSE D'IDENTITÉ.....	9
1.1 L'eau : une ressource aux valeurs et symboles multiples.....	9
1.1.1 Valeurs et symboles culturels.....	9
1.1.2 Valeur sociale.....	10
1.1.3 Valeur économique, symbole d'opulence.....	10
1.1.4 Valeur patrimoniale.....	12
1.2 Les nations sans État.....	14
1.2.1 Processus collectifs de construction identitaire.....	14
1.2.2 Émergence des nations sans État en Europe.....	17
1.3 Hypothèse et objectifs de recherche.....	19
1.4 Contexte spécifique.....	21
1.4.1 L'État espagnol et le nationalisme minoritaire catalan.....	21
1.4.2 Contextes climatiques et hydrologiques espagnol et catalan.....	26
CHAPITRE II	
DE L'APPROPRIATION DE L'EAU À L'AFFIRMATION	
IDENTITAIRE : UN CADRE THÉORIQUE FONCTIONNALISTE.....	34
2.1 L'apport de la géographie culturelle, de la géographie sociale et de la géopolitique...	35

2.1.1 Géopolitique de l'eau	35
2.1.2 Géographie culturelle	35
2.1.3 Géographie sociale	37
2.2 Le contexte catalan : une approche théorique fonctionnaliste.....	38
2.2.1 Les origines du fonctionnalisme.....	38
2.2.2 Le fonctionnalisme radical	39
2.2.3 Le fonctionnalisme modéré	40
2.2.4 Le structuro-fonctionnalisme.....	41
2.2.5 Les origines du fonctionnalisme en relations internationales	43
2.2.6 Le néo-fonctionnalisme	44
2.2.7 Fonctionnalisme et l'affirmation identitaire catalane	46
2.3 Acteurs, pôles d'influence et fonctions du système identitaire socio-politique catalan	50
2.3.1 La Catalogne.....	50
2.3.2 L'Espagne.....	51
2.3.3 L'Union européenne	52
2.3.4 La région.....	53
2.4 Un cadre conceptuel fonctionnaliste.....	54
2.4.1 Le territoire : support de l'identité et de l'autonomie politique	57
2.4.2 Paradiplomatie identitaire.....	59
2.4.3 Appropriation des espaces hydriques et territorialité	60
2.4.4 Le nationalisme : vecteur de cohésion sociale et de revendications identitaires	62
 CHAPITRE III	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	65
3.1 Approche méthodologique.....	65
3.1.1 La pertinence géographique.....	65
3.1.2 Cadre spatio-temporel	66
3.2 Méthode de collecte de données	66
3.3 Cadre opératoire	67
3.4 Traitement, analyse et interprétation des données.....	71

3.4.1 Techniques d'analyse et types de rendu	71
3.5 Stratégie de vérification.....	71
3.5.1 Le cas de l'Èbre.....	71
3.5.2 Le cas du Rhône	74
CHAPITRE IV	
LES PROJETS DE TRANSFERT MASSIF	
D'EAU : GÉOSYMBOLS IDENTITAIRES	77
4.1 L'eau, outil pour la consolidation nationale	77
4.1.1 Portrait sommaire de l'hydrologie espagnole	77
4.1.2 Le Plan Hydrologique National : reflet d'une hydropolitique à la dérive ?.....	83
4.1.3 Le SIEHNA : mirage d'une solidarité hydrologique ?	88
4.2 Les transferts massifs d'eau : repères identitaires dans le contexte politique du XXI ^e siècle ?.....	90
4.2.1 Le cas de l'Èbre.....	90
4.2.2 Le projet LRC : prétexte pour une coopération transfrontalière.....	95
4.3 Les transferts d'eau : symboles identitaires collectifs	104
4.4 Les transferts massifs d'eau : quelles perspectives pour l'avenir ?	108
CONCLUSION	
LES TRANSFERTS MASSIFS D'EAU COMME SOLUTION POUR LA CONSOLIDATION DE L'IDENTITÉ EUROPÉENNE ?	116
APPENDICE A	
L'EAU DU RHÔNE : UNE ALTERNATIVE POUR LES ESPAGNOLS ?	119
BIBLIOGRAPHIE.....	122

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1.1 Communautés autonomes et quatre nationalités.....	22
Figure 1.2 La Catalogne.....	23
Figure 1.3 Zones climatiques espagnoles	27
Figure 1.4 Répartition des précipitations en Espagne	28
Figure 1.5 L'Espagne et ses grands fleuves	29
Figure 1.6 Principaux barrages en Espagne	31
Figure 1.7 Répartition des prélèvements en eau/hm ³ /an	32
Figure 2.1 Cadre théorique	48
Tableau 2.1 Acteurs, pôles et fonctions du système identitaire socio-politique catalan	49
Tableau 2.2 Cadre conceptuel.....	56
Tableau 3.1 Variables et indicateurs	68
Figure 3.1 Fleuves et régions d'Espagne	73
Figure 3.2 Le projet d'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne (LRC)	75
Figure 4.1 Répartition des bassins versants sur le territoire espagnol.....	78
Tableau 4.2 Nombre de barrages situés sur le territoire espagnol en fonction de leur hauteur.....	79
Figure 4.2 Barrages situés en Catalogne.....	80
Tableau 4.3 Classification des barrages selon la teneur du volume de retenue d'eau.....	81
Tableau 4.4 Répartition des barrages selon leur taille	82
Figure 4.3 Limites des bassins de la Catalogne	93
Tableau 4.5 Bilan hydrique des bassins internes à la Catalogne en hm ³	120

RÉSUMÉ

Ce mémoire interroge l'existence de liens entre l'affirmation identitaire d'une nation et la ressource eau. La réflexion s'appuie notamment sur les mobilisations sociales qui apparaissent en Espagne en réaction aux politiques hydrauliques nationales proposées par les gouvernements en place. Ces manifestations suggèrent que cette ressource naturelle agit comme une composante importante de l'édification et de la structuration identitaires des collectivités. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons analysé les projets de transfert massif de l'eau de l'Èbre et du Rhône vers la Catalogne. Notre analyse révèle que les politiques de gestion de l'eau et les projets de transfert massif d'eau qui les accompagnent s'inscrivent parmi les stratégies politiques des pouvoirs en place car l'appropriation de cette ressource est l'un des moyens dont dispose une nation pour affirmer et pour consolider son identité collective. Aussi, et quoique les rapports que les individus entretiennent avec cette ressource naturelle diffèrent d'une collectivité à l'autre en fonction des usages que la ressource supporte et des symboles dont on l'affuble, il est désormais essentiel de considérer cette relation co-constitutive entre l'eau et l'identité des collectivités dans la gestion de cette ressource naturelle.

Mots-clés : Territoire, identité, territorialité, nationalisme, eau, appropriation, Catalogne

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, on assiste à une modification de l'espace d'affirmation et des moyens d'expression des identités collectives. Selon Corm, l'époque actuelle est caractérisée notamment par « la capacité de changement rapide de l'identité collective, en raison même de la complexité sur laquelle elle est bâtie » (2001 : 25). Tant et si bien que, en certains endroits, ce processus induit une remise en question des fondements et de la légitimité du système politique en place. En effet, comme le système de pouvoir exercé dans une société organise fortement la structuration de l'identité collective,

il est fondamental d'analyser le fonctionnement du pouvoir établi, ainsi que celui des mouvements d'opposition au pouvoir en place et leurs jeux « identitaires » pour conforter la légitimité existante ou, au contraire, la détruire et asseoir une légitimité nouvelle (*Ibid.* : 25).

Les dernières décennies ont ainsi été marquées par ces croisements de légitimité où, en certains endroits, l'affirmation d'idéologies identitaires fortes remplace le jeu classique de confrontations d'idéologies proprement politiques et sociales. Confortant cette relation étroite entre une identité collective et le pouvoir politique établi, Badie et Smouts ajoutent que

l'identité n'est pas une substance inhérente à une collectivité, mais le résultat d'une construction : derrière toute affirmation identitaire, se trouve une stratégie politique, un jeu d'acteurs, suscitant et promouvant des actions de mobilisation politique, façonnant et restructurant les identités, la définition de leur dimension et de leur nature. En cela, identité et politique ne sont pas dissociables (1992 : 24).

Dans le même ordre d'idées il apparaît que, sous des modalités variables, le territoire sert de support aux sentiments d'identité (Claval, 1996) et que, conséquemment, le processus de construction d'une identité territoriale, « loin de plonger uniquement ses racines dans le passé, surgit avant tout des enjeux de l'actualité et des logiques sociales du quotidien » (Di Méo, 1998 : 49).

Traditionnellement, l'État-nation était le principal responsable de l'accomplissement social collectif. Or, comme les limites des États englobent parfois plusieurs nations différentes, la notion de bien-être ainsi que les aspirations de l'État ne concordent pas forcément avec le parachèvement social et culturel des différentes nations qu'il regroupe. Cette réalité participe du processus de remise en cause de la légitimité de l'État-nation comme maître de jeu principal dans le devenir des nations qui se partagent un territoire.

Simultanément, certaines transformations induites notamment par la mondialisation des communications et des échanges économiques (porosité des frontières, libre circulation des biens et des individus, mutation des valeurs et des modes de vie) se répercutent dans les rapports que les collectivités entretiennent avec l'espace et avec l'« autre », puis viennent bouleverser les repères identitaires traditionnels (Ricq, 1983 et Thiesse, 1999). Conséquemment, les référents identitaires qui participent de la construction des identités individuelles et collectives peuvent être modifiés, de même que le rôle que jouent les différents acteurs politiques afin d'assumer leurs fonctions respectives dans le développement des sociétés qu'ils habitent.

Ainsi, l'État-nation ne semble plus être le seul cadre socio-politique qui régit l'expression des besoins et des désirs d'une communauté. Surtout, il n'est plus l'unique mandataire capable de rencontrer les aspirations sociales et culturelles des collectivités. Celles-ci disposent désormais de plusieurs espaces de mobilisation et d'affirmation, allant de l'échelle locale aux échelles régionale, nationale et mondiale. Devant cette multiplicité d'échelles, les régions semblent être celles qui s'insèrent le mieux dans la dynamique actuelle de la mondialisation des échanges car elles comportent l'avantage d'être à la fois assez près des citoyens et à la fois assez influentes sur la scène politique internationale (Poche, 1996).

De manière plus précise, les transformations que subissent les différents acteurs politiques pour s'insérer dans la dynamique de la mondialisation des échanges se traduisent notamment par une modification du rapport au territoire et à l'espace ainsi que par une mutation des rôles

que chacun d'eux occupent. Selon Cuilleraï et Abélès, « la constitution d'ensembles institutionnels transnationaux, telle l'Union européenne, marque bien l'éclatement inéluctable des cadres traditionnels de la souveraineté » (2002: 18). Dans ce nouveau contexte politique et économique, les régions s'affichent de plus en plus comme espace de référent identitaire pour les collectivités (Poche, 1996). C'est pourquoi, il est peu surprenant de constater la montée de mouvements autonomistes dans plusieurs régions d'Europe. Ricq explique que ces mouvements, qui s'appuient généralement sur

la revendication de valeurs à la fois économiques, sociales et culturelles, tentent d'arriver à un certain pouvoir régional, d'institutions régionales vraiment digne de ce mot, tentent de satisfaire leur besoin d'identité; ce dernier, plus qu'un désir d'égalité économique avec d'autres régions, est bien un désir d'être soi-même (1983 :123).

Parallèlement, la porosité des frontières et la création de blocs politiques supranationaux entraînent un phénomène de standardisation des cultures en lien avec l'éclatement des valeurs et des modes de vie créé notamment par la conjoncture de l'hypermodernité et de la mondialisation (Keating, 1997 et Thiesse, 1999). En réaction à tous ces bouleversements, certaines communautés déjà enclines à affirmer leurs particularités nationales au sein d'un État plurinational se saisissent de l'occasion pour réaffirmer leur identité collective en prenant appui sur le nouveau cadre qui s'offre à elles. Pour ce faire, la culture est un des facteurs qui contribuent à leur démarche puisqu'elle participe de la réinvention du territoire en nourrissant les processus collectifs de réappropriation territoriale et de réaffirmation identitaire. Keating résume ainsi la relation étroite entre ces transformations socio-territoriales et l'identité d'un groupe : « le déclin de l'État-nation comme lieu d'appartenance et l'anonymat de la société de consommation ont provoqué, en plusieurs milieux soucieux de réaffirmer leur identité, une résurgence des cultures et des langues minoritaires » (1997 : 65).

Ainsi, la mise sur pied d'organisations politiques supranationales telle que l'Union européenne donne lieu à un nouvel espace d'affirmation identitaire dans lequel les régions et les nations peuvent se positionner avantageusement en raison notamment des transferts de pouvoir qui leur sont concédés par les États qui participent à ce vaste projet toujours en cours

de réalisation (Keating, 1999 et Paquin, 2003). Dès lors, il devient possible pour certaines nations sans État de prétendre à la réalisation de leurs aspirations spécifiques, voire même à l'extension de leur autonomie. Pour ce faire, elles doivent impérativement s'insérer dans la dynamique économique mondiale. Aussi, lorsqu'une société tente de s'insérer dans le monde économique international, la langue et la culture sont des outils essentiels qui permettent la consolidation et l'affirmation de l'identité collective (Keating, 1997). Ces éléments, fédérateurs d'intégration sociale et de solidarité, permettent plus facilement cette insertion dans la sphère économique internationale. Dans cette perspective, les nations sans État se trouvent donc avantagées dans la mesure où, contrairement à l'État-nation où les principes d'intégration sociale et de solidarité sont souvent en perte de sens en raison notamment de la remise en question des fondements de sa légitimité et des tensions identitaires présentes sur le territoire, celles-là sont sujettes à consolider et à affirmer leur identité puisque leurs actions collectives sont animées avant tout par un désir encore à réaliser d'exister à part entière.

En somme, les revendications identitaires s'affichent comme un enjeu fondamental de notre siècle car non seulement elles contribuent à façonner le territoire à travers les relations que l'homme entretient avec celui-ci, mais surtout car elles engendrent une rupture, ou à tout le moins une remise en question des cadres de légitimité traditionnels.

En parallèle à ce mouvement, un autre enjeu aujourd'hui fort important sur la scène internationale concerne la gestion de la ressource eau qui, elle aussi, participe de cette convergence entre le politique et l'affirmation identitaire. En effet, la multiplication des forums internationaux, l'élaboration d'une éthique visant la protection et la préservation de la ressource ainsi que les débats entourant son accessibilité et sa marchandisation la situent au cœur des préoccupations actuelles (Lacoste, 2001a, Lasserre, 2003 et Tien-Duc, 2004). De plus, certains conflits entre collectivités éclatent en prenant assise sur des cours d'eau ayant une valeur symbolique collective ainsi que sur les différents aspects entourant la gestion et le contrôle de la ressource. À cet effet, Luciani (2002) explique que les lieux de l'eau apparaissent comme des endroits à caractère hautement symbolique dans les rapports que l'homme entretient avec la ressource puisque ceux-ci agissent parfois comme révélateur des

tensions qui perdurent entre collectivités et à l'intérieur d'une collectivité. À la lumière de l'étude des rapports homme-eau-territoire, il apparaît que certaines rivalités socio-politiques résultent de la rencontre de ces deux enjeux que sont le désir d'affirmation identitaire et l'appropriation de la ressource eau.

À première vue, si l'eau revêt une importance aussi capitale, c'est d'abord en raison de son caractère essentiel pour toute forme de vie (Bouguerra, 2003). De plus, l'augmentation de la demande liée à la croissance démographique et à l'urbanisation, en corollaire à la dégradation de la qualité de l'eau disponible, font de cette ressource un élément de plus en plus rare et contribuent à exacerber la convoitise de l'eau. L'analyse de la rareté de l'eau implique inévitablement la prise en compte de la répartition spatiale de la ressource (Lasserre, 2003). En effet, les ressources en eau disponibles ne sont pas toujours situées dans les zones habitées par l'homme et sont généralement inégalement réparties entre les collectivités qui habitent un territoire. Puisqu'elle soulève souvent plusieurs tensions, l'appropriation de cette ressource naturelle déclenche parfois des conflits entre régions excédentaires et régions déficitaires. Néanmoins, cette réalité est indissociable des tensions socio-politiques déjà présentes sur un territoire car, plutôt que d'être la source de conflits, l'eau est le support de l'expression des tensions entre collectivités par les processus d'appropriation qui y sont reliés. L'inégale répartition spatiale de l'eau façonne donc la dynamique de la gestion de l'eau et des décisions qui motivent ou non son application. Dans l'étude du rapport que l'homme entretient avec cette ressource naturelle, il nous importe de nous attarder sur les modes d'utilisation et de mise en valeur de l'eau car ils nous apparaissent porteurs d'une symbolique qui révèle la relation étroite entre l'homme et l'eau.

Depuis toujours, on accorde à l'eau des valeurs purificatrice et génératrice de vie comme en témoigne leur présence à l'intérieur des religions cosmogoniques (Bethemont, 2003). En plus de constituer des frontières naturelles, les cours d'eau représentent également des lieux d'échanges économiques où transitent richesse et pouvoir. En modelant l'évolution des sociétés, la ressource s'est ancrée solidement dans les modes de vie des collectivités, que ce soit pour le développement industriel et agricole ou encore pour ses fonctions ludiques et

domestiques. Au fil du temps, l'homme a ainsi cherché à façonner, à contrôler et à exploiter cette ressource naturelle. Dans certains pays semi-arides tel que l'Espagne, la tradition d'exploitation hydraulique est synonyme de puissance politique puisque celui qui contrôle la ressource détient le pouvoir et s'approprie le territoire.

Dans ce contexte, mais également pour répondre à la demande en eau des collectivités, les projets de transfert massif d'eau ont vu le jour. Or, derrière ces initiatives se cachent des enjeux multiples en raison de la relation qu'entretient l'homme non seulement avec la ressource eau mais également avec le territoire. En effet, l'étude des rapports homme-eau-territoire permet d'établir que les transferts massifs d'eau ne visent pas uniquement à répondre aux besoins en eau des populations, mais permettent également à certaines communautés de satisfaire leurs aspirations d'émancipation et d'affirmation identitaires (Clarimont, 2005 et Del Moral Ituarte, 1998). Devant l'émergence des nations sans État sur la scène internationale et face à la complexité qu'impliquent les différents paramètres de la gestion de l'eau, notamment en termes d'appropriation, les ressorts de l'identité se trouvent fortement sollicités dans la conjonction de ces enjeux. D'autre part, les fondements d'une identité collective peuvent être au cœur des stratégies politiques adoptées par les représentants d'une collectivité car ils participent de l'édification de la cohésion socio-territoriale qui est garante de la pérennité d'une société et de sa culture.

Dans cette optique, nous nous sommes intéressée à l'identité catalane et aux comportements politiques des dirigeants catalans afin d'étudier les rapports que la collectivité entretient avec la ressource eau dans cette région de l'Espagne. Il nous apparaît en effet que la gestion de l'eau et surtout son appropriation permettent au gouvernement catalan et à la population catalane d'affirmer leur identité auprès des acteurs impliqués dans leur paradiplomatie identitaire. Cela dit, la convergence entre ces phénomènes est évidente puisque la ressource eau alimente les volontés politiques d'affirmation identitaire au même titre que le politique nourrit l'affirmation identitaire par l'appropriation de cette ressource naturelle. Et cette réalité est évidemment perceptible dans le contexte socio-culturel de la Catalogne qui est caractérisé par une volonté d'affirmation identitaire. En effet, ce phénomène se fait sentir tant par les

décisions et les actions du gouvernement catalan qui cherche à étendre son autonomie politique, que par les mobilisations sociales collectives. Parallèlement, la gestion de l'eau sur le territoire espagnol a toujours fait figure d'enjeu important car elle met en évidence les inégalités interrégionales, ainsi que certaines tensions qui existent entre les communautés autonomes de ce pays.

Afin de saisir la nature des liens entre l'appropriation d'une ressource naturelle et l'affirmation d'une identité socio-politique, le premier chapitre de notre mémoire portera sur les valeurs et symboles attribués à la ressource eau. Ces valeurs et symboles, multiples et complexes, renvoient à des domaines fort diversifiés. Afin de préciser notre analyse, nous avons choisi de nous intéresser aux caractères économique, culturel, social, patrimonial et politique qui semblent lier les collectivités à cette ressource naturelle. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les rapports homme-eau afin de faire ressortir les tenants et les aboutissants qui régissent la dialectique eau-identité. Puis, nous discuterons de l'émergence des nations sans État sur la scène politique européenne. À cet effet, nous traiterons de cet espace d'affirmation identitaire à l'intérieur duquel les régions et les nations s'imposent de plus en plus. Ce faisant, nous poserons l'hypothèse et les objectifs de notre mémoire qui rassemblent les processus collectifs d'affirmation identitaire et d'appropriation de l'eau. Pour situer notre problématique, nous présenterons ensuite le contexte spécifique à notre sujet d'étude en dressant un portrait des situations socio-politiques catalane et espagnole. Le bilan hydraulique de ces deux entités politiques sera enfin présenté pour mieux saisir les volontés politiques de ces gouvernements à l'égard de la gestion de l'eau sur leur territoire.

Le second chapitre traitera du cadre théorique retenu, soit le fonctionnalisme. Afin d'appliquer cette théorie à notre recherche, nous nous appuyerons sur certains travaux de la sociologie et de l'étude des relations internationales attachée aux sciences politiques. Nous aborderons également les contributions de la géographie culturelle, de la géographie sociale et de la géopolitique à notre cadre théorique. Ensuite, nous apposerons les composantes de notre référent théorique au contexte catalan dans l'optique d'établir des liens avec l'affirmation identitaire de la communauté. Afin de préciser notre démarche, nous ferons

ressortir les acteurs, les pôles d'influence ainsi que les fonctions du système identitaire socio-politique catalan. Finalement, le cadre conceptuel utilisé pour l'élaboration de notre argumentation sera présenté afin de d'expliquer notre raisonnement.

Dans le troisième chapitre de notre mémoire, nous exposerons notre démarche méthodologique. Nous y précisons l'approche méthodologique et les méthodes de collecte de données employées, le cadre opératoire privilégié, les techniques d'analyse des données ainsi que la stratégie de vérification retenue.

Le dernier chapitre, pour sa part, présentera notre analyse à partir de deux études de cas : le projet de transfert de l'eau de l'Èbre vers la Catalogne et celui concernant l'acheminement de l'eau du Rhône vers Barcelone. L'ampleur de ces projets, tant au niveau physique qu'au niveau des réactions suscitées auprès de la population, nous amène à nous y intéresser en tant que géosymboles identitaires collectifs. Cela fait, nous traiterons ensuite du principe de solidarité hydraulique mis de l'avant par le gouvernement espagnol ainsi que des enjeux identitaires liés aux transferts d'eau interterritoriaux. En fin de course, nous chercherons à déterminer la portée des résultats de notre analyse en lien avec notre cadre conceptuel de façon à confirmer ou à infirmer notre hypothèse de recherche.

CHAPITRE I

L'EAU : UNE RESSOURCE NATURELLE PORTEUSE D'IDENTITÉ

1.1 L'eau : une ressource aux valeurs et symboles multiples

1.1.1 Valeurs et symboles culturels

Avant tout, il nous faut préciser qu'au plan culturel non seulement la ressource eau est chargée d'une symbolique forte, mais également que le lieu de l'eau, qu'il s'agisse de fleuves, de rivières ou de lacs, apparaît comme un endroit à caractère hautement symbolique dans les rapports que l'homme entretient avec la ressource. À cet effet, Luciani explique que « le lieu de l'eau n'est jamais vécu ou imaginé comme un lieu de pure fonctionnalité; il est toujours constitué et perçu comme espace ou forme à haut contenu de culture matérielle et de haute tension spirituelle » (2002 : 25). Cela étant, le lieu de l'eau s'inscrit parmi les symboles culturels qui caractérisent les identités individuelles ou collectives au même titre que le sont les montagnes pour certaines nations (Nogué et Vicente, 2004).

De plus, l'eau est porteuse d'une symbolique universelle présente dans toutes les religions cosmogoniques. Bouguerra explique que le caractère vital et purificateur de l'eau est universel puisque « par delà les océans et les continents, les différentes cultures s'entendent pour lui accorder des valeurs purificatrice et source de vie » (2003 : 26). Bethemont convient également que la symbolique reconnaît à l'eau « le principe fécondant, le germe de toute chose » (2003 : 1), ce qui établit une corrélation entre l'eau et tous les êtres vivants. Dans la même optique, la symbolique de l'eau comporte une composante sacrée. Les significations que les différentes religions lui attribuent relèvent généralement de l'origine de la vie humaine et spirituelle (Bachelard, 1964, Dardel, 1952 et Libis, 1993). Elles font également référence à ses propriétés transcendantes et de passage. Cet élément a toujours fasciné les hommes; produire de l'eau, la transformer ou la traverser paraissaient surnaturel (Bouguerra, 2003). Bethemont (2003) ajoute que les grandes cosmogonies considèrent l'eau comme l'élément primordial, celui sur lequel s'ouvre la genèse, ce qui positionne la ressource au

cœur de l'origine de toute forme de vie. Puisque l'eau est intimement liée à certaines composantes qui façonnent la culture d'un individu ou d'un groupe social, elle est donc une ressource qui participe également de l'identité culturelle des collectivités.

1.1.2 Valeur sociale

De manière générale, le caractère social attribué à l'eau relève en partie des usages domestiques qui en sont faits, qu'il s'agisse d'alimentation, d'hygiène ou de santé. Puisqu'elles témoignent d'une forme d'appropriation de la ressource par les communautés locales, il nous apparaît également pertinent d'inclure dans cette catégorie les mobilisations sociales reliées aux projets de transfert d'eau et de détournement de cours d'eau. Ces manifestations collectives existent car les communautés accordent à l'eau une valeur sociale importante à travers laquelle s'exprime une part de leur territorialité, celle-ci étant liée notamment aux lieux de l'eau et à la symbolique qui les compose. D'autre part, il convient de rappeler que cette ressource est reconnue pour son caractère essentiel à toute forme de vie. Dans cette optique, plusieurs considèrent l'eau comme un bien commun à l'ensemble de l'humanité tant pour sa portée symbolique que pour sa valeur sociale (Barlow et Clarke, 2002). Cette vision de la ressource permet d'en éviter la marchandisation et s'oppose diamétralement à la valeur économique que plusieurs lui accordent car, pour ces derniers, l'eau symbolise la richesse, le développement et le confort. Or, lorsque l'on s'intéresse à la valeur économique de la ressource, on constate que ces aspects sont rapidement exacerbés.

1.1.3 Valeur économique, symbole d'opulence

S'appuyant sur l'idée que l'eau est signe de vie et de régénérescence, et donc de dynamisme, la ressource apparaît également comme un symbole de richesse. Dans cette optique, et comme l'explique Orti :

Face à la sécheresse du paysage (...) qui résume toutes les misères et les frustrations du sous-développement, l'abondance d'eau s'identifie aussi de manière mythique dans le discours régénérationniste, à la promesse d'une renaissance des énergies vitales du pays et de l'opulence généralisée (1984 in Del Moral Ituarte, 1998 : 121).

Le contact de l'eau est ainsi porteur d'une reconduction d'abord parce que la dissolution est suivie d'une renaissance et ensuite parce que « l'immersion féconde et multiplie le potentiel de vie » (Del Moral Ituarte, 1998 : 121). Ce potentiel de vie s'applique autant aux êtres humains et aux paysages qu'aux dynamismes économiques qui façonnent les sociétés. De plus, les modes de vie des sociétés occidentales induisent une association entre confort et richesse hydrique. L'eau est en effet un élément qui participe du confort des pays industrialisés en raison des différents usages qui en sont faits, notamment en ce qui relève des fonctions esthétique et ludique qu'elle remplit. En ce sens, l'eau symbolise la richesse et l'abondance puisqu'elle est liée au niveau de développement d'un pays et au niveau de confort de sa population.

Si l'eau est considérée comme une richesse collective qui participe du bien-être de la population, la ressource est également très convoitée sur la scène internationale pour sa valeur économique. Aussi, des intentions qui à l'origine semblent acceptables pour tous cachent souvent des intérêts mercantiles, comme en témoigne l'exemple de la ville de Cochabamba en Bolivie. En 1999, le gouvernement bolivien fit appel au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale pour financer la restauration et l'amélioration de son réseau d'aqueduc (Bouguerra, 2003). L'obtention du financement auprès de ces institutions imposa la concession pour les 40 prochaines années des services de distribution de l'eau à un consortium privé italien. Si les chiffres exacts varient d'un auteur à l'autre, tous s'entendent pour dire que la population de Cochabamba a vu sa facture d'eau augmenter de façon démesurée suite à la privatisation de ces services. Selon les données fournies par Barlow et Clark (2002) et qui se situent parmi les plus conservatrices, une famille moyenne aurait eu à absorber une hausse de 35% de sa facture d'eau. Sachant que le revenu mensuel moyen est de 100\$ USD et que la facture pouvait s'élever à 22\$ USD par mois, la ressource devient dès lors inabordable pour une grande partie de la population.

Par ailleurs, affirmer que l'eau permet de combler un besoin humain crée des possibilités commerciales intéressantes pour les sociétés d'exploitation de l'eau qui répondent à pareille logique du profit. Par exemple, des sociétés transnationales comme Vivendi et la Lyonnaise

des eaux, soutenues par le FMI et par la Banque mondiale, prennent en main l'exploitation des réseaux publics de distribution de l'eau, tirant profit des situations de pénurie dans les pays du Tiers-monde (Maris, 2002). Il est à noter qu'à ce jour, environ 5% uniquement des services d'eau sont privatisés, ce qui laisse place à un marché encore important pour les multinationales de l'eau (Lasserre, 2005).

D'autre part, il est important de mentionner que la notion de bien économique attribuée à l'eau est née officiellement lors de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin en 1992 (Nations Unies, 2005). De manière simplifiée, les Principes directeurs établis lors de cette conférence prennent appui sur l'idée que les coûts reliés à l'eau sont de plus en plus importants en raison des traitements multiples qu'elle doit subir, des coûts liés à la distribution et aux infrastructures qu'il faut construire et entretenir. Ils soutiennent aussi que le prix de l'eau, plutôt que de se former en fonction de l'offre et de la demande du marché, doit plutôt résulter des coûts investis dans le traitement et le transport de la ressource.

1.1.4 Valeur patrimoniale

Cela dit, pour plusieurs nations, l'eau participe du patrimoine commun en raison notamment du rôle qu'elle tient dans l'histoire du peuple, de son omniprésence dans le paysage quotidien, ainsi que dans les mœurs et coutumes d'une culture. Au Québec, par exemple, la Politique nationale de l'eau, mise de l'avant en 2002 par le gouvernement, reconnaît l'eau comme patrimoine collectif des Québécois (MENV, 2002). Et c'est depuis que le gouvernement s'est formellement engagé à assurer la pérennité et le maintien de la qualité de la ressource pour le bénéfice de la collectivité.

D'une certaine manière, le caractère patrimonial de l'eau s'inscrit en toute logique avec la valeur environnementale qui lui est attribuée. Dès lors, il est reconnu que l'eau fait partie intégrante de l'environnement et qu'elle joue un rôle incontestable dans l'équilibre des écosystèmes (Burton, 2002). La valeur environnementale attribuée à la ressource souligne également que non seulement l'eau permet la vie de plusieurs organismes en raison de ses

différentes propriétés, mais aussi qu'elle constitue un habitat important ainsi qu'un lieu d'alimentation pour plusieurs espèces animales et végétales.

La reconnaissance des valeurs patrimoniale et environnementale de l'eau induit une modification dans les rapports que la collectivité entretient avec la ressource. En effet, ces valeurs impliquent d'une part une conscientisation face aux fonctions purement physiques que remplit la ressource et, d'autre part, une considération globale face aux autres valeurs et symboles associés à l'eau, qui se traduisent toutes deux par une volonté de préservation de la ressource. Chlouz-Durcharme explique ce lien entre les espaces naturels qui acquièrent le statut de patrimoine et les constructions identitaires des sociétés : « ces espaces naturels, par les usages qu'ils supportent et par les symboles dont ils sont porteurs, participent aux constructions identitaires individuelles et collectives » (2003 : 276). Ces espaces naturels, en s'inscrivant parmi les nouvelles formes d'identification, contribuent ainsi à la recomposition des territoires et des identités collectives qui l'occupent.

Somme toute, les différentes valeurs que l'homme accorde à cette ressource naturelle ont largement évolué avec le temps. Aujourd'hui, il apparaît que les multiples vertus de l'eau dépassent la seule fonction de moyen de production car l'eau ne quitte pratiquement plus l'actualité politique. En effet, les médias abordent constamment de façon directe ou indirecte les problèmes liés à la crise de l'eau. Parallèlement, les multinationales et les dirigeants politiques se réunissent fréquemment afin de voir de quelle manière il est possible de tirer profit de cette ressource alors que, simultanément, des contre-forums altermondialistes s'organisent afin de débattre des différents paramètres et enjeux de la gestion de l'eau. Cela étant, la ressource occupe désormais une place fondamentale parmi les enjeux majeurs du XXI^e siècle comme en témoigne la multiplication des événements internationaux qui lui sont consacrés (Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002; Forum mondial de l'eau à Kyoto en 2003 et à Mexico en 2006, Forum alternatif mondial de l'eau à Genève en 2005, journée mondiale de l'eau, etc.).

Puisqu'elle s'avère essentielle à toute forme de vie, l'eau apparaît comme une ressource naturelle unique pour l'ensemble des sociétés. Qui plus est, dans un contexte où les identités sont toujours à se redéfinir, l'eau semble être une ressource hautement appréciable pour plusieurs collectivités en raison notamment de cette relation étroite et bigarrée qui existe entre les sociétés et cette ressource naturelle. Afin de mieux saisir les processus de construction identitaire collectifs afférents à l'eau, nous nous sommes intéressée à un phénomène qui occupe une place de plus en plus importante sur la scène européenne : l'émergence des nations sans État. Pour ce faire, et afin de bien comprendre les dispositifs de cette réalité, nous nous pencherons d'abord sur certaines modalités des processus collectifs de construction identitaire.

1.2 Les nations sans État

1.2.1 Processus collectifs de construction identitaire

Plusieurs disciplines se sont intéressées au concept d'identité. Et quoique cette notion puisse être abordée de différentes manières, nous nous limiterons ici à l'idée générale selon laquelle « l'identité peut se définir de façon très large comme ce qui distingue et ce qui rapproche » (Garcia, 1998 : 29). Selon Castells (1999), il importe de distinguer trois échelles qui révèlent différentes facettes des constructions identitaires : l'individu, le groupe et la société. Les identités s'élaborent à travers les interactions entre ces trois échelles. Dans le cadre de notre réflexion, nous nous attarderons plus spécialement sur l'aspect de l'identité qui renvoie au groupe social, soit cette dimension de l'identité qui implique une cohérence au sein de ce groupe (Ricq, 1983). Afin de définir le concept d'identité, nous souhaitons établir que l'objet de l'identité traduit une volonté d'affirmer une existence. Mucchielli explique ainsi que l'identité

est un ensemble de critères, de définition d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance, organisés autour d'une volonté d'existence (1986 : 13).

L'identité, à travers son processus d'affirmation, implique donc l'idée de distinction, entre deux groupes, entre ce qu'elle contient et l'autre, entre « nous » et « eux » (Calhoun 1994). Elle tend à être perçue par les autres d'une manière précise. À cet effet, Ricq précise que l'identité est « un "mode-d'être-en-relation"; elle donne une cohérence, une intelligibilité et même une lisibilité au groupe. Elle est également, en quelque sorte, un filtre pour appréhender le réel, pour le groupe comme pour les individus qui le composent » (1983 : 125). Partant, l'identité se façonne notamment à travers les rapports que les hommes entretiennent entre eux ainsi qu'avec le territoire car les modes d'utilisation et de mise en valeur qu'ils développent participent de leur distinction et donc de leur spécificité identitaire.

En plus des divers paramètres assignés à l'homme dès sa naissance, la construction d'une identité emprunte des éléments à l'histoire, à la géographie, à la biologie, aux structures de production et de reproduction, à la mémoire collective, aux fantasmes personnels, aux appareils de pouvoir et aux révélations religieuses (Castells, 1999). Les groupes sociaux élaborent en effet leur identité en transformant ces éléments et en leur attribuant un sens en fonction de déterminations sociales et de projets culturels qui sont ancrés dans leurs structures sociales et dans leur contexte spatio-temporel. Aussi le contenu symbolique de l'identité culturelle construite et sa signification, tant pour ceux qui s'identifient à elle que pour ceux qui la rejettent, dépendent largement de ceux qui la construisent et de son objet.

L'élaboration d'une identité se produit dans un contexte caractérisé par des rapports de force. Partant, Castells (1999) définit trois formes d'identité dont les origines diffèrent : l'identité légitimante, l'identité-résistance et l'identité-projet. L'identité légitimante est introduite par des institutions dirigeantes dans le but d'étendre et de rationaliser leur domination sur les acteurs sociaux. À l'inverse, l'identité-résistance est produite par des acteurs sociaux afin de résister et de survivre à la domination. L'identité-projet, pour sa part, est élaborée par des acteurs sociaux pour transformer l'ensemble de la structure sociale. Entendu que ces trois formes d'identité évoluent et peuvent se substituer les une aux autres, chaque forme de construction identitaire génère un type de société différente.

L'identité-projet semble correspondre au cas de la Catalogne auquel nous nous intéressons ici tout spécialement. Elle est produite par des acteurs sociaux (familles, nations, regroupements collectifs, etc.) à partir d'éléments culturels communs dont ils disposent tel qu'une langue et des traditions. Sur ces bases, les acteurs sociaux élaborent une identité distincte nouvelle qui, d'une part, redéfinit leur position dans la société et, d'autre part, propose de modifier l'ensemble de la structure sociale. Ce type de construction identitaire produit des sujets, qui ne sont pas les individus, mais plutôt un acteur social collectif qui permet aux individus d'accéder à l'accomplissement par la réalisation collective (Castells, 1999). L'identité-projet traduit donc une volonté de vivre autrement, une volonté de transformer la société.

L'identité de la Catalogne nous renvoie aussi au concept d'identité régionale car celle-ci « se fonde sur l'histoire et le patrimoine de la région. Le passé commanderait ainsi l'attachement territorial tel un élément fondamental de l'analyse des milieux d'appartenance » (Klein et al., 2003 : 238). De plus, comme le souligne Bailly, « la région est aussi un territoire; elle renvoie ainsi au concept d'identité, à toutes les représentations qu'il génère, et aux dynamiques territoriales » (2004 : 254).

Dans le même ordre d'idées, « les découpages institutionnels, qui se superposent parce qu'hérités du passé, deviennent eux aussi créateurs d'identité » (Klein et al., 2003 : 238) car ils participent de la mémoire collective d'un peuple. Or, comme le précise Di Méo, « le processus d'identité territorial, loin de plonger uniquement ses racines dans le passé, surgit avant tout des enjeux de l'actualité et des logiques sociales du quotidien » (1998 : 49). Ainsi, les identités régionales sont le résultat d'un processus de construction complexe qui n'exclut pas le passé, mais qui fonctionne avant tout au présent. C'est ainsi que se manifeste les identités-projet qui cherchent le renforcement d'une identité territoriale en s'appuyant notamment sur les référents symboliques du passé (Moreno, 2006).

Cela dit, Bailly ajoute que « le concept d'identité est très proche de ceux de conscience et d'image, de spécificité. Appliqué à la région, il vise à exprimer des repères de conscience collective » (2004 : 90). Aussi, l'identité régionale stimule les habitants, éveille chez eux une

fierté d'appartenance devenant ainsi une source de cohésion régionale qui se traduit par une volonté d'agir collective (Klein et al. 2003). Qui plus est, cette volonté d'agir collective est favorable au développement de la région, un développement conforme au génie du lieu et de ses habitants (Norberg-Schulz, 1981).

Cela étant, l'identité en appelle inévitablement à la notion de territoire puisque ce dernier contribue à construire l'identité. Selon Di Méo (1998), la géographie attribue deux composantes à l'identité : une composante sociale où la collectivité s'identifie par rapport à la société, et une composante spatiale où la collectivité s'identifie au lieu, au territoire qu'elle habite, connaît et pratique. En ce sens, on peut dire que le territoire est porteur d'un sentiment d'appartenance à travers sa morphologie, ses habitants et les relations qui s'y tissent. « L'identité régionale est l'image spécifique (assortie de normes, de modèles, de représentations, de valeurs, etc.) que les acteurs d'une région se sont forgés d'eux-mêmes... mais autant déterminée de l'extérieur qu'élaborée intérieurement » (Bassand, 1981 in Bailly, 2004 : 90). Mateo Diaz précise même en référant aux contextes catalan et espagnol que « toute identité territoriale cherche à se définir par rapport à d'autres identités, soit intérieures (c'est le cas de l'identité catalane), soit extérieures (c'est le cas de l'identité espagnole) » (1998 : 91). Les identités sont donc en constante évolution car elles se façonnent à travers un extérieur dynamique qui nourrit ce besoin intérieur de se distinguer. Au niveau collectif, cette évolution est marquée notamment par la modification des rapports au territoire qu'entretiennent les collectivités ainsi que par les transformations politiques qui l'accompagnent.

1.2.2 Émergence des nations sans État en Europe

Au cours des dernières décennies, les concepts d'État et de nation ont évolué, en conformité au rythme des modifications politico-territoriales générées notamment par la mondialisation de l'économie et des communications. Conséquemment, on observe une montée en force des mouvements nationalistes qui peuvent désormais entraîner des transformations territoriales significatives (Baud, Bourgeat et Bras, 2003). La Catalogne étant une région qui se distingue du reste de l'Espagne par son désir d'affirmation identitaire, manifeste notamment à travers

l'élaboration d'un projet national spécifique ainsi que par les rapports particuliers qu'elle entretient avec l'État central, nous nous intéresserons maintenant au concept de nationalisme.

Selon Small et Whiterick, le nationalisme implique « a sentiment associated with membership of nation in its extreme modern form » (1990 : 153). Ainsi, les notions d'identité et d'appartenance semblent parfois être intimement liées au concept de nationalisme. Or, il existe globalement deux types de nationalisme : le nationalisme classique qui vise la construction d'un État-nation et un nationalisme plus moderne qui cherche plutôt à « s'insérer dans un monde où la souveraineté n'est plus absolue et où le pouvoir est désormais diffus » (Keating, 1997 : 69). Pour sa part, le nationalisme catalan se veut ouvert, capable d'assimiler les nouveaux venus, loin de tout exclusivisme ethnique. C'est d'ailleurs pourquoi ce nationalisme soutient l'intégration européenne. En effet, l'Union européenne apparaît être pour les Catalans un nouveau cadre propre à mieux permettre, sous diverses formes, l'expression des revendications d'autonomie qui participent de leur identité nationale (Keating, 1999). Et il en est ainsi car les nationalismes minoritaires perçoivent dans la construction européenne une ouverture pour les nations sans État, en raison notamment de la mutation du sens de l'État-nation qui leur permet d'exister véritablement dans le contexte politique européen (Ithurralde, 2002). Ainsi, en fournissant un nouveau contexte d'expression identitaire pour les nationalismes minoritaires, l'Union européenne « crée un nouveau domaine symbolique, c'est-à-dire un espace discursif dans lequel les mouvements nationalistes peuvent revendiquer la reconnaissance de leur statut de nation, sans remettre en question la légitimité de l'État » (Keating, 1999 : 731). Dans la même optique, Ithurralde précise que ces mouvements minoritaires ou régionalistes ont « largement investi les espaces de participation régionale et tenté d'apparaître comme des leaders. Ces espaces leur ont permis d'acquérir une certaine visibilité, de s'afficher. Ils fournissent des thèmes qui débordent, contournent les États » (2002 : 378).

En somme, les processus de construction identitaire sont multiples et peuvent varier d'une collectivité à l'autre. Toutefois, et quelles que soient les circonstances, l'identité s'élabore toujours, rappelons-le, en réaction à l'« autre », voire même en opposition. Dès lors, dans l'actuel contexte socio-politique mondial, « l'identité devient également une ressource, non

pour se protéger ou refuser la mondialisation mais pour y accéder ou pour y participer pleinement » (Leresche et Saez, 1997 : 40). Et c'est pourquoi les nations sans État tendent de plus en plus à montrer qu'elles existent en se présentant comme des acteurs internationaux à part entière et en se comportant comme des États souverains (Dieckhoff, 2000).

Cela dit, l'identité appelle inévitablement la notion de territoire car, comme l'explique Brunet *et al.*, celui-ci contribue « à conforter le sentiment d'appartenance, il aide à la cristallisation de représentations collectives, des symboles qui s'incarnent dans des hauts lieux » (1992 : 436). Conséquemment, il devient fondamental pour une nation de se reconnaître dans un territoire précis duquel émerge un sentiment d'appartenance collectif basé sur des symboles et des valeurs propres à cette nation. À cet effet, Dardel explique que la réalité géographique, « sans quitter le concret, prête ses symboles aux mouvements intérieurs de l'homme » (1952 : 19). Par l'identification et la symbolisation qu'ils rendent possible, les éléments qui composent le paysage, en s'inscrivant dans un territoire, permettent aux collectivités de matérialiser leurs aspirations et de donner un sens aux lieux qui participent de leur affirmation identitaire. Dès lors, les contrecoups de l'ouverture économique et politique engendrée par l'élargissement de l'Union européenne se font sentir sur les identités collectives puisqu'elle bouleverse les repères traditionnels et apparaît comme un nouvel espace d'affirmation identitaire pour celles-ci.

1.3 Hypothèse et objectifs de recherche

Forte de ce constat, notre réflexion s'appuie sur deux phénomènes parallèles que sont la modification des espaces et des moyens d'affirmation identitaire ainsi que l'importance que revêt l'eau dans la construction identitaire de certaines collectivités. Dans le cadre de notre mémoire, nous postulons l'idée que l'eau est un élément qui participe de l'identité des collectivités, ainsi que de celle de l'Union européenne toujours à se dessiner comme espace d'affirmation identitaire propice aux nations sans État ou à une entité supra-étatique. Afin de faire valoir ce lien qui lie la ressource eau et l'identité collective, nous posons l'hypothèse qu'il existe un lien entre l'appropriation de la ressource eau et l'affirmation de l'identité

socio-politique catalane. Afin de valider cette hypothèse, nous chercherons à répondre à la question principale suivante ainsi qu'aux deux questions secondaires qui l'accompagnent :

Question principale : Existe-il un lien entre l'appropriation de la ressource eau et l'affirmation identitaire de la Catalogne ?

Question secondaire 1: Comment l'appropriation d'une eau extra-territoriale permet-elle à la Catalogne de renforcer son identité socio-politique ?

Question secondaire 2 : Court-circuitant les relations de pouvoirs qu'elle entretient avec Madrid, l'appropriation de la ressource eau va-t-elle permettre à la Catalogne de plus et mieux affirmer son identité ?

L'objectif principal de cette recherche est de démontrer l'existence de liens entre l'appropriation d'une ressource naturelle et l'affirmation d'une identité socio-politique. De manière plus précise, cette recherche cherchera à dégager et à analyser comment les dirigeants politiques catalans trouvent dans la ressource eau un levier pour affirmer l'identité de la nation sur la scène politique régionale, nationale et continentale. En soutenant que l'eau participe de l'identité d'un peuple, un questionnement se pose quant à l'affirmation de l'identité catalane par l'appropriation de la ressource eau d'une autre région. Aussi, chercher à s'appropriier l'eau d'une autre nation ou d'une autre région revêt une dimension paradoxale puisqu'il s'agit également de s'approprier partiellement l'identité d'une autre région, ne serait-ce que comme butoir, pour renforcer sa propre identité culturelle. Cela étant, cette recherche a pour objectif d'établir les liens entre la ressource eau et l'identité catalane et de préciser de quelle manière l'appropriation de l'eau en provenance d'autres régions peut contribuer à l'affirmation du sentiment identitaire catalan face aux acteurs régionaux, nationaux et internationaux.

1.4 Contexte spécifique

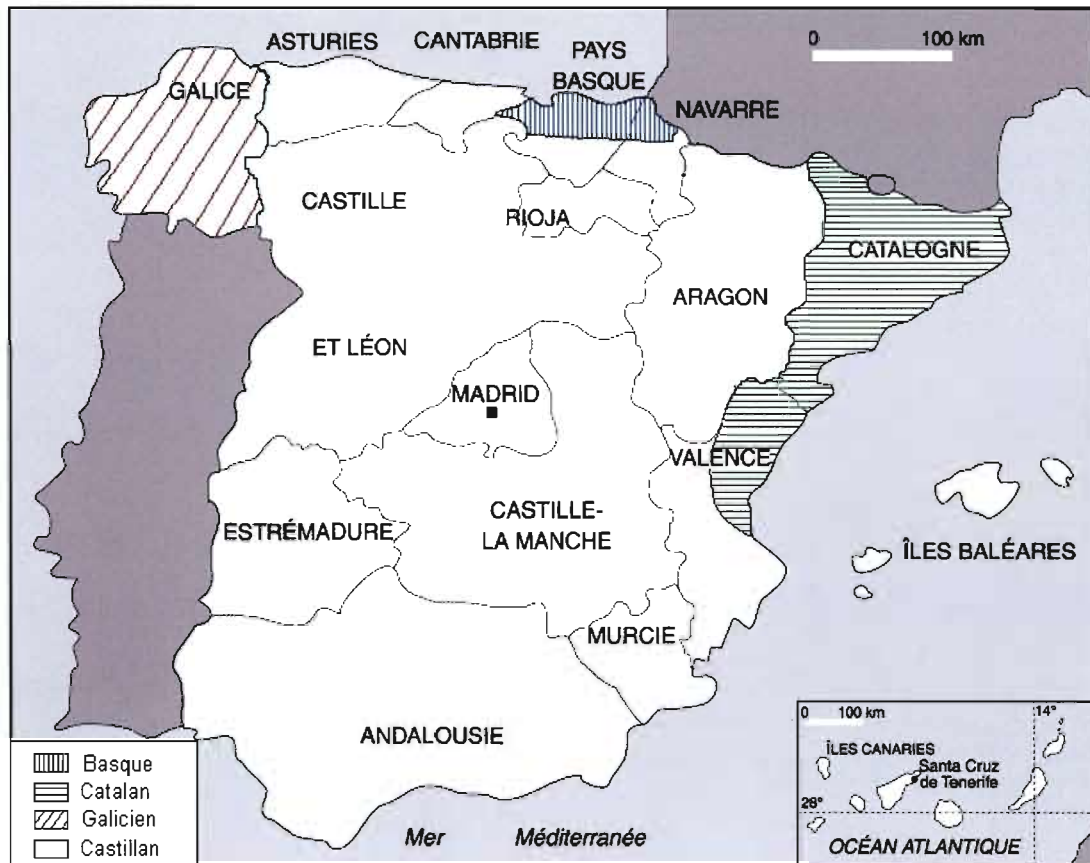
Afin de répondre à la question de recherche retenue, nous croyons pertinent de présenter le contexte spécifique au terrain d'étude. Dans cette optique, cette section s'attardera d'abord à présenter un survol historique des contextes politiques espagnol et catalan. Une fois cela fait, les caractéristiques physiques qui influencent les contextes hydrologiques espagnol et catalan seront brièvement esquissées afin d'avoir une meilleure compréhension globale des enjeux qui se rattachent à notre hypothèse de recherche.

1.4.1 L'État espagnol et le nationalisme minoritaire catalan

L'Espagne est une unité politique dominée par la nationalité historique qu'est la Castille (Ricq, 1983). Depuis la proclamation de la Constitution espagnole en 1978, l'Espagne est divisée en 17 communautés autonomes. Chacune de ces communautés est constituée d'un parlement et d'un gouvernement dotés de pouvoirs relativement différents. Selon les données recueillies en 2006 par l'Institut National de Statistiques espagnol, la communauté autonome de Madrid, où siège le gouvernement central, a une population de 6 millions d'habitants. Elle est dépassée par l'Andalousie qui regroupe 7,9 millions d'habitants et la Catalogne qui en compte plus de 7 millions. Au total, la population de l'Espagne est de 44,7 millions d'habitants (INE, 2007).

Après la dictature de Franco de 1939 à 1975 et le rétablissement de la démocratie à la fin des années 1970, l'État espagnol reconnaît les spécificités de trois nationalités différentes sur son territoire en plus de la Castille (García, 1998). Ainsi, parmi les 17 communautés autonomes représentées sur la carte ci-dessous, ce sont la Catalogne, le Pays basque et la Galice qui obtiennent le plus d'autonomie, notamment dans le domaine de la culture et de l'enseignement (Ricq, 1983). Les autres régions, où l'autorité centrale n'est pas contestée, obtiennent moins de pouvoir, ce qui crée un certain déséquilibre interrégional. Cet écart entre les pouvoirs régionaux se fait également sentir dans la gestion et la répartition des ressources en eau comme nous le verrons ultérieurement (Lacoste, 1998).

Figure 1.1 Communautés autonomes et quatre nationalités



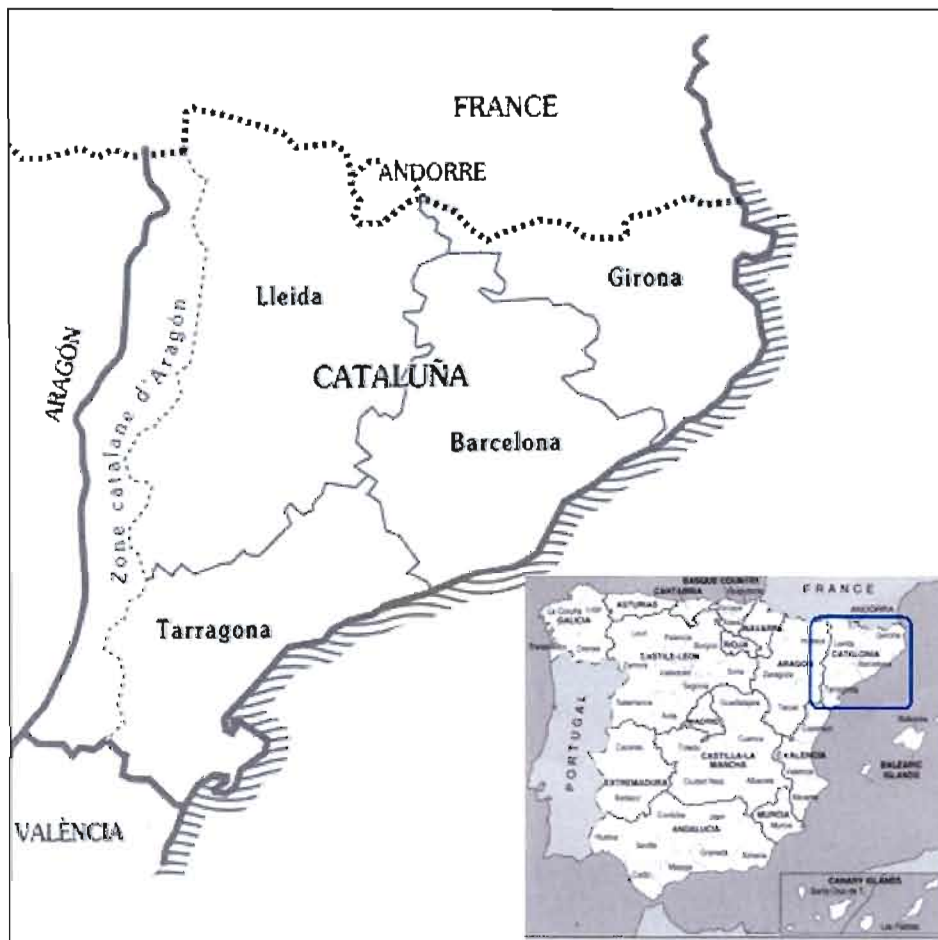
Source : Adaptée de Delcamp et Loughlin, 2003.

D'autre part, la restauration de la démocratie a permis à l'Espagne de retrouver un certain dynamisme économique en reprenant la maîtrise de son économie abandonnée aux mains d'entreprises étrangères sous le régime de Franco. Les régions qui profiteront au mieux de cette revitalisation économique sont les régions les plus prospères, soit la Catalogne et le Pays basque. Aussi, selon Del Moral Ituarte,

l'Espagne a atteint un niveau de développement économique suffisant pour que se fassent jour des préoccupations typiques de nos sociétés occidentales modernes concernant, par exemple, l'élaboration de nouvelles formes de relations entre la société et les ressources naturelles, notamment les ressources en eau (1998 : 119).

En ce qui a trait à sa localisation, la Catalogne est la communauté autonome située au nord-est de l'Espagne. Au nord, la région possède une frontière commune avec la France et avec la principauté d'Andorre. À l'ouest et au sud, elle a une frontière commune avec deux autres communautés autonomes : l'Aragon et le Pays valencien. À l'est, le territoire catalan est délimité par la mer Méditerranée.

Figure 1.2 La Catalogne



Source : Adaptée de Casassas et Santacana, 2004.

Si la Catalogne est la deuxième région démographique en importance en Espagne, elle se classe au premier rang économique en raison de l'important développement industriel qu'elle a connu durant le XX^e siècle (Paquin, 2003). Comme il a été mentionné précédemment, le premier texte constitutionnel de l'Espagne remonte à 1978, soit après la chute du régime

franquiste. C'est également à cette époque que la Catalogne recouvre le droit d'avoir la *Generalitat*¹. Jordi Pujol devient le premier président élu avec la coalition nationaliste centriste *Convergencia i Unio* (CiU), une coalition formée de libéraux et de démocrates chrétiens. Ce gouvernement remportera les élections de 1984, 1988, 1992, 1995 et 1998.

Le gouvernement de Pujol s'appuie sur une lecture autonomiste du texte constitutionnel espagnol et développe une politique à caractère socio-culturel où prédomine l'affirmation de la nation catalane sur le territoire catalan, ce qui se traduit notamment dans la mise en place d'institutions ayant pour objectif la diffusion et la promotion de la culture et de la langue catalane (Paquin, 2003). Ce parti ne réclame pas l'indépendance de la Catalogne mais cherche toutefois à obtenir le maximum d'autonomie dans le cadre de l'Espagne et de l'Europe. Or, même si le catalan est considéré comme une des quatre nationalités d'origine en Espagne par la Constitution, la reconnaissance de l'identité catalane s'inscrit dans des rapports de domination entre l'État espagnol et les groupes politiques catalans (Garcia, 1998). Et puisque toute forme d'identité se définit à travers le regard de l'autre, l'identité catalane est notamment le produit d'un système de domination où les dirigeants espagnols exercent un pouvoir sur les dirigeants catalans. De ce rapport de force découle le désir d'affirmation identitaire de la Catalogne, voire le besoin de court-circuiter les échanges avec l'État central afin d'être reconnue comme une nation distincte.

Et il en est ainsi car, explique Ithurralde (2002) les rivalités entre Madrid et Barcelone ne sont pas récentes. À titre d'exemple, sous le régime de Franco à partir des années 1940, « le gouvernement espagnol dirigea délibérément ses investissements vers des régions autres que la Catalogne » (Keating, 1997 :174) qui constituait pourtant déjà le pôle économique du pays. Cette initiative permit au gouvernement espagnol d'une part, de freiner l'essor économique de la Catalogne et, d'autre part, de favoriser le rééquilibre du développement industriel de l'Espagne. Depuis, la communauté autonome cherche à recréer le dynamisme économique qu'elle a connu au début du XX^e siècle. Pour ce faire, un jeu de pouvoir se dessine entre le

¹ La *Generalitat* est le parlement catalan.

gouvernement espagnol et la Catalogne où s'exercent des luttes stratégiques pour l'obtention du contrôle politique et économique.

De fait, si la Catalogne se situe géographiquement à la périphérie de l'Espagne par opposition à Madrid qui en constitue le centre, Barcelone et la capitale espagnole sont deux centres potentiels en constante concurrence. Ainsi, et toujours selon Ithurralde, « un mouvement de balancier met en valeur tantôt Madrid, tantôt Barcelone. La prospérité, l'influence basculent; les deux termes parfois s'opposent » (*Op. cit.* : 38). En ce sens, si le pouvoir économique des Catalans ne leur assure pas la suprématie politique, il constitue toutefois un avantage considérable pour obtenir davantage ce qu'ils désirent du gouvernement central.

Le nationalisme mis de l'avant par Pujol aspire à faire de la Catalogne une nation autonome au sein d'une grande confédération espagnole. Cette nation maintiendrait des relations économiques, sociales et politiques avec le monde, relations qui ne passeraient pas nécessairement par l'intermédiaire de Madrid (Keating, 1999). Aussi, le nationalisme catalan se veut ouvert sur le monde. À cet effet, Pujol explique que « s'il veut défendre son identité, un pays doit s'ouvrir. (...) Il existe deux façons pour un pays de mourir : par dilution ou par asphyxie. Toute la personnalité d'un pays doit se placer par rapport aux autres pour se mesurer » (Pujol, 1984 In Ithurralde, 2002 : 295). Ce nationalisme s'inscrit donc en opposition au nationalisme espagnol qui repose d'abord et avant tout sur l'appropriation, puis la projection par la Castille de l'identité et du sentiment national espagnols. Conséquemment, la Castille se présente comme le symbole des vraies valeurs de l'Espagne. Dans cette optique, son nationalisme se veut centrifuge, s'étendant du centre vers le reste de l'Espagne et ce, en dépit des autres nationalités présentes sur son territoire (Mateo Diaz, 1998). Ce qui n'est pas sans incommoder, et le mot est faible, Barcelone et les Catalans.

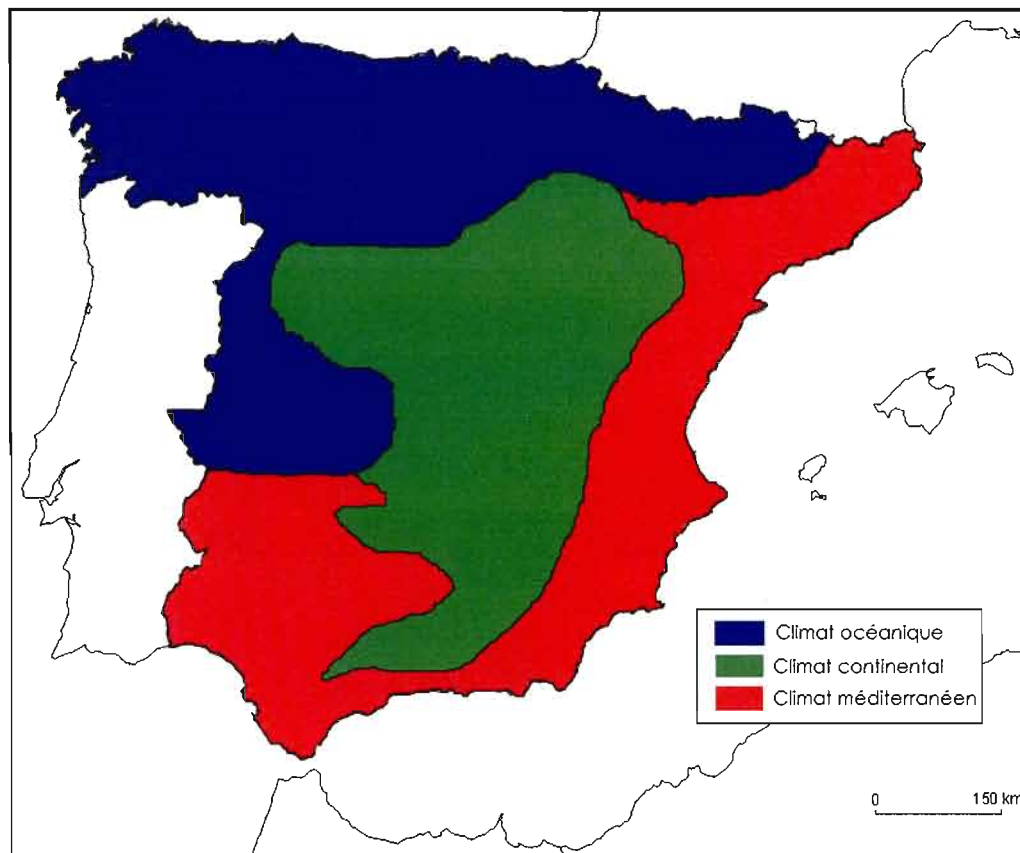
Un tel contexte socio-politique rend complexe la gestion des ressources naturelles, surtout lorsque celles-ci se situent sur le territoire de plusieurs communautés autonomes différentes. C'est ainsi que certaines inégalités et rivalités politiques qui subsistent sur le territoire espagnol se font davantage sentir lorsque l'on s'intéresse à la ressource eau. Afin de saisir les

enjeux qui se rattachent à la gestion de cette ressource, il importe de connaître le contexte hydrologique de l'Espagne et de la Catalogne.

1.4.2 Contextes climatiques et hydrologiques espagnol et catalan

Le territoire espagnol recoupe trois zones climatiques distinctes : méditerranéenne, continentale et atlantique. Quoique de façon générale le climat soit tempéré, la diversité des reliefs présents sur le territoire contribue à introduire des nuances climatiques importantes de part et d'autre du pays. Le Nord-Ouest de l'Espagne, situé dans la zone climatique atlantique, est caractérisé par des hivers doux et par des étés moins chauds qu'ailleurs au pays en raison de la proximité de l'océan. L'humidité y est également importante tout au long de l'année. Les cours d'eau y sont importants et leur débit est régulier. En raison des précipitations abondantes qui caractérisent la région tout au long de l'année, on y trouve des paysages verdoyants.

Figure 1.3 Zones climatiques espagnoles



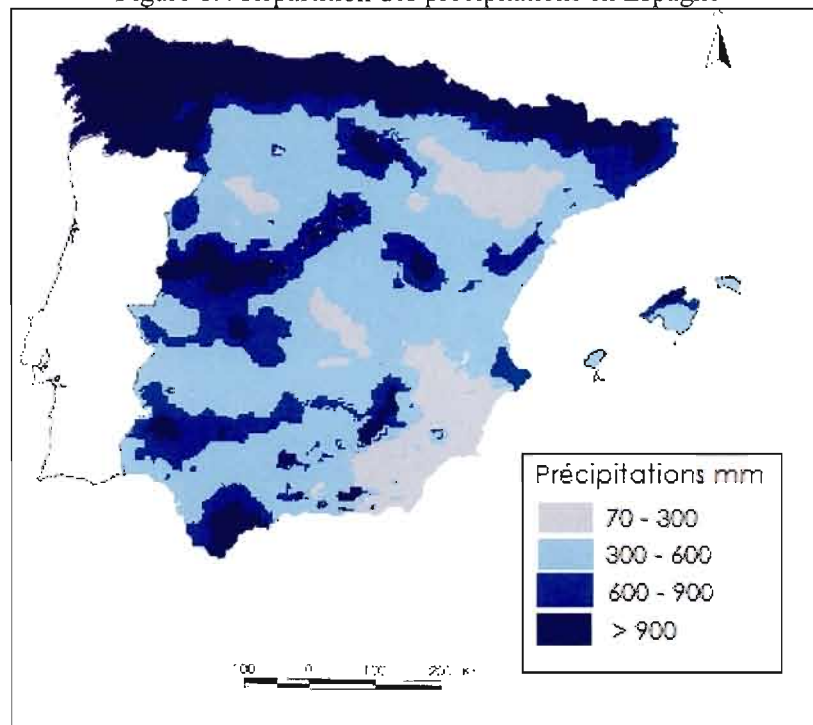
Source : Adaptée de Hispagua, 2007.

L'intérieur du pays est caractérisé par un climat continental où les étés sont chauds et les hivers rigoureux. Globalement, cette région est aride en raison de la faible quantité de précipitations reçues, généralement entre 400 et 600 mm annuellement. Les rivières et les fleuves voient leur débit diminuer en été en raison de l'évaporation importante qui caractérise la région.

De la Catalogne au détroit de Gibraltar, le littoral oriental présente les caractéristiques typiques d'un climat méditerranéen : un été sec et brûlant, un hiver doux et des précipitations plus importantes durant l'automne. Le total des précipitations décroît du nord au sud passant de 800 mm en Catalogne à 170 mm à Carthagène. C'est pourquoi la moitié sud de l'Espagne connaît une longue sécheresse estivale.

La Catalogne est elle caractérisée par plusieurs climats et microclimats différents en raison de sa grande diversité géographique (Generalitat de Catalunya, 2006). D'abord, la Catalogne compte la région des Pyrénées et des pré-Pyrénées et son climat de haute montagne. Les températures quotidiennes relevées sont souvent inférieures à 0° C, on y observe des précipitations importantes sous forme de neige en hiver, ainsi que des précipitations annuelles supérieures à 1000 mm. Sa deuxième zone climatique importante est le littoral méditerranéen et l'arrière-pays. Le climat y est doux et tempéré et les quantités de précipitations reçues diminuent du nord vers le sud. Ainsi, la moyenne des précipitations annuelles est de 803 mm à Gérone et de 525 mm à Tarragone. La troisième zone climatique importante regroupe les régions situées à l'intérieur des terres. Elles sont dotées d'un climat continental méditerranéen où les hivers sont froids et les étés chauds. La moyenne des précipitations annuelles se situe entre 350 et 400 mm. À titre d'exemple, la ville de Lleida reçoit 388 mm.

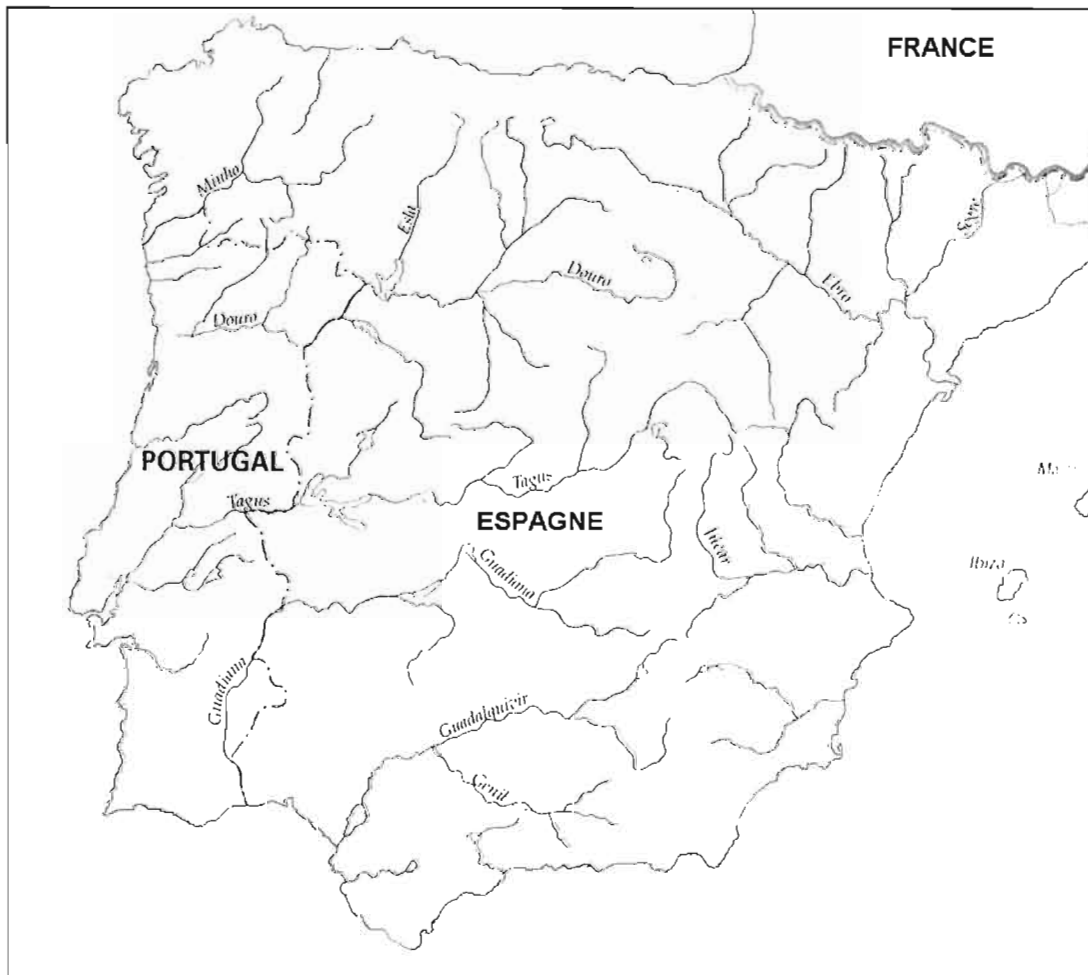
Figure 1.4 Répartition des précipitations en Espagne



Source : Adaptée de Hispagua, 2005.

Le réseau hydrographique de l'Espagne compte plusieurs cours d'eau répartis sur l'ensemble du territoire, dont neuf fleuves d'importance. Parmi ceux-ci, les plus importants sont le Tage (1007 km), l'Ebre (990 km) et le Douro (895 km). Le réseau hydrographique de la Catalogne est lui composé de plusieurs cours d'eau dont le débit va de modéré à faible et relativement constant. Les plus importants sont le Ter (208 km) et le Llobregat (170 km), dont les débits moyens sont de l'ordre de 20 m³/s et 19 m³/s respectivement, ainsi que l'Èbre dont le débit moyen dépasse les 420 m³/s (Blanc, 1999). Ces fleuves finissent tous leur parcours dans la mer Méditerranée.

Figure 1.5 L'Espagne et ses grands fleuves

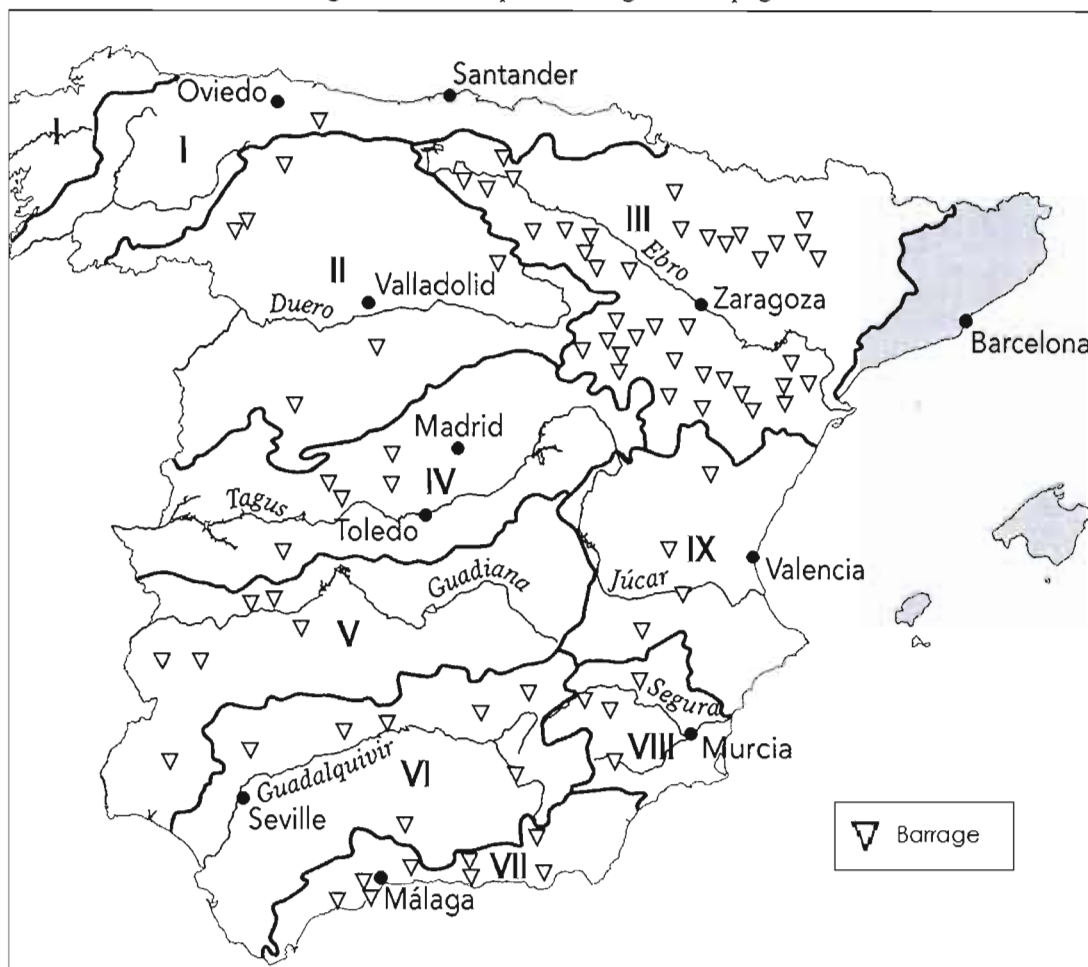


Source : Haggett, 2002.

Malgré l'uniformité relative de la répartition des cours d'eau sur le territoire espagnol, une grande partie du pays se trouve confrontée à des situations de pénurie hydrique en raison des caractéristiques climatiques et des différentes formes de pression exercées sur la ressource. En effet, de nombreuses régions ont un bilan hydrologique déficitaire et doivent faire face à des besoins en eau croissants suite au développement du tourisme balnéaire et à l'irrigation de plus en plus importante de terres agricoles appelées à produire de plus en plus compte tenu de la croissance démographique et urbaine (Hispagua, 2005). Ces difficultés ont donné lieu à d'importants travaux hydrauliques depuis plus d'un siècle, et particulièrement depuis le milieu du XX^e siècle. L'Espagne se classe ainsi au 5^e rang mondial tant pour le nombre que pour la densité² des grands barrages (Drain, 2005).

² Nombre de barrages par km².

Figure 1.6 Principaux barrages en Espagne



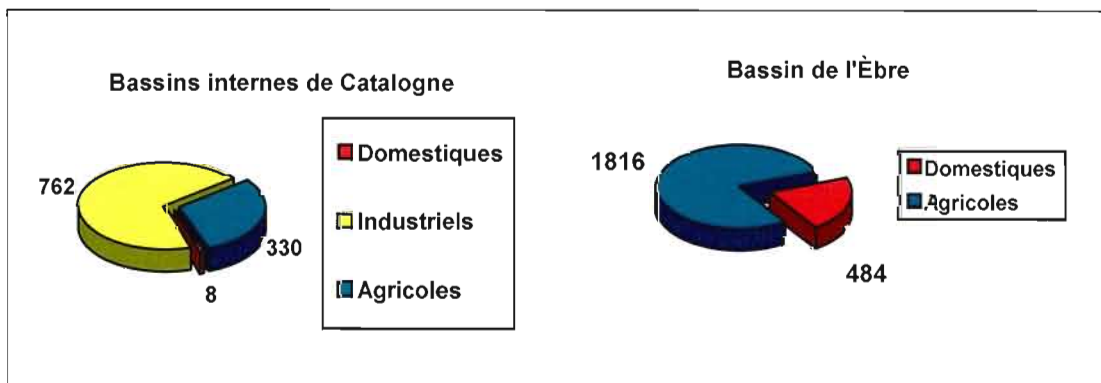
Source : Collins, 2005.

La consommation moyenne d'eau par habitant dans l'agglomération urbaine de Barcelone est de $113\text{m}^3/\text{h}/\text{an}$ (Bravard, 2005). Les fleuves côtiers tels que le Ter et le Llobregat approvisionnent la ville en eau potable en fournissant annuellement 325hm^3 . En plus des eaux de surface, le pompage des nappes souterraines fournit $175\text{hm}^3/\text{an}$ pour un volume total de $500\text{hm}^3/\text{an}$. Selon les années, entre 50 et 70 % du débit du Llobregat sont prélevés tandis qu'entre 76 et 93% du débit du Ter sont prélevés annuellement, et ce depuis les années 1960. Il faut de plus noter que le volume d'eau disponible a considérablement diminué au cours des dernières décennies, en raison notamment des périodes de sécheresse qui ont caractérisé l'Espagne dans les années 1980, ce qui oblige la ville à se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement. Cela étant, les régions de Gérone et de la Costa Brava transfèrent

environ 50% de leur ressource vers la région de Barcelone, ce qui limite les possibilités d'extension de l'approvisionnement en provenance de ces régions.

Les principaux secteurs de consommation d'eau sont l'agriculture, les usages industriels et les usages domestiques. La répartition des demandes en eau peut être regroupée selon deux types de bassins : les bassins internes de la Catalogne et le bassin de l'Èbre. Comme en témoigne le graphique suivant, la proportion attribuable à chacun des secteurs varie considérablement en fonction du bassin.

Figure 1.7 Répartition des prélèvements en eau/hm³/an³



Source : European Rivers Network, 2005.

Somme toute, et quoique la capacité de support hydrologique de la région soit atteinte, il appert que la Catalogne ne connaît pas actuellement de déficit hydrologique. Toutefois, l'entreprise Aguas Ter Llobregat (ATLL), responsable en partie de l'alimentation en eau de la région de Barcelone, prévoit que la zone urbaine de Barcelone enregistrera un déficit de l'ordre de 350 hm³/an autour de l'an 2025. Ces prévisions se basent sur une augmentation d'ici là de la population de 11%, de la demande de 17%, ainsi que sur une diminution de 35% des ressources disponibles en raison de la dégradation de la qualité de la ressource (ERN,

³ 1 hm³ équivaut à 1 million de m³.

2005). Il est important de noter que ces prévisions sont hautement contestées car elles ne tiennent pas compte notamment des possibilités d'économie, de récupération et de recyclage de la ressource (Barraqué, 2000). De plus, certains spécialistes (Magrinya in Barraqué, 2000) soutiennent que la croissance démographique de la Catalogne devrait être relativement stable au cours des prochaines années. L'augmentation de la population ne devrait donc pas constituer un facteur déterminant dans le déficit hydrologique de la région.

Il reste que, au-delà de ces réserves, l'eau se raréfiera sans nul doute comme partout ailleurs et elle demeure une ressource importante en Espagne et en Catalogne comme en témoigne la politique hydrologique nationale et les mouvements de contestation qui l'accompagnent. Les valeurs que ces collectivités lui attribuent contribuent à orienter les décisions de gestion et d'aménagement de la ressource. Ainsi, puisque certains aspects entourant la gestion de l'eau participent des champs de compétences de la Catalogne, et que celle-ci cherche à affirmer son identité auprès d'acteurs socio-politiques à l'intérieur comme à l'extérieur de son territoire, nous nous intéresserons maintenant aux liens qui existent entre l'appropriation de l'eau et l'affirmation identitaire nationale.

CHAPITRE II

DE L'APPROPRIATION DE L'EAU À L'AFFIRMATION IDENTITAIRE : UN CADRE THÉORIQUE FONCTIONNALISTE

Les transformations rapides que connaît la scène politique internationale depuis la fin de la guerre froide modifient le rôle traditionnel de l'État-nation. Aussi, on assiste à l'apparition de manifestations politiques nouvelles tant au niveau local qu'international. À l'échelle de l'Europe, les nationalismes minoritaires qui fleurissent en Écosse, au Pays basque ou en Catalogne investissent l'espace d'affirmation identitaire que fournit l'Union européenne. En ce qui a trait à la ressource hydrique, on assiste à la mise en place d'une culture de l'eau où les populations locales se réapproprient les cours d'eau susceptibles d'être détournés vers d'autres régions ou États ou d'être surexploités. Et il en est ainsi car l'eau, en tant que paysage, ressource et propriété, s'inscrit parmi les symboles culturels forts des collectivités (Clarimont, 2005 et Luciani, 2002). Ces divers phénomènes nous semblent converger de bien des façons et soulèvent plusieurs questions tel que : quelle est la nature des liens qui existent entre l'eau et l'identité collective? La ressource eau constitue-t-elle un instrument de pouvoir dans l'affirmation identitaire d'une nation? Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes intéressés aux rapports homme-eau. Ce faisant, il nous a été possible de dégager les différentes sphères de la géographie qui sont liées à la problématique retenue. Ainsi, dans ce chapitre, nous mettrons à contribution l'apport de la géopolitique, de la géographie culturelle et de la géographie sociale car elles nous permettent d'aborder de trois façons différentes et originales la problématique actuelle que vit la Catalogne; leur croisée nous permet ainsi de poser dans sa complexité le débat entourant l'affirmation identitaire et la gestion de l'eau. Ensuite, nous définirons le cadre théorique de notre mémoire et, finalement, nous traiterons du cadre conceptuel afin de faire ressortir les éléments qui alimentent la problématique posée.

2.1 L'apport de la géographie culturelle, de la géographie sociale et de la géopolitique

2.1.1 Géopolitique de l'eau

D'entrée de jeu, certains spécialistes (Lacoste, 2001a et 2001b, Lasserre, 2003 et Whipple, 2002) affirment que la géopolitique et la gestion de l'eau sont étroitement liées. Ainsi, Lacoste explique que « la géopolitique de l'eau désigne, en première approche, des rivalités politiques dans la répartition du débit de fleuves et de rivières ou l'exploitation de ressources hydrauliques » (2001a : 3). Ces rivalités peuvent exister entre différents États traversés par un même cours d'eau ou encore à l'intérieur d'un État, entre différentes régions ou villes qui convoitent les mêmes ressources hydrologiques, etc. Quoique les tensions entre usagers de l'eau se fassent fortement sentir dans certaines régions tel que c'est le cas entre la Catalogne et l'Aragon, il apparaît toutefois qu'il ne faut pas dissocier la géopolitique de l'eau de l'ensemble des tensions géopolitiques qui caractérisent un territoire. En ce sens, Lacoste explique que les principaux conflits liés à l'exploitation ou à l'appropriation de la ressource eau découlent de tensions déjà existantes au sein d'un ou de plusieurs États comme c'est le cas entre la Syrie et l'Irak (2001a). Dussouy (2003) ajoute que la maîtrise de l'eau a souvent participé de l'origine du politique en favorisant ou en consolidant la création d'unités territoriales, ce qui fait de cette ressource un élément structurant de l'espace pour les nations qui cherchent à maintenir ou à renforcer leur cohésion sociale ou socio-territoriale. Cela étant posé, nous y référerons afin de nous aider à saisir de quelle manière la gestion de l'eau, à travers les notions de pouvoir et de contrôle qu'elle implique, participe des stratégies politiques des gouvernements espagnol et catalan.

2.1.2 Géographie culturelle

La géographie culturelle trouve également un objet d'étude dans la ressource eau. En effet, Bouguerra explique que l'eau est un liquide « constitutif de nos idéologies et de nos croyances et imprègne autant nos cellules que nos raisonnements, nos vocabulaires et notre imaginaire » (2003 : 26). De plus, il ajoute que l'être humain constitue une partie intégrante du cycle global de l'eau puisque ce liquide nous lie à travers le sang, le liquide rachidien et le liquide amniotique à la terre et à toute la biosphère. Bachelard confirme ce lien étroit entre l'homme et l'eau en révélant que « l'eau est aussi un type de destin, (...) un destin essentiel

qui métamorphose sans cesse la substance de l'être » (1964 : 8) Selon Claval, la géographie culturelle s'intéresse à « la manière dont les hommes perçoivent le monde, le vivent et l'investissent de leurs passions, le chargent de leurs intérêts et développent leurs stratégies en s'appuyant sur des lieux et des territoires, et en modelant des paysages » (2003 : 248). La mise en valeur de la ressource eau à travers des volontés politiques ou des mobilisations sociales témoigne ainsi des relations qui existent entre l'homme, la géographie culturelle et l'eau. Aussi, la symbolique dont l'eau est porteuse participe également du caractère culturel qui lui est attribué.

D'autre part, Claval précise qu'« une des tâches de la géographie culturelle est de montrer comment les systèmes de valeurs se traduisent par des articulations spécifiques du social » (*Ibid.* : 44). Dans cette optique, la culture devient un des éléments qui participe à la réinvention du territoire. La perte de sens de l'État-nation comme lieu d'appartenance a permis à certains milieux enclins à affirmer leur identité, notamment les nations sans État, une résurgence des cultures et des langues minoritaires (Keating, 1997). Dans ce contexte, on assiste à une croissance des transferts d'eau entre bassins versants interrégionaux et internationaux. Ces initiatives, lorsqu'elles sont mises de l'avant par des acteurs régionaux normalement subordonnés à l'autorité de l'État, permettent à l'entité régionale de s'affirmer en signifiant non seulement une différence culturelle dans ses rapports avec la ressource hydrique, mais également une différence politique et économique quant aux modes de gestion établis par l'État central. Aussi, toujours selon Keating, les langues et les cultures minoritaires représentent un atout qui permet à un territoire de s'insérer dans l'économie mondiale sans y être totalement subordonné. Il s'agit donc d'un avantage intéressant pour une région qui tente de rompre avec l'autorité de l'État central et de se démarquer face aux acteurs qui l'entourent.

De plus, Monnet (1998) ajoute que la réalité géographique, en raison de sa matérialité, est un support privilégié du processus de conversion de symboles. Partant, le territoire devient un élément indispensable dans le processus de symbolisation qui permet une appropriation spatiale en identifiant des lieux par leur charge symbolique. Monnet (1998) souligne encore

que les lieux, du fait qu'ils sont signifiants, sont porteurs d'autre chose que d'eux-mêmes en tant qu'étendues matérielles. Selon lui, tous les lieux ont une dimension symbolique, incluant les cours d'eau, les rivières, les fleuves, les lacs et les océans.

Dans le même ordre d'idées, Monnet (1998) poursuit en expliquant que la dimension symbolique de l'espace est à la fois un enjeu et un instrument du pouvoir. Ainsi, en manipulant les symboles, il devient possible de manipuler les processus d'identification, et donc « d'influer sur la constitution du groupe qui légitimise l'exercice de ce pouvoir » (*Ibid.* : 3). Pour une nation, l'appropriation d'une ressource naturelle peut ainsi devenir un symbole du pouvoir politique et économique. Il signale également que « la dimension symbolique est une nécessité vitale et incontournable de l'existence humaine, car elle permet de créer des liens et de donner du sens à l'environnement, de rendre intelligible et appropriable le réel » (*Ibid.* : 12).

Il apparaît ainsi que la symbolisation d'une réalité géographique implique inévitablement un processus d'appropriation du signifiant symbolisé. Aussi, cette appropriation correspond d'abord à un phénomène de représentation par lequel les groupes humains pensent leur rapport à un espace matériel et doit forcément se construire par l'édification progressive d'un sentiment d'appartenance local, ce à travers un sentiment collectif (D'Aquino, 2002). Toujours selon le même D'Aquino (2002), l'appropriation territoriale est donc vecteur du processus de construction d'une identité collective et vise une cohésion sociale essentielle à la dynamique des acteurs impliqués. C'est dire que l'appropriation d'une parcelle de territoire répond à la fois à une logique symbolique et à une logique utilitaire (Claval, 2003). C'est donc sous cette perspective que la géographie culturelle nous paraît particulièrement féconde pour l'enrichissement de notre analyse.

2.1.3 Géographie sociale

En privilégiant une approche différente mais combien féconde, la géographie sociale dispose elle aussi de moyens adaptés à l'étude de la ressource eau. En effet, cette sphère de la discipline géographique trouve dans le territoire « un outil opératoire, une méthode rêvée

pour approfondir les phénomènes d'identité et de contrôle, d'intégration ou de ségrégation, voire d'exclusion, d'équité, d'égalité, de juste répartition des richesses et de moyens de les produire » (Di Méo, 1998 : 5). Tout comme la géographie culturelle, la géographie sociale définit plusieurs de ces thèmes comme les objets centraux de sa recherche, mais accorde une plus grande importance aux positions sociales dans l'espace en abordant les structures sociales, les groupes sociaux ainsi que les pratiques et les représentations sociales (Cailly in Lévy et Lussault, 2003). En effet, la géographie sociale se propose d'étudier les interactions complexes qui existent entre le social et le spatial tout en privilégiant d'abord dans son étude la société, ensuite l'espace (Guillot, 2005). De manière plus précise, Di Méo (1998) note que la géographie sociale s'attache aux liens interpersonnels et à leurs spatialisations diverses, notamment aux effets déterminants que les lieux, par exemple les cours d'eau dans le cadre de cette recherche, exercent sur les jeux et les enjeux sociaux. Et c'est pourquoi la référence à cette sous-discipline de la géographie nous permettra d'observer de quelle manière les cours d'eau importants, leur aménagement ainsi que leur gestion participent des enjeux socio-territoriaux catalans et espagnols. Pour faire suite aux différentes contributions de la géopolitique, de la géographie culturelle et de la géographie sociale, qui mise à part leur inégale importance⁴ dans le cadre de ce mémoire sont, somme toute, indispensables à notre analyse par la complémentarité et la richesse des approches qu'elles permettent, nous nous intéresserons maintenant au cadre théorique privilégié pour notre recherche.

2.2 Le contexte catalan : une approche théorique fonctionnaliste

2.2.1 Les origines du fonctionnalisme

Le courant théorique retenu dans le cadre de ce mémoire est le fonctionnalisme car il nous est apparu comme le plus habilité à bien faire ressortir la fécondité du lien entre nos concepts et notre problématique. Ce type d'approche apparaît dans les années 1930 aux États-Unis, alors

⁴ Cette différence s'explique par la contribution particulièrement féconde et originale que permet la géographie culturelle à notre réflexion tout au long de ce mémoire, ainsi que par le niveau d'interpellation induit par notre cadre conceptuel et propre à ces trois sphères de la géographie. Puisque nous souhaitons faire une lecture politique du sujet étudié à partir des outils empruntés à la géographie sociale et à la géographie culturelle, l'apport de la géographie politique se fait plus en mineur tout au long de notre réflexion.

que des chercheurs tentent de démontrer qu'il est possible de réduire les phénomènes sociaux à leur fonction dans la société de référence (Boudon, 1983). A priori, le courant fonctionnaliste s'inspire de certains principes de base proposés par Durkheim (1895). Selon ce dernier, un phénomène social ne peut s'expliquer par sa fonction puisque celle-ci ne se définit pas en termes de fins psychologiques utilitaires, mais bien par les besoins de l'organisme social (Johnson, 1975). En ce sens, il précise qu'il importe de distinguer la cause efficiente de la fonction, celle-ci répondant au rôle d'un fait social dans la société globale. Ensuite, Durkheim précise que l'explication des phénomènes sociaux ne se trouve pas dans la psychologie individuelle mais plutôt dans d'autres phénomènes sociaux. Ceux-ci ont leur origine dans la constitution du milieu social interne, soit dans la structure totale de la société considérée. Il apparaît alors que le système social total détermine en partie les phénomènes sociaux, les coutumes et les institutions (Boudon, 1983).

L'apport de ces principes développés par Durkheim nous apparaît essentiel puisque, d'une part, il jette les bases de l'analyse scientifique de la société et, d'autre part, parce qu'il établit les concepts fondamentaux du fonctionnalisme. Toutefois, il faudra attendre la contribution des fondateurs de l'école de pensée fonctionnaliste, tel que Malinowski et Radcliffe-Brown, avant d'assister à une mise en pratique à partir de l'expérience directe (Baert, 1998).

2.2.2 Le fonctionnalisme radical

L'évolution de la théorie fonctionnaliste a donné lieu à trois courants distincts : le fonctionnalisme radical, le fonctionnalisme modéré et le structuro-fonctionnalisme (Campenhout, 2001). Les premiers à marquer le courant radical du fonctionnalisme sont les ethnologues Branislaw Malinowski et Alfred R. Radcliffe-Brown. Malinowski (1939) s'oppose notamment aux écoles évolutionnistes et diffusionnistes alors qu'il conçoit la totalité culturelle comme un système intégré où chaque élément, institution, coutume, norme, etc., joue un rôle dans la mesure où il satisfait un besoin humain fondamental (Baert, 1998).

Radcliffe-Brown (1952) va plus loin en proposant un système d'interprétation qu'il appelle le fonctionnalisme-structuralisme. Grâce à lui, il envisage la vie sociale d'un peuple comme un

tout intégré où la totalité est structurée puisqu'elle est constituée par l'ensemble des relations normatives et structurales entre individus. Cette totalité est également fonctionnelle puisqu'elle assure l'équilibre et la survie du tout. La fonction d'une activité correspond, poursuit-il, au rôle qu'elle joue dans la vie sociale comme un tout et donc à la contribution qu'elle apporte au maintien de la continuité structurale.

Divers ethnologues qui ont suivi Malinowski et Radcliffe-Brown ont remis en question le fonctionnalisme. Parmi les critiques avancées, Leach (1966) révèle que la seule totalité cohérente est le modèle de l'ethnologue et que le fonctionnalisme fait prendre un modèle pour une réalité, alors que celle-ci est faite d'incohérences (Baert, 1998). Il insiste sur l'importance du rapport dynamique entre l'idéologie, soit le système des normes, et les pratiques sociales, soit le système des conduites. À la suite de Malinowski et de Radcliffe-Brown, et sensibles à ses limites, plusieurs ethnologues et sociologues ont adopté en partie l'héritage légué par la théorie fonctionnaliste tout en contribuant à enrichir cette théorie. C'est donc en réponse aux critiques soulignées par les théoriciens de cette époque à l'égard du fonctionnalisme radical que l'on vit apparaître le fonctionnalisme modéré.

2.2.3 Le fonctionnalisme modéré

Robert K. Merton (1953) distingue deux types de fonction afin de résoudre le problème que pose l'intentionnalisme. Le sociologue américain, que l'on associe au second courant fonctionnaliste, distingue les fonctions manifestes, soit celles qui ont des conséquences attendues, des fonctions latentes, soit celles qui ne procèdent pas de la volonté intentionnelle des acteurs. Conséquemment, il s'intéresse au fait qu'une fonction soit voulue et perçue ou non par ceux qui la mettent en œuvre. Merton modifie également le fonctionnalisme dans son essence en introduisant le fonctionnalisme modéré qui constitue un paradigme selon lequel les sociétés forment des ensembles relativement stables et cohérents. La stabilité et la reproduction de ces ensembles sont assurées par les fonctions et leurs composantes (Campenhoudt, 2001). De plus, Merton pose les postulats de toute analyse fonctionnelle :

tout élément ou partie du tout est fonction de l'ensemble du système (social ou culturel) ; chaque élément a une fonction sociale manifeste ou latente, les éléments ayant une fonction sont donc indispensables (1953 : 63).

Les principales critiques faites au fonctionnalisme modéré développé par Merton relèvent dans un premier temps du caractère tautologique de ses explications, notamment lorsqu'il soutient qu'un élément du système social existe parce qu'il a une raison d'exister (Campenhoudt, 2001). Ensuite, on reproche à ce courant sa vision irénique de la société comme un ensemble relativement harmonieux dans lequel chaque élément occupe une place nécessaire. Finalement, une troisième critique fréquemment avancée concerne le fait que l'action intentionnelle des individus à travers laquelle ils peuvent agir sur les structures n'ait aucun poids dans cette théorie. À la lumière des critiques avancées, et dans un souci de pallier les lacunes de cette approche, un troisième courant de la théorie fonctionnaliste, le structuro-fonctionnalisme, a été élaboré par des sociologues américains.

2.2.4 Le structuro-fonctionnalisme

Enrichi des différents courants de la théorie fonctionnaliste qui le précèdent, le structuro-fonctionnalisme a été développé d'abord par Merton et ensuite par Parsons (1951) (Johnson, 1975). Ce dernier considère que le système social est constitué d'une pluralité d'acteurs individuels inclus dans un processus d'interaction. Aussi, la théorie développée par Parsons apparaît souvent comme l'expression la plus achevée du fonctionnalisme puisque ce sociologue américain utilise constamment les notions de structure et de fonction dans l'élaboration de son cadre d'analyse systémique (Rocher, 1971).

Dans un premier temps, le fonctionnalisme parsonien est qualifié de fonctionnalisme systémique (Johnson, 1975). Parsons se distingue ainsi de Malinowski et de Merton dans la mesure où il ne conçoit pas l'analyse fonctionnelle à partir des éléments sociaux ou culturels pour en interpréter l'existence, la survivance et la nature par leur apport à l'organisation et à la vie de l'ensemble. Son point de départ repose plutôt sur l'ensemble des éléments, donc sur la totalité, qu'il traite à la manière d'un système pour en analyser les conditions de survie, de fonctionnement, d'évolution et de changement. Dans cette optique, la fonction renvoie aux

différentes solutions applicables à un ensemble particulier de problèmes que peut adopter un système pour survivre, c'est-à-dire pour se maintenir, pour évoluer et pour se transformer. Ainsi, pour Parsons, l'analyse fonctionnelle consiste à établir la classification des problèmes que tout système doit résoudre pour exister et pour se maintenir en activité (Rocher, 1971).

Dans un deuxième temps, le fonctionnalisme développé par Parsons ne se limite pas au système d'action : il s'étend également au système en action. Dès lors, il se distingue des courants précédents par l'importance qu'il accorde aux rapports entre l'analyse fonctionnelle et l'étude du changement en sociologie (Johnson, 1975). Aussi, il cherche à appuyer ses analyses sur une théorie dynamique et rigoureuse, d'où son intérêt pour l'approche structurelle-fonctionnelle dont il éprouvera la rigueur du cadre analytique. Le sociologue considère le structuro-fonctionnalisme comme un stade du développement de la théorie fonctionnaliste dans les sciences humaines (Parsons, 1951).

Dans un troisième temps, le fonctionnalisme parsonien est également qualifié d'évolutionniste (Johnson, 1975). En effet, selon Parsons, la société industrielle moderne est considérée comme le système social le plus complet puisqu'elle constitue le modèle qui regroupe les fonctions les plus différenciées (1951). Aussi, la société industrielle apparaît comme le terme d'une longue démarche où l'organisation sociale et la rationalité de l'homme se déploient et se réalisent de façon optimale (Rocher, 1971). Selon certaines critiques, cet aspect du fonctionnalisme parsonien constitue la source du statisme social reproché au sociologue. En ce sens, et quoique le fonctionnalisme de Parsons soit dynamique puisque qu'il s'intéresse aux échanges et aux interactions entre les structures du système social, le caractère évolutionniste qu'il contient à certains moments donne lieu à une interprétation statique de la société industrielle, société qui constituerait l'aboutissement ultime de l'évolution sociale. Ainsi, quoique encore perfectible, la société moderne ne peut subir de transformation radicale sans subir de régression sur le plan de son développement (Rocher, 1971).

À travers la théorie structuro-fonctionnaliste, Parsons affirme que la fonction d'un système vivant correspond à un ensemble d'activités destinées à répondre à un besoin ou à des besoins du système en tant que système (Rocher, 1972). En ce sens, la notion de fonction apparaît essentielle à toute analyse systémique. Parsons (1951) ajoute que cette notion est également centrale à la compréhension de tous les systèmes vivants. En somme, pour ce théoricien, un système d'action fonctionne et se maintient lorsqu'il sait répondre à deux types de besoins. La première catégorie de besoins renvoie aux rapports du système d'action avec son milieu, tandis que la seconde réfère aux exigences de l'organisation interne du système. À cet égard, Parsons explique que le système d'action est composé d'unités qui ont des interactions entre elles. Ces relations sont à la fois de différenciation et d'intégration (Rocher, 1972).

2.2.5 Les origines du fonctionnalisme en relations internationales

En plus de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la sociologie, une autre discipline des sciences humaines s'intéresse à la même époque à la théorie fonctionnaliste. S'inspirant de l'héritage légué par Durkheim ainsi que des travaux de Merton, Parsons et plusieurs autres, les sciences politiques développent leur propre conception du fonctionnalisme. Ainsi, en 1943, David Mitrany, surnommé le père du fonctionnalisme en relations internationales, présente la première ébauche de cette théorie. Il s'appuie sur l'idée que la fonction du système politique est de satisfaire les besoins de l'homme (Mitrany, 1975). Selon lui, il est impératif que les États renoncent à leur logique propre et qu'ils développent une large coopération entre eux (Smouts, 1998). Conséquemment, Mitrany s'intéresse aux limites et aux possibilités que présentent les différentes échelles d'intervention politique tel que l'État national, l'Europe, les acteurs régionaux, etc. Ses travaux ont été repris par les théoriciens qui l'ont suivi, notamment par Ernst Haas (1968) et Joseph Nye (1968), dans le même esprit de préoccupation pour l'intégration, soit la notion même qui occupe également une place importante dans le fonctionnalisme proposé par Parsons.

Certains auteurs affirment aujourd'hui que les théories développées subséquentement aux principes que propose Mitrany sont responsables de la construction européenne, faisant

référence à la stratégie de l'intégration préconisée plus particulièrement depuis 1957 (Hoffman, 1988). Cette stratégie soutient que l'intégration de structures économiques et politiques doit se réaliser selon un processus dynamique ascendant, donc irréversible, où certaines compétences seront transférées à des institutions internationales ou régionales. Ce processus implique un transfert progressif de certaines compétences qui relèvent de la souveraineté des États vers d'autres acteurs, exigeant ainsi des États qu'ils abandonnent une part de leur souveraineté. Dès lors, une ouverture se crée pour les nationalismes minoritaires qui cherchent à accroître leurs champs de compétence tant au niveau régional que par le biais d'organisations internationales tel que les Quatre moteurs de l'Europe et l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).⁵

2.2.6 Le néo-fonctionnalisme

Dans la continuation de Mitrany, Haas élabore les bases de la théorie néo-fonctionnaliste où il démontre que la construction européenne est une dynamique qui regroupe une pluralité d'acteurs (Smouts, 1998). S'intéressant particulièrement aux relations internationales, il explique que celles-ci ne se limitent pas uniquement aux rapports entre chefs d'État ou diplomates et prétend que l'Europe se réalisera davantage par le politique que par la technocratie (Haas, 1968). Pour lui, la supranationalité constitue une finalité en relations internationales alors que, pour d'autres auteurs, les relations internationales perdent complètement leurs sens sans les États-nations puisque, malgré tout, ceux-ci demeurent maîtres du jeu. À cet effet, Hoffman pense que les États acceptent l'intégration fonctionnelle à l'Europe uniquement pour servir leurs intérêts et seulement dans des domaines jugés non essentiels. Par exemple, les États refusent d'abandonner leurs pouvoirs lorsqu'il est question de politique extérieure et de défense (Smouts, 1998).

⁵ Les Quatre moteurs de l'Europe désignent quatre régions européennes (Bade-Wurtemberg, Lombardie, Rhône-Alpes, Catalogne) qui ont officialisé entre elles un accord de coopération en septembre 1988 afin de gagner en influence au niveau européen tandis que l'ARE regroupe plus de 250 régions de 32 pays différents. Les objectifs de l'ARE sont notamment de développer la

En somme, le néo-fonctionnalisme proposé par les politicologues s'intéresse aux rôles des élites et des bureaucraties transnationales. Il stipule notamment qu'en adoptant des habitudes de coopération au niveau international, les élites en viendront à préconiser la coopération plutôt que l'affrontement (Mitrany, 1975). Partant, l'intégration des différents acteurs se fera plus facilement en raison de l'existence d'institutions internationales ayant prééminence sur les États et du pouvoir qui leur est octroyé. Les théoriciens néo-fonctionnalistes appliquent couramment les principes de cette théorie à l'Union européenne puisque celle-ci constitue un bon exemple de l'extension de la coopération entre les différentes sphères d'intervention politique. De plus, la création d'une Europe unie témoigne d'une volonté de négociation et d'intégration politiques par les différents membres qui s'inscrivent directement dans la logique proposée par le fonctionnalisme en relations internationales (Hoffman, 1988).

En optant pour le fonctionnalisme comme cadre théorique de ce mémoire, nous croyons être plus à même de faire ressortir les fonctions et les dysfonctions du système étudié, c'est-à-dire les relations politiques, sociales, culturelles et économiques entre les différents acteurs retenus et présentés ultérieurement qui permettent l'harmonie du système social concerné et celles qui la gênent. À cet égard, signalons que le fonctionnalisme se propose d'expliquer à la fois le comportement de chaque élément et celui de l'organisation de l'ensemble des éléments.

Signalons d'autre part que le cadre théorique de ce mémoire s'inspire davantage du structuro-fonctionnalisme de Parsons que des autres courants fonctionnalistes ainsi que du néo-fonctionnalisme développé en relations internationales. Rappelons qu'au milieu du siècle dernier celui-ci (1951) développa l'idée qu'une société et sa culture forment un système intégré d'accomplissement de fonctions. Toutefois, une critique s'impose puisque, selon la théorie qu'il présente, le fonctionnalisme s'intéresse généralement au présent où la culture doit être étudiée dans une perspective synchronique. Or, il importe de noter que les acteurs

coopération interrégionale et d'accroître le rôle politique des régions en Europe. Il est à noter que Pujol a été élu à la présidence de l'ARE de 1992 à 1996 (Paquin, 2003).

sociaux portent avec eux leur histoire et que celle-ci représente un élément potentiellement structurant de leur logique d'action, et ce, parfois même à leur insu.

Finalement, il convient de signaler qu'une fonction ne constitue pas seulement un rôle joué par un élément dans un ensemble. De manière plus précise, il s'agit surtout de l'acte spécifique à chaque organe qui favorise le déploiement du tout dans lequel il prend sens (Boudon, 1983). En somme, chaque activité remplit une fonction indispensable à la conservation du tout. Cela posé, lorsque nous y référerons, il nous sera davantage possible, postulons-nous, de saisir la dynamique des relations qui permettent à la société catalane de maintenir une forte cohésion sociale et d'affirmer son identité socio-politique.

2.2.7 Fonctionnalisme et l'affirmation identitaire catalane

Dans l'optique d'établir un lien entre le courant théorique retenu et la problématique étudiée, et à la lumière des différentes caractéristiques de la Catalogne et de l'Espagne présentées précédemment, nous nous attarderons maintenant à démontrer de quelle manière les emprunts faits à la théorie fonctionnaliste s'appliquent à notre objet d'étude. Dans cette optique, nous aborderons les éléments qui font office de fonction ou de dysfonction à travers le système étudié. Puisque l'objectif ultime de cette recherche est d'établir si l'appropriation d'une eau *surterritorialisée*, puisque que constitutive à la territorialité de tous ceux qui y sont riverains, permet à la Catalogne d'affirmer son identité socio-politique, les différents acteurs concernés par ce processus seront identifiés, ainsi que les pôles à l'intérieur desquels se regroupent les fonctions qui permettent l'affirmation identitaire catalane.

Avant tout, il est impératif de souligner que le modèle théorique retenu pour cette réflexion et ici présenté ne se veut aucunement absolu, ce dans la mesure où nous ne procéderons pas ici à une application exhaustive de la théorie fonctionnaliste. À cet égard, les éléments qu'il regroupe ont été l'objet d'un choix modulé par nos objectifs; c'est pourquoi il ne prétend pas refléter la réalité socio-politique catalane de façon intégrale. Comme les acteurs et les fonctions sont multiples et complexes dans les faits, le modèle proposé constitue une simplification des conditions réelles. Aussi, comme il s'agit d'un modèle théorique qui

s'appuie sur des composantes dynamiques et évolutives, les relations établies entre les acteurs, les pôles et les fonctions sont appelées à connaître des variations importantes. Conséquemment, la structure du modèle présenté s'en trouverait également altérée. Cela dit, et pour des fins de schématisation, quatre acteurs ont été retenus : la Catalogne, l'Espagne, les régions politiques et économiques de l'Union européenne puis l'Union européenne elle-même. Ces protagonistes se sont vus attribuer des pôles d'interaction autour desquels s'articulent des fonctions spécifiques propres à l'affirmation identitaire catalane ou non, tel que présenté par la figure 2.1 ainsi que dans le tableau 2.1. Nous nous intéresserons donc à chacun de ces acteurs afin de saisir autant que faire se peut la dynamique du processus d'affirmation identitaire catalan.

Figure 2.1 Cadre théorique

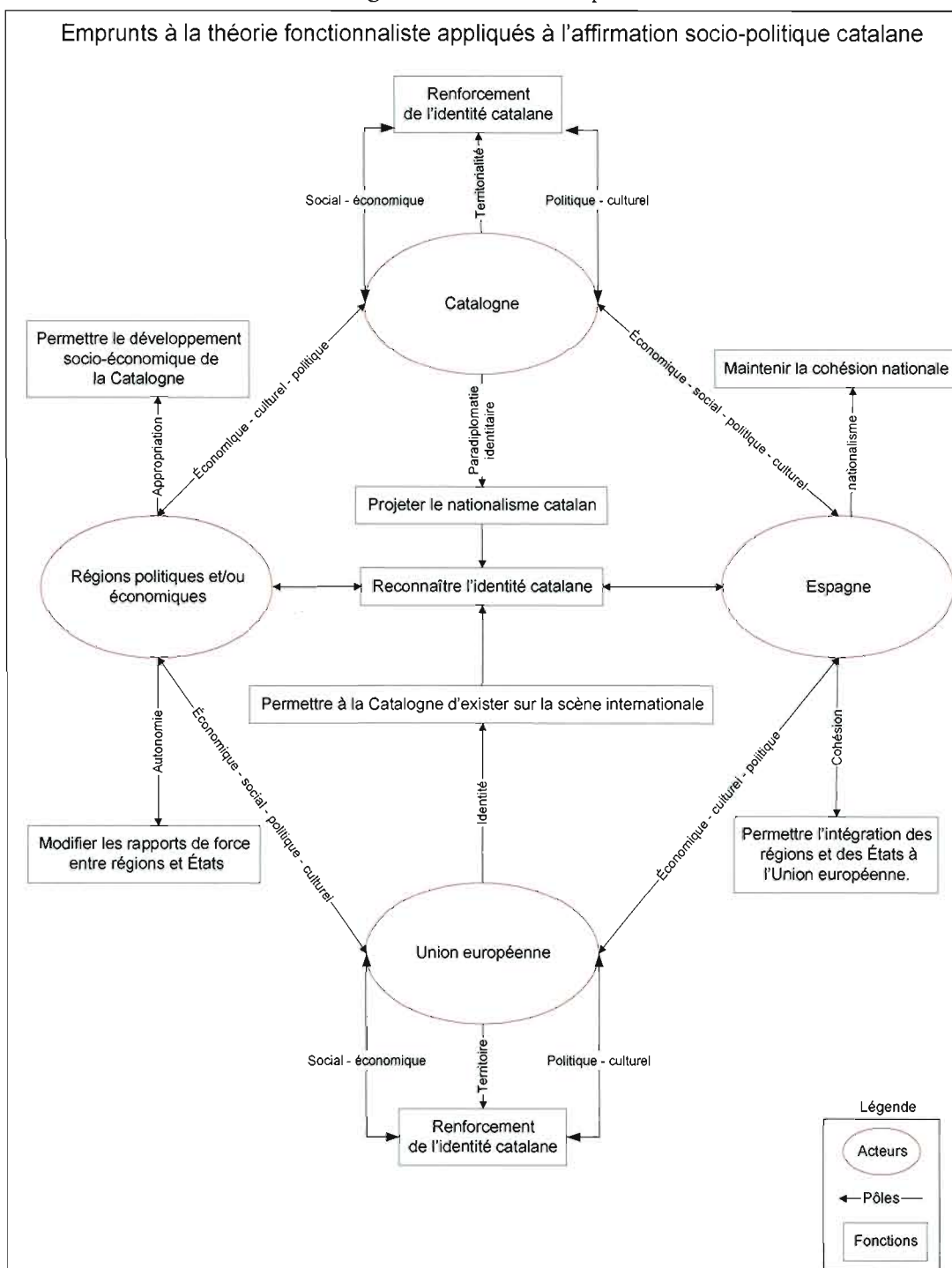


Tableau 2.1 Acteurs, pôles et fonctions du système identitaire socio-politique catalan

Acteurs	Pôles	Fonctions
Catalogne	Économique Politique Social Culturel	Renforcement de l'identité catalane Projection du nationalisme Constitution de l'Union Européenne indirectement comme entité supra-nationale
Espagne	Économique Politique Social Culturel	Maintenir la cohésion nationale Intégration à l'Union européenne
Union européenne	Économique Social Politique Culturel	Permettre à la Catalogne d'exister sur la scène internationale Modifier les rapports de force entre régions et États
Région économiques et/ou région politiques	Économique Politique Culturel	Reconnaître l'identité catalane Permettre le développement socio-économique de la Catalogne

2.3 Acteurs, pôles d'influence et fonctions du système identitaire socio-politique catalan

2.3.1 La Catalogne

Comme il a été mentionné, la Catalogne revendique davantage d'autonomie à l'intérieur de l'Espagne sans toutefois chercher à réaliser son indépendance. En ce sens, la *Generalitat* cherche à récupérer certaines compétences qui relèvent de l'autorité de Madrid. À titre d'exemple, Ithurralde (2002) explique que la Catalogne peut manifester des ambitions économiques en Europe, mais que, pour parfaire ses avancées économiques, la région souhaiterait disposer d'un pouvoir fiscal proportionnel à son pouvoir économique. Or, si la région est la plus puissante du pays au niveau économique, il demeure qu'avant le référendum de juin 2006 visant à approuver le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne, ses attributs financiers et fiscaux ne la distinguaient en rien des autres communautés autonomes (Jan, 2006). Cherchant depuis plusieurs années à accroître ses compétences linguistiques, politiques, économiques et culturelles, ce nouveau cadre institutionnel a permis à la communauté autonome de récupérer certains pouvoirs fiscaux concédés par le gouvernement central.

Les pôles⁶ attribués à la Catalogne sont d'ordre économique, politique, social et culturel puisque la nation utilise tous les moyens disponibles afin de faire valoir son désir d'autonomie. À cet égard, la première fonction retenue pour cet acteur est le renforcement de l'identité nationale sur le territoire catalan. Cette fonction s'appuie sur la consolidation d'un projet nationaliste basé sur des impératifs politiques, sociaux, culturels et économiques (Keating, 1997). La seconde fonction retenue est la projection du nationalisme catalan sur les scènes nationale et internationale. Aussi, la politique étrangère subétatique catalane s'inscrit dans une démarche où la paradiplomatie identitaire a pour objectif principal le renforcement de la nation minoritaire dans le cadre d'un pays multinational (Paquin, 2003). À cet effet, Paquin (2001, 2003) explique que les nations minoritaires ont souvent pour objectifs de chercher à se faire reconnaître par les autres acteurs politiques et d'acquiescer via cette

⁶ Les pôles constituent des sphères d'interactions autour desquelles s'articulent les fonctions qui assurent la pérennité du système dont l'objectif ultime est le renforcement de l'affirmation identitaire catalane.

reconnaissance sur la scène internationale les ressources manquantes sur leur territoire pour leur développement.

2.3.2 L'Espagne

Le second acteur est l'Espagne. Les pôles qui caractérisent le pays sont de la même nature que ceux retenus pour la Catalogne. Les fonctions qui y sont associées sont le maintien de la cohésion nationale et l'intégration à l'Union européenne. Comme plusieurs États fédérés, l'Espagne doit relever une multitude de défis en lien avec les diversités culturelles et économiques qui caractérisent son territoire. En plus de la mémoire collective propre à chacune de ces nations, leur prospérité économique, de même que leur statut de nationalités d'origine reconnu par la Constitution, participent eux aussi des rapports de force et des revendications qui persistent entre elles et la capitale nationale, d'autant plus que ces deux régions prétendent à l'élargissement de leurs champs de compétences. Aussi, comme le gouvernement de Madrid doit constamment recourir à l'appui des Catalans pour entériner ses décisions, un mouvement de balancier se fait sentir dans les rapports de force qui existent entre Madrid et Barcelone, obligeant la capitale à faire des concessions politiques au profit de la Catalogne. À cet égard, il apparaît que le gouvernement de Felipe Gonzalez a fait la reconnaissance officielle de la nécessité de rendre possible une plus grande participation des régions à l'élaboration des positions espagnoles devant l'Union européenne. En échange, il obtient le soutien du parti *CiU* envers son gouvernement (Bassets, 1998). Lacoste (1998) confirme également ce jeu de pouvoir entre les deux rivales en rappelant que le gouvernement madrilinois de José Maria Aznar a également dû faire certaines concessions politiques afin d'obtenir le soutien du leader catalan Jordi Pujol et de son parti, soutien nécessaire à la formation d'un gouvernement majoritaire. En somme, il apparaît que le poids économique majeur de la Catalogne à l'intérieur de l'Espagne, auquel s'ajoute un poids politique important, fait de cette région tantôt une adversaire, tantôt un partenaire incontournable pour le gouvernement de Madrid (Del Moral Ituarte, 1998).

La deuxième fonction retenue relève de l'intégration de l'Espagne à l'Union européenne et donc, parallèlement, de l'intégration des régions que regroupe le pays. Certains auteurs

avancent que l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne en tant que membre fondateur tient en grande partie à l'essor économique de la Catalogne, région qui, en vertu de son développement technologique des dernières années, témoigne de la croissance et de la modernisation du pays (Paquin, 2003). Cela étant, l'Espagne et la Catalogne sont toutes deux favorables à l'Union européenne. Le fait que l'Espagne se joigne au processus d'élargissement de l'Europe en 1986 en devenant membre de la Communauté européenne lui procure une stabilité politique et économique déterminante ainsi qu'une crédibilité notable auprès des acteurs impliqués dans cette démarche d'intégration. Par contre, si aujourd'hui l'Union européenne permet aux nations sans État d'exister sur la scène internationale en modifiant les rapports de force traditionnels entre État et régions, il apparaît clairement que la Catalogne serait moins bien positionnée si l'Espagne était restée un acteur de second ordre dans ce projet d'union. En décalage et marginalisé, le pays serait en opposition avec les principaux acteurs qui participent actuellement de sa politique étrangère et de son rayonnement international.

La fonction d'intégration est donc à double sens puisque l'Espagne doit en grande partie sa place au sein de l'Union européenne à la prospérité économique de la Catalogne, symbole de la croissance du pays. La Catalogne, pour sa part, n'aurait pas obtenu la crédibilité qu'on lui accorde si elle existait indépendamment de l'Espagne. En effet, si la nation fait figure de région riche à l'intérieur de l'Espagne, elle apparaît comme une région relativement faible à l'intérieur de l'Union européenne (Ithurralde, 2002).

2.3.3 L'Union européenne

Le troisième acteur retenu est l'Union européenne. Les pôles qui lui sont associés sont encore une fois de nature politique, économique, culturelle et sociale. En ce qui a trait aux fonctions qui en découlent, il apparaît que cette entité politique permet à la nation catalane d'exister sur la scène internationale en tant qu'acteur politique et économique car elle lui procure un espace favorable au développement et à la réalisation des fondements de sa paradiplomatie identitaire. Aujourd'hui, avec le projet d'une Europe unie, les nations sans États ont la possibilité de faire valoir leurs intérêts auprès d'acteurs internationaux, ce qui leur permet

d'exister sur la scène politique et économique internationale. En ce sens, Dieckhoff explique que :

lorsqu'une région à identité forte comme la Catalogne ne parvient pas à s'émanciper autant qu'elle le souhaiterait de la tutelle du gouvernement espagnol à Bruxelles, elle joue au maximum la carte européenne pour affirmer sa vocation internationale en court-circuitant le plus possible l'État central (2001 : 38).

Pour les nationalistes catalans, le processus européen apparaît comme un agent de corrosion des pouvoirs étatiques qui implique des changements dans les fonctions que remplit l'État. Selon Ithurrealde (2002), il en découle une dissociation du couple État-nation par la perte d'identification entre les deux termes, d'où l'ouverture d'une brèche pour les nations sans État à l'intérieur de l'Europe. Or, si les hiérarchies traditionnelles sont encore en jeu puisque la négociation avec l'État central reste incontournable pour acquérir un pouvoir politique plus important, la Catalogne renforce toutefois son affirmation identitaire par ses percées économiques sur la scène européenne en participant par exemple à des organisations internationales telles que les Quatre Moteurs pour l'Europe et l'Eurorégion (Ithurrealde, 2002).

Dans le même ordre d'idées, la seconde fonction attribuée à l'Union européenne relève de la modification des rapports de force qu'elle engendre entre les régions et les États. Aussi, comme l'unification politique du continent européen s'appuie d'abord sur des fondements économiques, une certaine standardisation des dispositifs économiques, sociaux et politiques apparaît nécessaire afin d'établir un cadre qui permette à tous les membres de promouvoir leurs intérêts de façon équitable. Dans ce contexte, la mobilisation régionale est fortement encouragée par les institutions européennes.

2.3.4 La région

Le dernier acteur retenu est la région et regroupe à la fois les régions économiques et les régions politiques de l'Union européenne. Les pôles qui caractérisent la dynamique de la Catalogne vis-à-vis des régions sont de nature économique, politique et culturelle. Aussi, la principale fonction, mais également la principale dysfonction qui y est associée, est la

reconnaissance ou non de l'identité socio-politique catalane. En ce sens, il apparaît que certaines régions sont portées d'emblée à s'unir à la Catalogne, souvent pour des raisons économiques, privilégiant des relations interrégionales qui ne passent pas obligatoirement par Madrid.

Le fait de court-circuiter ainsi les échanges qu'entretiennent Barcelone et Madrid par l'entremise d'acteurs régionaux dont l'importance économique est variée mais souvent peu menaçante, permet à la Catalogne d'aujourd'hui de maintenir des relations diplomatiques cordiales et généralement peu conflictuelles avec la capitale nationale. Rappelons à cet égard que, comme les relations diplomatiques internationales se dessinent aujourd'hui sous de nouvelles formes où l'État-nation n'est plus le seul acteur légitime, il apparaît périlleux pour l'équilibre politique et le maintien de la cohésion nationale de remettre en question les activités, les initiatives et les décisions économiques et politiques de la Catalogne. Cela dit, il est arrivé dans le passé que Madrid conteste certaines activités du gouvernement catalan devant le tribunal de l'Union européenne, notamment en ce qui relève de sa politique étrangère. Toutefois, la plupart des initiatives économiques interrégionales, même si elles impliquent à moyen et à long terme une redéfinition des rapports de force présumés entre États et nations sans État, sont généralement acceptées, voire même normalisées, par les acteurs nationaux (Keating, 1997).

Maintenant que nous avons défini les acteurs étudiés, leurs pôles d'influence et les fonctions qui s'y rattachent, précisons le cadre conceptuel qui vient alimenter notre cadre théorique.

2.4 Un cadre conceptuel fonctionnaliste

Le cadre conceptuel de ce mémoire s'appuie sur les concepts-clés qui constituent l'assise de notre problématique : le territoire, l'identité, l'appropriation et le nationalisme. Ces concepts devraient nous permettre d'approfondir davantage le rôle attribué aux acteurs, aux pôles et aux fonctions du système identitaire socio-politique catalan. Dans la même optique, des concepts opératoires viennent alimenter et enrichir les concepts-clés retenus, soit l'autonomie, la paradiplomatie identitaire, la territorialité, la cohésion sociale. Ces notions

sont également déclinées en variables et en indicateurs, comme en témoigne le tableau 2.2. Les pages qui suivent présentent successivement chacun de ces concepts afin de cibler spécifiquement la signification qui leur est accordée dans le cadre de ce mémoire.

Tableau 2.2 Cadre conceptuel

Concepts clés	Concepts opératoires	Variables	Indicateurs
Territoire	Autonomie	Pouvoirs politiques	Constitution espagnole (statut particulier) Champs de gouvernance catalans
		Pouvoirs économiques	PIB de la Catalogne Bilan hydrique catalan/Bilan hydrique espagnol
Identité	Paradiplomatie identitaire	Mise en valeur de la Catalogne	Présence au sein de conseils et d'organismes nationaux et internationaux Visites diplomatiques du président catalan à l'étranger Entités politiques où le catalan est une langue officielle
Appropriation	Territorialité	Projets de transfert d'eau en Espagne	Petit volume d'eau : 0 à 100] millions de m ³ /an) Moyen volume d'eau :]100 à 500] millions de m ³ /an Grand volume d'eau : plus de 500 millions de m ³ /an
			Présence de mobilisations sociales en faveur ou contre les projets de transfert d'eau
Nationalisme	Cohésion sociale	Volonté politique	Concessions faites par Madrid pour obtenir l'appui politique catalan Projet de solidarité hydraulique nationale (PHN et SIEHNA). Constitution espagnole (article 2)

2.4.1 Le territoire : support de l'identité et de l'autonomie politique

À priori, le territoire constitue un espace délimité par des frontières reconnues par ceux qui l'habitent ainsi que par ceux qui y sont extérieurs. En sciences politiques, le territoire correspond à un espace délimité qui répond à la logique d'un État (Lévy In Lévy et Lussault, 2003). Attendu qu'il est encore avant tout l'espace d'une dynamique sociale (D'Aquino, 2002), il est une œuvre humaine et constitue un espace approprié car il est la base géographique de l'existence sociale : toute société a du territoire et produit du territoire (Bailly et Béguin, 2003). Le territoire est enfin plus qu'une création collective car il est muni d'un « système de référents historiques, politiques et économiques dont la restitution émotionnelle est collective, mais voulue, souhaitée ou imposée par les pouvoirs politiques en place, ou les groupes sociaux dominants » (Lasserre, 2003 : 218).

Comme le territoire revêt depuis toujours un caractère fondamental dans l'organisation des sociétés, il occupe donc une dimension particulière dans l'histoire de l'homme. Il représente bien plus qu'une source possible de richesses, constituant également « le signe extérieur de la puissance et de la vérité identitaire du groupe. Fondé sur l'identité, le territoire et ses avatars nourrissent la pérennité des identités collectives » (Thual, 1999 : 186). Et il en est ainsi, ajoute le même Thual, parce que :

le territoire apparaît comme désiré, puis accaparé, puis disputé, parce qu'il est avant tout perçu comme indispensable à l'accomplissement d'une volonté de puissance mais aussi parce que cette volonté d'expansion est dictée par une volonté d'expansion territoriale qui puise ses forces dans l'identitaire (*Ibid.* : 185).

Pour Marié, le territoire est « le lieu privilégié où s'élaborent les identités, où se construisent et se reproduisent les altérités » (Marié, 1984 In Di Méo, 1998 : 277). Les concepts de territoire et d'identité sont donc intimement liés car le territoire résulte de l'appropriation collective de l'espace par un groupe et sert ainsi de support aux sentiments d'identité (Claval, 1996). De plus, l'identité collective se définit par rapport à un sentiment d'appartenance à des espaces et à des lieux qui, une fois symbolisés, deviennent le territoire (Di Méo, 1998).

Ce rapport identité-territoire que développent les collectivités rend particulièrement intéressant les processus de coopération transfrontalière entre nations. En effet, la proximité spatiale, ainsi que la pluralité des enjeux et des intérêts qui en découlent, jouent un rôle fondamental dans toute élaboration d'une identité territoriale (D'Aquino, 2002). À cet effet, Palard révèle que

les territoires transfrontaliers représentent des lieux stratégiques, voire emblématiques, en raison de la forte production identitaire qui s'y est traditionnellement développée et du rôle qu'ils jouent dans la dialectique de la fragmentation et de l'intégration (1999 : 676).

En ce sens, les relations de coopération et d'affrontement qu'entretient la Catalogne avec ses régions voisines en France et en Espagne traduisent sa volonté d'affirmation identitaire ainsi que son désir d'être reconnue comme une nation autonome sur un territoire précis. À cet effet, les sciences politiques définissent l'autonomie d'un peuple comme « le droit de se gouverner sans la moindre contrainte extérieure » (De Bea et Sandahl, 1976 : 20). Cette notion s'appuie sur la volonté d'un groupe d'individus à se rendre maître de leur existence. Ainsi, « l'autonomie d'un groupe politique ou d'un territoire consiste donc au droit reconnu à ce groupe ou à ce territoire de s'organiser et de s'administrer lui-même sous certaines conditions ou certaines limites » (Busnel et al., 1995 : 32.).

Par ailleurs, les modifications politiques et économiques qu'engendre la construction de l'Union européenne permettent aux régions qui prennent place sur la scène européenne d'acquérir une plus grande autonomie. En ce sens, Paquin explique que

le résultat de l'intégration des régions à l'Union européenne est double : les communautés autonomes voient leur autonomie grandir et leurs responsabilités politiques reconnues alors que l'État espagnol ne considère plus les acteurs subétatiques en politique étrangère comme un danger pour l'unité du pays (2003 : 128).

Il est donc peu surprenant de constater que la Catalogne est favorable à l'autonomie dans le cadre de l'Union européenne (Paquin, 2001). En ce qui relève de la ressource eau, la notion

d'autonomie revêt une importance fondamentale dans le cadre de cette recherche en raison du statut particulier qui caractérise les communautés espagnoles. À cet effet, Lacoste (2001a) explique que plusieurs tensions qui apparaissent dans la gestion et dans l'exploitation de l'eau traduisent souvent des rivalités politiques qui existent sur le territoire concerné.

2.4.2 Paradiplomatie identitaire :

Afin de définir le concept de paradiplomatie identitaire, nous emprunterons la définition proposée par Paquin pour qui celle-ci est « une politique étrangère subétatique dont l'objectif fondamental est le renforcement ou la construction de la nation minoritaire dans le cadre d'un pays multinational » (2003 : 12). De plus, l'objectif de la paradiplomatie n'est pas la réalisation de l'indépendance, mais plutôt l'appropriation de ressources qui font défaut à l'interne, en plus de chercher à se faire reconnaître comme nation au niveau international, « processus essentiel de toute tentative de construction de la nation » (*Ibid.*).

Par ailleurs, il est possible de porter un regard simultanément positif et négatif sur le développement d'une paradiplomatie identitaire. Palard précise ainsi qu'il peut s'agir d'un jeu à somme positive lorsque « les gains en terme de position désormais acquise sur la scène internationale et de capacité de participation aux processus de décision dont bénéficient les acteurs régionaux sont nettement plus importants que le processus d'érosion et la perte de centralité que subit l'État » (1999 : 668). Toutefois, d'autres auteurs affirment que « le développement de relations internationales au niveau infraétatique est synonyme de tensions et de lutte de pouvoirs » (Dehousse, 1989 : 51). En effet, afin de contrer leur incapacité à orienter les politiques du gouvernement central, les mouvements nationalistes subétatiques cherchent souvent à instaurer des relations internationales qui échappent au moins partiellement au contrôle de l'État. Et comme « l'action internationale des régions est souvent perçue comme une atteinte à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale » (Paquin, 2001 : 76), cela attise facilement les tensions déjà existantes au sein d'un État.

D'autre part, le contexte européen s'avère propice aux mouvements nationalistes subétatiques puisque ceux-ci tendent non pas à la préservation de l'intégrité territoriale mais plutôt à

favoriser la collaboration transnationale entre acteurs régionaux. En ce sens, Paquin explique que « la logique des nationalismes subnationaux est alors de s'affranchir de la tutelle de l'État central au profit de Bruxelles, qui est présumée moins hostile à leurs revendications » (*Ibid.* : 79). En somme, le développement d'une paradiplomatie identitaire répond à des impératifs fonctionnels où la nation sans État cherche à consolider ses relations internationales.

2.4.3 Appropriation des espaces hydriques et territorialité

Un autre concept d'importance que nous emploierons dans le cadre de notre recherche est l'appropriation. Cette notion s'insère en toute logique avec les deux concepts définis précédemment car elle renvoie à l'affirmation d'une identité par l'application d'une forme de pouvoir. L'appropriation participe également d'une forme de délimitation territoriale et physique et réfère aux concepts de territoire et d'espace. À cet égard, Frémont (1999) précise que chaque portion d'espace ou de territoire se présente à l'homme comme un droit de faire ou de ne pas faire et que l'appropriation, de différentes manières, réduit et régleme l'usage de l'espace. De plus, en raison de ses dimensions matérielle et idéelle, Poche affirme que « tout territoire est appropriable et approprié » (1983 : 8), ce qui révèle bien cette relation entre le territoire et les jeux de pouvoirs.

Aussi, dans le cadre de ce mémoire, nous définissons le concept d'appropriation territoriale en prenant appui sur l'idée que l'appropriation traduit une certaine capacité de pouvoir faire sien un espace plus valorisé que les autres (Di Méo, 1998). Dans le même ordre d'idées, D'Aquino explique que l'appropriation constitue « un phénomène de représentation par lequel les groupes humains pensent leur rapport à l'espace matériel » (2002 : 11) et que ce processus ne peut se construire sans l'intégration progressive d'un sentiment local qui prend origine dans un processus mental collectif.

L'appropriation caractérise l'action d'un individu ou d'un groupe en vue de garantir notamment l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace. Ainsi, l'appropriation peut être définie comme un processus psycho-spatial, individuel ou

collectif, qui reflète une forme de liberté de disposer d'un espace ou d'une propriété selon des usages particuliers et des signes culturels spécifiques (Ruegg, 2004). En somme, l'appropriation est une forme de pratique sociale et spatiale qui caractérise une relation privilégiée aux lieux. Ruegg (2004) ajoute que l'appropriation est nécessaire à un acteur individuel ou collectif pour qu'il puisse réaliser ses projets car elle sous-entend à la fois une notion de pouvoir et d'affirmation identitaire. Elle est également l'expression matérielle d'une symbolique socio-culturelle.

En ce qui concerne la ressource hydrique, son appropriation apparaît être un moyen pour le gouvernement catalan de se distinguer face aux décisions prises par l'État espagnol. Puisque la Catalogne a le désir d'exercer une forme d'autonomie plus large, la prise de possession, et donc le contrôle puis la maîtrise d'une ressource naturelle, lui permet de mettre de l'avant des initiatives personnelles en ce qui relève de la gestion, de l'utilisation et de la mise en valeur de cette ressource naturelle. Comme l'appropriation implique généralement soit une situation de conflit, soit dans le cas de la Catalogne une forme de partenariat avec les autres acteurs impliqués, il en résulte une modification des rapports entretenus avec l'État central. En effet, la normalisation des relations entre Madrid et la Catalogne se trouve rompue puisque la communauté autonome fait appel à d'autres acteurs pour atteindre ses objectifs d'élargissement de ses compétences. Parallèlement, la nature des échanges qui existent entre la Catalogne et les autres protagonistes se trouve également transformée puisque ceux-ci considèrent la Catalogne apte à agir au même titre qu'un État-nation dans la gestion de la ressource hydrique.

Le concept de territorialité constitue un autre élément important dans le cadre de ce mémoire. Cette notion découle de la représentation de l'espace dans la conscience des individus et du rapport qu'entretient une société avec un territoire. À cet égard, Bailly et al. (2004) précisent que la territorialité constitue une identification socio-spatiale qui traduit cette prise de conscience de l'enracinement humain. Aussi, la territorialité est « le comportement par lequel des personnes utilisant des espaces semblables s'identifient à cet espace et désirent y marquer leur contrôle » (*Ibid* : 51). Ainsi, elle tend à révéler les relations que les groupes humains

entretiennent avec leur environnement. La territorialité est également liée aux comportements géopolitiques qui animent une nation (Thual et Chauprade, 1998). Dans cette optique, elle correspond à

la traduction d'actes politiques, sociaux, culturels guidés à la fois par les idéologies et l'état des rapports sociaux. Les localisations spatiales expriment aussi bien les désirs, les ambitions que les contradictions des hommes ; l'espace est un enjeu permanent au niveau des individus et des organisations (Bailly et al., 2004 : 53).

Cela dit, la territorialité peut également renvoyer à une appropriation de l'espace qui, entendu le caractère foncièrement abstrait de celui-ci, se réalisera notamment par l'opérationnalisation de stratégies géopolitiques d'affirmation identitaire, et ce, dans l'objectif de répondre à une forme de bien-être. Conséquemment, la territorialité peut, lorsqu'elle induit un processus d'appropriation, être une source de tensions et de conflits entre les différents acteurs qui utilisent le sol. L'histoire de l'Espagne révèle ainsi que le pays est caractérisé depuis plusieurs décennies par une forte volonté de contrôler et de maîtriser la ressource hydrique.

2.4.4 Le nationalisme : vecteur de cohésion sociale et de revendications identitaires

Un autre concept important dans le cadre de ce mémoire est le nationalisme. Afin de le préciser, nous emprunterons à Gellner la définition suivante selon laquelle le nationalisme est « l'expression d'un sentiment national fort de la part d'un individu, d'un groupe ou d'une population. Mais de manière plus précise, elle fait allusion à un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes » (1999 : 11) car le nationalisme constitue « l'exaltation de l'identité et de l'unité nationales » (Dubreuil, 1995 : 106). Cela dit, nous trouvons également pertinent de tenir compte de la relation entre le nationalisme et l'environnement proposé par Nogué et Vicente afin d'établir un lien entre les nationalismes catalan et espagnol et la gestion de l'eau en Espagne et en Catalogne : « Nationalisms could even be interpreted as a political response determined by the local environment, in which landscape plays a determining role as the expression of collective identities (Nogué et Vicente, 2004 : 116).

Le concept de nationalisme, tel que nous l'utiliserons dans le cadre de ce mémoire, renvoie d'une part à l'État espagnol, et d'autre part à la Catalogne. À l'origine, le nationalisme espagnol a pris naissance lors de l'appropriation par la Castille de l'identité et du sentiment national. Comme il a été mentionné antérieurement, cette région se présente comme le symbole des vraies valeurs de l'Espagne et constitue le noyau du pays auquel doivent se soumettre les autres régions (Mateo Diaz, 1998). Par ailleurs, la Constitution de 1978 veut intégrer des réalités différentes : « l'Espagne en tant que nation espagnole et les nationalités, en tant que territoires qui voient leur passé et leur culture comme constitutifs d'une identité nationale propre » (*Ibid.* : 95). Depuis quelques années, il est possible d'observer une perte de sens des nationalismes traditionnels dans lesquels l'État occupait une place fondamentale. Le contexte européen et la mondialisation économique contraignent donc le gouvernement de Madrid à s'adapter aux transformations politiques en vue de maintenir une cohésion nationale. C'est par exemple sous la bannière de la solidarité hydrologique nationale que le gouvernement espagnol tente d'unifier le pays, reliant les régions entre elles par l'entremise d'un projet global de gestion de la ressource eau qui implique la généralisation de transvasements à tous les bassins versants. L'application des principes de solidarité et de cohésion se trouve ainsi au cœur de la solution proposée par Madrid (Lasserre, 2005).

Dans un autre ordre d'idées, le nationalisme minoritaire catalan que promeut le gouvernement de la *Generalitat* tend à investir les espaces de participation régionale, notamment par l'implantation d'une coopération transfrontalière avec les régions du Sud de la France. Lelièvre et Augé confirment ce phénomène et ajoutent même que « pour certains, la région devrait se substituer à l'État dans le cadre d'une Union européenne plus puissante » (2002 : 83). Ainsi, dans une logique d'expansion de son espace d'activité et d'influence pour opérationnaliser les objectifs de sa paradiplomatie identitaire, la Catalogne cherche à être active dans « les réseaux de coopération interrégionaux où elle cherche des ressources complémentaires pour sa stratégie économique et des partenaires pour faire pression sur les instances de l'Union européenne » (Keating, 1999 : 735). Aussi, les revendications identitaires qui accompagnent le désir d'autonomie de la Catalogne viennent façonner ses actions politiques et économiques et s'inscrivent directement dans une volonté de

promouvoir le nationalisme catalan tel que démontré par la mise sur pied d'une paradiplomatie identitaire de grande envergure.

Maintenant que nous avons précisé de quelle manière l'appropriation de l'eau et l'affirmation identitaire catalane s'inscrivent dans un cadre théorique fonctionnaliste, nous présenterons dans le prochain chapitre l'approche méthodologique employée pour réaliser ce mémoire ainsi que le cadre opératoire qui tous deux rendent compte de la démarche adoptée lors de notre analyse.

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Approche méthodologique

3.1.1 La pertinence géographique

La pertinence géographique de ce mémoire se manifeste de plusieurs manières. Tout d'abord, notre réflexion interpelle les rapports homme-territoire tout au long de ce mémoire. De plus, cette recherche trouve son assise au cœur d'un territoire, la Catalogne. C'est à partir de ce territoire que nous étudierons l'affirmation identitaire des Catalans, et ce afin de comprendre comment celle-ci s'opère à partir du territoire et des ressources de la collectivité. Ainsi, par les représentations et les valeurs dont il est chargé, le territoire de la Catalogne permettra de faire ressortir les enjeux liés à l'affirmation identitaire catalane qui relèvent de l'appropriation de l'eau.

Ensuite, le sujet traité fait appel à différentes échelles géographiques ainsi qu'aux différentes relations qui naissent de leurs imbrications. Si le terrain d'étude se situe d'abord à l'échelle régionale de la Catalogne, il demeure que les enjeux dont il fait l'objet s'insèrent dans une dynamique scalaire complexe où interrégional, national et continental sont interpellés.

Finalement, ce mémoire est étroitement lié à la particularité qu'a la géographie de permettre l'imbrication de plusieurs champs disciplinaires différents. Les outils dont dispose la géographie rendent possible la conjonction d'une multitude de perspectives provenant de diverses disciplines, faisant ainsi ressortir des liens entre différents phénomènes tel que les processus d'affirmation identitaire et l'appropriation d'une ressource naturelle. Les différents éléments mis en évidence sont alors enrichis par les emprunts faits aux autres disciplines. Dans cette optique, ce mémoire s'inscrit dans une perspective disciplinaire qui emprunte

principalement à la géographie culturelle, à la géopolitique et à la géographie sociale, tel qu'expliqué au chapitre précédent.

3.1.2 Cadre spatio-temporel

Comme il a déjà été mentionné, le cadre spatial de ce mémoire se situe d'abord à l'échelle régionale de la Catalogne. Afin d'appréhender la problématique dans sa globalité, nous référerons également à l'État espagnol, aux régions et aux pays voisins, ainsi qu'à l'Union européenne. En ce qui concerne le cadre temporel, nous étudierons essentiellement la période contemporaine. La compréhension de l'actuel contexte socio-politique catalan implique aussi une incursion dans le passé récent de la nation. Pour ce faire, nous retournons jusqu'aux années 1970, décennie marquée par la chute du régime de Franco et qui constitue un point tournant de l'histoire moderne de la Catalogne.

3.2 Méthode de collecte de données

Les données recueillies pour la réalisation de ce mémoire proviennent de sources primaires (texte constitutionnel, statistiques, entrevue avec Pujol publiée dans les journaux, etc.) et secondaires (monographies, articles scientifiques, etc.). L'instrument de collecte d'informations que nous avons principalement retenu tout au long de la recherche est l'observation documentaire. Ainsi, nous avons consulté des documents officiels publics, tel des textes législatifs, puis des sources non-officielles, tel que des monographies, des périodiques et des articles scientifiques. La consultation de sources statistiques et de documents cartographiques nous a également permis de recueillir nombre d'informations quantitatives et qualitatives utiles à la structuration de notre analyse tel que les données liées à la consommation de l'eau ainsi qu'à la disponibilité de cette ressource et à sa répartition sur le territoire catalan. Le choix de ces sources a été fait en fonction de la variété de l'information qu'elles proposent car leur utilisation a permis l'extraction d'informations factuelles, d'opinions et de conclusions scientifiques qui viennent soutenir l'argumentation proposée dans le cadre de notre mémoire.

3.3 Cadre opératoire

La démarche adoptée lors de l'étude d'un phénomène social est intimement liée à la question de recherche. Puisque l'objectif premier de ce mémoire est la compréhension du phénomène étudié, notre questionnement participe d'une recherche fondamentale de type empirique car elle cherche à dégager une proposition générale à partir des relations qui existent entre les différentes composantes du problème de recherche. Cette recherche s'appuie également sur la méthode inductive, méthode qui « consiste à remonter par inférence de l'observation empirique et de la description du particulier à des principes explicatifs généraux » (Cailly, 2003 : 232). Le but ultime de ce mémoire est somme toute de contribuer à enrichir la réflexion sur l'appropriation d'une ressource naturelle et son incidence sur l'affirmation d'une identité socio-territoriale et politique. L'approche privilégiée s'inscrit également dans une démarche d'exploration puisque notre méthode est caractérisée par l'observation et l'analyse de l'existence de liens géo-identitaires qui animent l'appropriation de cette même ressource. Comme nous ne contrôlons aucune des variables étudiées, il apparaît approprié d'observer l'objet d'étude ainsi que les facteurs qui l'influencent afin d'obtenir une analyse approfondie du sujet étudié.

Tableau 3.1 Variables et indicateurs

Concepts clés	Concepts opératoires	Variables	Indicateurs
Territoire	Autonomie	Pouvoirs politiques	Constitution espagnole (statut particulier) Champs de gouvernance catalans
		Pouvoirs économiques	Rapport du PIB de la Catalogne sur le PIB national Bilan hydrique catalan/Bilan hydrique national
Identité	Paradiplomatie identitaire	Mise en valeur de la Catalogne	Présence au sein de conseils et d'organismes nationaux et internationaux Visites diplomatiques du président catalan à l'étranger Échelles politiques où le catalan est une langue officielle
Appropriation	Territorialité	Projets de transfert d'eau en Espagne	Petit volume d'eau : 0 à 100] millions de m ³ /an Moyen volume d'eau :]100 à 500] millions de m ³ /an Grand volume d'eau : plus de 500 millions de m ³ /an
			Présence de mobilisations sociales en faveur ou contre les projets de transfert d'eau
Nationalisme	Cohésion sociale	Volonté politique	Concessions faites par Madrid pour obtenir l'appui politique catalan Projet de solidarité hydraulique nationale (PHN et SIEHNA) Constitution espagnole (article 2)

Afin de rendre opérationnel les concepts retenus, nous avons sélectionné divers variables et indicateurs, présentés schématiquement au tableau 3.1, afin de vérifier notre hypothèse de recherche. Le choix de ces variables et indicateurs repose sur une évaluation subjective de leur habileté à rendre compte de cette relation.

Ainsi, pour opérationnaliser les concepts de territoire et d'autonomie, nous avons retenu les variables pouvoirs politiques et pouvoirs économiques. Selon Ruby, le pouvoir constitue la « capacité à agir sur une situation de manière à en modifier le contenu ou le devenir » (2003 : 736). Il ajoute qu'un pouvoir définit une action envisageable qui tend à modifier une situation ou une relation. La première variable fait donc référence aux outils politiques dont dispose le gouvernement catalan pour exercer son autonomie sur le territoire catalan. Les indicateurs sélectionnés pour mesurer ce processus sont le statut particulier conféré à la Catalogne par l'article 2 de la Constitution espagnole ainsi que les champs de compétence qui relèvent de la juridiction catalane, notamment en ce qui concerne la ressource eau, mais également dans les domaines susceptibles de lui conférer une crédibilité auprès des autres acteurs politiques internationaux.

En ce qui a trait à la variable des pouvoirs économiques, nous avons retenu comme indicateurs le PIB de la Catalogne car il témoigne de la richesse économique de la nation que nous comparerons au PIB de l'Espagne afin de valider l'importance qu'il occupe dans l'économie du pays. Nous avons également retenu comme indicateur le volume d'eau par habitant dont disposent la Catalogne et l'Espagne, la quantité d'eau fournie par habitant, ainsi que le volume des pertes en eaux dans le réseau de distribution pour ces deux acteurs politiques. Le bilan de ces composantes de la gestion de la ressource hydrique nous permettra de comparer les besoins en eau au niveau régional et national et ainsi, de confronter à la réalité les arguments avancés par les gouvernements respectifs afin de justifier leur demande en eau.

La variable reliée aux concepts d'identité et de paradiplomatie identitaire est la mise en valeur de la Catalogne, soit la promotion des intérêts de la nation à l'intérieur et à l'extérieur

de son territoire. Afin de préciser cette variable, nous avons retenus trois indicateurs. D'abord, nous nous intéresserons à la présence du gouvernement catalan au sein de conseils et d'organismes nationaux et internationaux ainsi qu'aux visites diplomatiques du président catalan à l'étranger car ce sont des éléments importants dans la consolidation d'une paradiplomatie identitaire (Paquin, 2003). Finalement, nous nous intéresserons aux différentes échelles politiques où le catalan est reconnu comme une langue officielle car, en plus de participer de la formation d'une identité collective, elle permet à une société d'entrer dans le monde économique international sans risquer de se dissoudre socialement et de perdre son identité.

Afin de préciser les concepts d'appropriation et de territorialité, nous avons retenu comme variable les projets de transfert d'eau sur le territoire espagnol. À titre d'indicateur, et en nous appuyant sur des données de *l'Agencia Catalana del Agua*, nous avons déterminé trois catégories qui délimitent la teneur de ces transferts à savoir les petits volumes d'eau pour une quantité inférieure à 100 millions de m³ par année, les moyens volume d'eau pour une quantité qui se situe entre 100 et 500 millions de m³ par an et les grands volume d'eau pour une quantité d'au moins 500 millions de m³ annuellement. Entendue la dimension symbolique et identitaire des concepts d'appropriation et de territorialité, nous avons également retenu comme indicateurs les mobilisations sociales qui s'opposent aux projets de transfert de l'eau du Rhône et de l'Èbre car elles sont particulièrement révélatrices de la relation que les collectivités entretiennent avec le territoire et ses ressources naturelles.

Les concepts de nationalisme et de cohésion sociale, quant à eux, sont précisés par la variable volonté politique, c'est-à-dire les dispositifs politiques mis en place afin de maintenir la cohésion nationale. Nous avons ciblé trois indicateurs pour décliner cette variable, soit les concessions politiques faites par le gouvernement de Madrid afin d'obtenir l'appui politique catalan pour maintenir une certaine cohésion au niveau national, les projets de solidarité hydrique mis de l'avant par le PHN et le SIEHNA, ainsi que l'article 2 de la Constitution espagnole.

3.4 Traitement, analyse et interprétation des données

3.4.1 Techniques d'analyse et types de rendu

Les informations obtenues grâce à la collecte de données ont été analysées à l'aide des méthodes quantitative et qualitative. La méthode quantitative a servi principalement à l'analyse des statistiques et des données chiffrées recueillies. Elle a permis de mesurer certains phénomènes tels que la quantité et la teneur des projets de dérivation de cours d'eau. La méthode qualitative a elle été mise à contribution pour dégager des explications logiques qui relient entre elles les variables retenues afin d'éprouver l'hypothèse de recherche. Enfin, précisons que le mode de traitement des données sera celui de la description simple, c'est-à-dire que les informations liées au sujet étudié sont logiquement éprouvées autour des concepts définis, ainsi qu'autour du schéma qui opérationnalise les acteurs et les fonctions qui participent de la dynamique établie dans le cadre théorique.

3.5 Stratégie de vérification

La stratégie de vérification que nous avons retenue, on l'aura comprise, est l'étude de cas car elle opérationnalise le mieux le cadre opératoire et nous semble être la plus pertinente pour répondre à la question de recherche. De plus, cette stratégie de recherche empirique permet d'étudier des phénomènes contemporains dans leur réalité et s'avère utile lorsque les frontières entre le phénomène étudié et son contexte ne sont pas concrètement définies comme c'est le cas pour notre problématique.

3.5.1 Le cas de l'Èbre

Aux fins de notre démonstration, nous avons retenus deux projets de transfert d'eau : le cas de l'Èbre et le projet BRL. Le projet de transfert de l'eau de l'Èbre nous apparaît intéressant pour des raisons physiques et politiques. D'abord, l'Èbre constitue le deuxième fleuve en importance sur le territoire espagnol avec un débit moyen à l'embouchure de $614 \text{ m}^3/\text{s}$ (Clarimont, 2005). De plus, son bassin hydrographique est le plus vaste du pays, couvrant $85\,000 \text{ km}^2$, ce qui correspond à $1/5$ du territoire espagnol. Contrairement aux autres grands fleuves espagnols, l'Èbre et ses affluents s'écoulent presque exclusivement en Espagne

comme en témoigne la figure 3.1. La gestion de ce bassin hydrographique relève donc uniquement de l'État central ainsi que des communautés autonomes qu'il traverse, ce qui nous semble tout spécialement révélateurs des intentions de l'État espagnol envers la Catalogne. La topographie du bassin de l'Èbre est caractérisée par la présence de montagnes sur les pourtours et par une vaste dépression au centre. Les nombreuses possibilités d'aménagement que permet cette topographie particulière, ajoutée à l'importance de son débit, font du bassin de l'Èbre un laboratoire hydraulique important dès le début du XX^e siècle (Clarimont, 2005), ce qui nous permet d'observer l'évolution de la politique de gestion du gouvernement et les réactions populaires qui s'y rattachent.

D'autre part, Drain explique que « les projets de transferts d'eau sont généralement porteurs d'un fort potentiel de conflictualité en rapport avec les ressorts territoriaux de l'identité » (2005 : 199). Le contexte politique en Espagne nous apparaît propice à ce processus car les régions ont des pouvoirs bien réels, des moyens financiers qui leur permettent de les exercer ainsi que des attributs symboliques qui participent de leur identité tel que des drapeaux, des armes et des hymnes régionaux.

représentants des diverses communautés autonomes. Parmi ceux-ci, mentionnons la *Junta d'Aigües* qui administre en toute indépendance les bassins internes à la Catalogne et qui aimerait obtenir plus de pouvoirs quant à la gestion de l'Èbre (Bordet, 2005b).

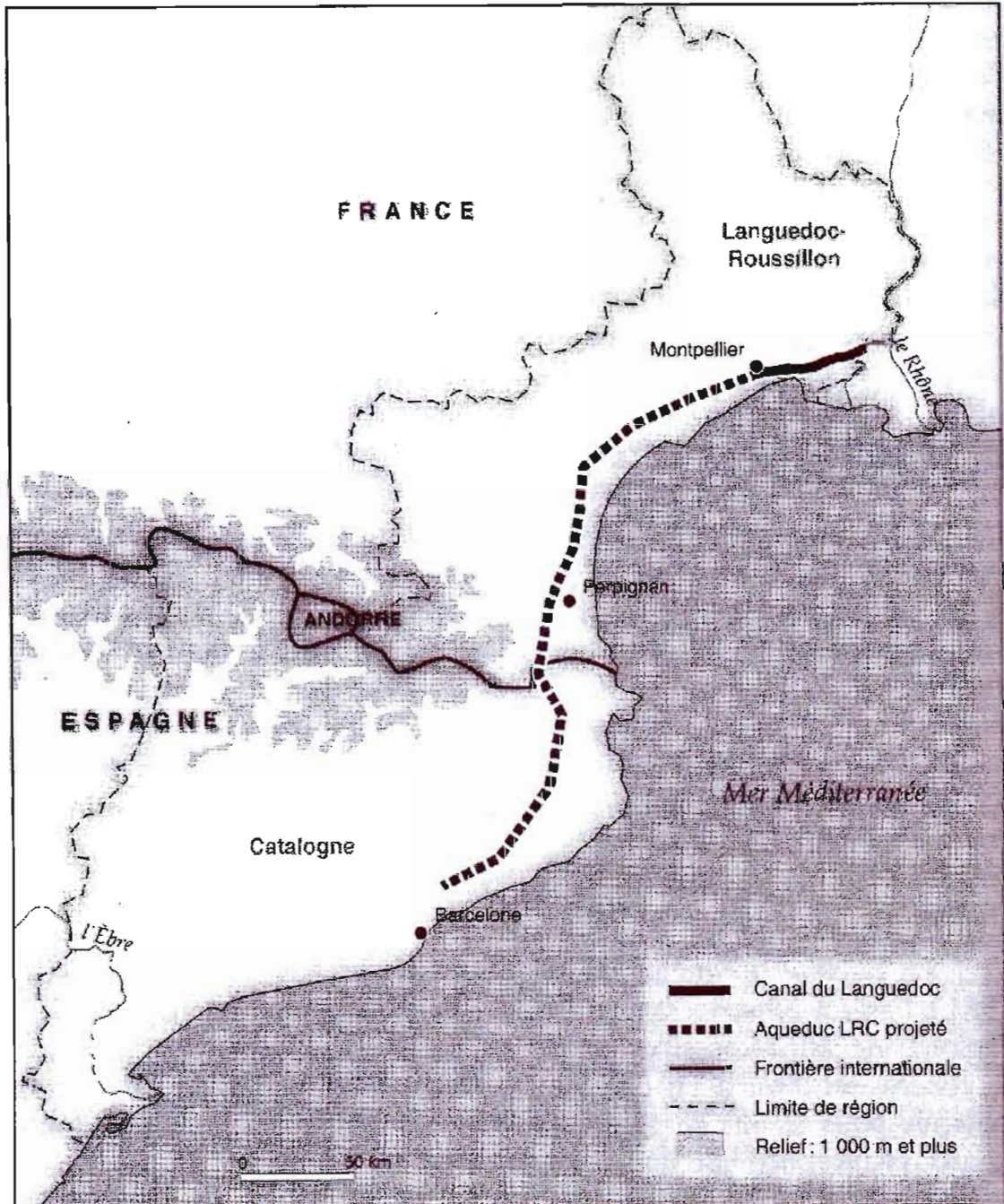
3.5.2 Le cas du Rhône

Le second cas retenu est le cas du transfert de l'eau du Rhône vers Barcelone. L'ébauche du projet de transfert de l'eau du Rhône jusqu'à Barcelone est née en réaction aux contestations soulevées par l'avant-projet du PHN rendu public en 1993 par le gouvernement espagnol. En effet, puisque le transfert de l'eau de l'Èbre souleva beaucoup de contestations et de réticences de la part du gouvernement aragonais, les autorités catalanes cherchèrent d'autres solutions à leur problème d'approvisionnement en eau.

De manière simplifiée, le projet consiste en la construction d'un aqueduc souterrain de 316 km qui relierait la région montpelliéraine à Barcelone tel que démontré par la figure 3.2 et dont le débit moyen serait de 10 à 15 m³ par seconde (Drain, 2003). Il s'agit donc de dériver annuellement 50 milliards de m³ de l'eau qui se déverse actuellement dans la mer Méditerranée.

Nous avons retenu le cas du transfert de l'eau du Rhône comme deuxième étude de cas car ce projet nous apparaît porteur d'une valeur symbolique dans la mesure où il concerne deux États européens. Sa réalisation constituerait en quelque sorte une première étape vers un réseau européen de l'eau. Aussi, en 1997, le Conseil d'État du Parlement Européen a reconnu à cet aménagement un caractère « d'intérêt général » (Bravard, 2005). S'appuyant sur la constatation d'une inégale répartition des ressources hydriques à l'intérieur de l'Union Européenne, les membres du Conseil s'intéressent à la création de réseaux hydrauliques transeuropéens. Il serait donc question de mettre en œuvre des transferts d'eau interbassins de grande envergure comme solution permettant d'équilibrer les ressources au sein de l'Union européenne. Dans cette optique, le projet de transfert de l'eau du Rhône vers Barcelone est proposé comme un projet pilote (Drain, 2003) et comme un modèle de coopération entre les régions européennes.

Figure 3.2 Le projet d'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne (LRC)



Source : ATLL (1999). L'approvisionnement des eaux dans la région de Barcelone, CNRS UMR 5600 (2003). Plan hydrologique national, ministère de l'Environnement, Madrid. In Bravard, Jean-Paul (2005). « Barcelone et le projet de transfert de l'eau du Rhône ». In Lasserre, Frédéric (2005). *Transferts massifs d'eau – Outils de développement ou instruments de pouvoir ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 130.

Paradoxalement, il s'inscrit à l'encontre d'une gestion durable de l'eau que promeut l'Union Européenne (Drain, 2003) puisqu'il se base sur une augmentation de l'offre plutôt que sur une gestion rationnelle de l'utilisation de l'eau.

Les deux exemples de transfert d'eau que nous avons retenus nous apparaissent intéressants par la variété des enjeux qu'ils font ressortir ainsi que par les différentes échelles auxquelles ils recourent et qui permettent de mettre en relation des acteurs politiques différents. De plus, ces deux cas soulèvent une question importante explorée lors de notre analyse au prochain chapitre : les transferts d'eau sont-ils porteurs de symboles identitaires collectifs ? Dans cette optique, nous nous intéresserons plus spécialement aux enjeux identitaires qui se rattachent à ces deux exemples, cherchant ainsi à déterminer s'ils constituent davantage un instrument de mobilisation des richesses ou un outil de développement social et économique.

CHAPITRE IV

LES PROJETS DE TRANSFERT MASSIF D'EAU : GÉOSYMBOLS IDENTITAIRES

Depuis plus d'un siècle, la politique hydraulique de l'Espagne est le résultat d'une conjonction de facteurs historiques, politiques, géographiques et culturels. Rappelons-le, la gestion de la ressource hydrique sur le territoire espagnol ne repose pas en effet uniquement sur des caractéristiques physiques, comme le précise Del Moral Ituarte :

l'idée selon laquelle la répartition de l'eau n'est pas le problème des communautés autonomes, mais celui des bassins hydrauliques n'est plus soutenable aujourd'hui. Au contraire, la réalité politique s'est révélée plus forte que la réalité physique : les transferts entre bassins, quand ils se produisent dans une même communauté autonome, sont moins conflictuels (même si ils le sont aussi) que la répartition de l'eau d'un bassin hydrographique entre des communautés autonomes différentes (2001 : 99).

C'est pourquoi, lorsque l'on s'intéresse plus spécifiquement aux motivations et aux oppositions soulevées face aux projets de transfert massif d'eau, il apparaît que la nature des enjeux repose davantage sur des impératifs socio-politiques autour desquels l'identité de la collectivité se construit et évolue (Clarimont, 2005). Cela étant, nous nous emploierons dans la prochaine section à faire ressortir les relations qui existent entre l'identité collective catalane et les projets de transfert de l'eau de l'Èbre et du Rhône.

4.1 L'eau, outil pour la consolidation nationale

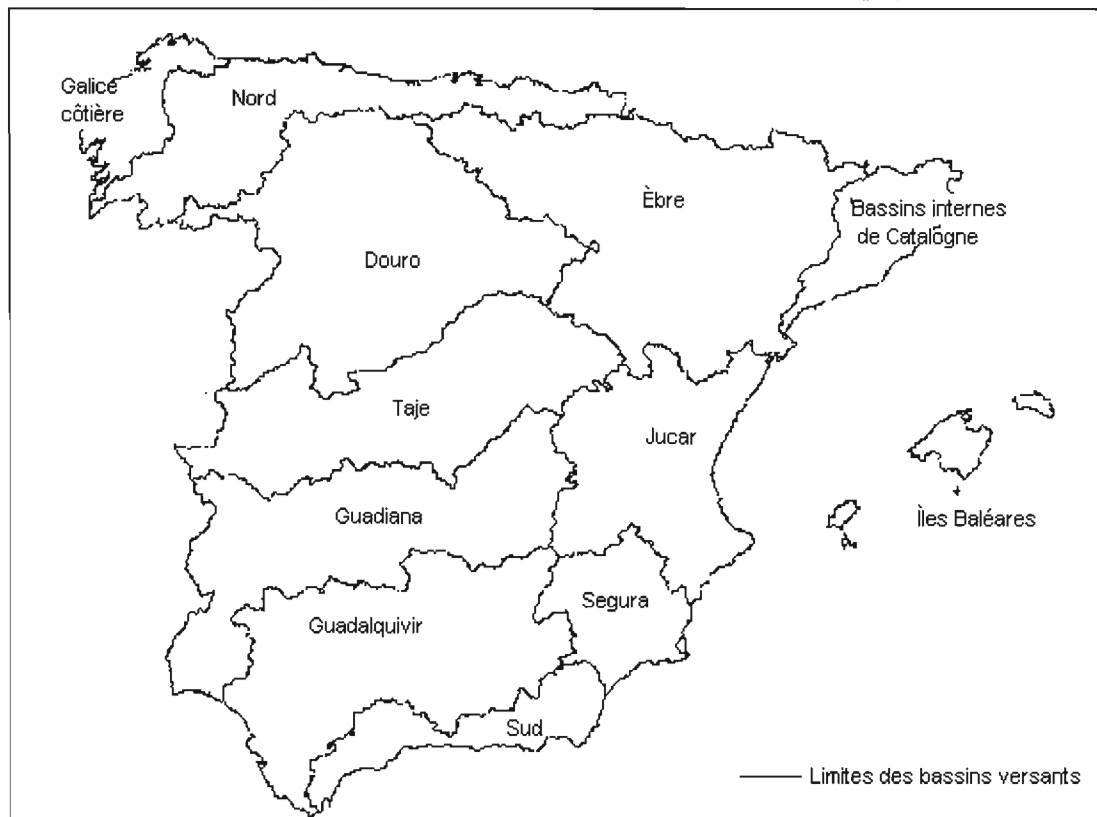
4.1.1 Portrait sommaire de l'hydrologie espagnole

Au début de ce mémoire, nous avons dressé un portrait général de la situation hydrologique en Espagne. Nous illustrerons maintenant de manière plus spécifique les caractéristiques hydriques liées à la quantité, à la teneur et à la répartition des barrages construits en Espagne. Ceci nous permettra de constater les disparités interrégionales en termes d'infrastructures et d'aménagement hydraulique et mettra en lumière les régions où s'est mis

en place un contrôle de la ressource eau issu de stratégies politiques et économiques de développement régional et national.

D'entrée de jeu, le territoire espagnol est divisé en 11 bassins hydrographiques. Les cours d'eau de ces bassins hydrographiques ont été aménagés au fil des années en fonction des différents modes de gestion de la ressource mis de l'avant.

Figure 4.1 Répartition des bassins versants sur le territoire espagnol



Source : Ministerio de Medio Ambiente (MMA), 2006.

Parmi ces 11 bassins hydrographiques, les bassins de Guadiana, du Sud et de Jucar sont déficitaires car ils ne peuvent répondre à la demande en eau sans avoir recours à des ressources extérieures (MMA, 2006). Les bassins Guadalquivir et de la Catalogne se situent eux à la limite, c'est-à-dire qu'ils suffisent pour répondre à la demande actuelle, mais qu'ils

seront bientôt obligés de faire appel à des ressources externes si aucun paramètre de leur gestion n'est modifié. Les bassins du Douro, de l'Èbre, de la Galice côtière, du Nord, du Segura et du Taje, sont eux excédentaires. Parmi ceux-ci, les plus aptes à transférer une partie de leurs ressources vers les bassins déficitaires sont l'Èbre et le Taje. Le bassin de l'Èbre est le deuxième en importance pour le nombre de barrages construits sur ses cours d'eau. Le cours du deuxième fleuve espagnol en importance traverse ce bassin, ce qui pourrait expliquer qu'il soit fortement aménagé. Ceci entraînant cela, c'est sans doute pour cette même raison qu'on a vu apparaître dans cette région des mobilisations sociales qui s'opposent aux projets d'aménagement hydraulique futurs ainsi que, plus globalement, aux principes et aux actions proposés par la politique hydraulique espagnole (Clarimont, 2005).

La taille des infrastructures est une autre caractéristique qui varie grandement d'un barrage à l'autre, les plus petites excédant à peine un mètre alors que les plus grandes dépassent les 100 mètres. Le tableau suivant classe les digues selon leur taille et permet de dresser un portrait de l'ampleur des infrastructures présentes sur le territoire espagnol.

Tableau 4.2 Nombre de barrages situés
sur le territoire espagnol en fonction de leur hauteur

Hauteur	Quantité de barrages	Pourcentage sur le total
Inférieure à 10 mètres	330	27,00 %
Entre 10 et 30 mètres	446	36,50 %
Entre 30 et 60 mètres	273	22,34 %
Entre 60 et 100 mètres	137	11,21 %
Supérieure à 100 mètres	36	2,95 %

Source : Ministerio de Medio Ambiente, 2006.

sur des données fournies par l'Agencia Catalana del Agua. Parmi les infrastructures situées à l'intérieur des bassins internes à la Catalogne, nous comptons 13 barrages caractérisés par un petit volume de retenue d'eau et 3 caractérisés par un volume moyen de retenue d'eau. En ce qui concerne les infrastructures situées à l'intérieur des bassins externes à la Catalogne, nous relevons 19 petits barrages, 7 moyens et 1 grand.

Tableau 4.3 Classification des barrages selon la teneur du volume de retenue d'eau

Bassins internes à la Catalogne		Bassins externes à la Catalogne	
Teneur des projets en millions de m ³ /an	Quantité	Teneur des projets en millions de m ³ /an	Quantité
Petit volume d'eau]0 à 100]	13	Petit volume d'eau]0 à 100]	19
Moyen volume d'eau]100 à 500]	3	Moyen volume d'eau]100 à 500]	7
Grand volume d'eau Plus de 500	0	Grand volume d'eau Plus de 500	1

Source : Departamento de Medio Ambiente y Vivienda, 2006.

Selon les critères établis par la Commission internationale des grands barrages (CIGB), il est possible d'établir une classification des barrages en fonction de leur hauteur et du volume de leur réservoir. Ainsi la catégorie des grands barrages regroupe les structures dont la hauteur est de 15 mètres ou plus à partir de la fondation. Elle comprend également les barrages dont la hauteur se situe entre 5 et 15 mètres et qui sont dotés d'un réservoir dont le volume de retenue est supérieur à 3 millions de m³. Les autres installations hydrauliques sont *de facto* classées dans la catégorie des petits barrages. En se basant sur ces critères, il existe plus de 45 000 grands barrages dans le monde.

En Espagne, il existe actuellement plus de 1200 grands barrages dont 28 sont actuellement en construction (SPANCOLD, 2006). Avec une quantité de grands barrages aussi importante, l'Espagne se classe au premier rang des pays membres de l'Union européenne et au cinquième rang à l'échelle de la planète, derrière les États-Unis, l'Inde, la Chine et le Japon (SPANCOLD, 2006). En ce qui concerne la Catalogne, 42 grands barrages sont situés dans

ses bassins internes et externes ainsi qu'un petit barrage, situé lui dans un des bassins externes (cf. tableau suivant).

Tableau 4.4 Répartition des barrages selon leur taille

	Petits barrages	Grands barrages
Bassins internes à la Catalogne	0	16
Bassins externes à la Catalogne	1	26
Total	1	42

Source : Departamento de Medio Ambiente y Vivienda, 2006.

La construction de grands barrages a été l'une des caractéristiques qui a longtemps marqué la tradition hydraulique espagnole, elle-même fortement conditionnée par la grande irrégularité de l'espace et de la période du régime normal d'écoulement des fleuves présents sur le territoire. Cela étant, les barrages existants procurent des avantages importants pour l'essor de plusieurs secteurs économiques du pays (tourisme, agriculture, industries) et ont été un facteur déterminant pour le développement des dernières décennies (Dugot, 2001).

Certaines périodes de l'histoire de l'Espagne se caractérisent par une forte augmentation du nombre d'infrastructures hydrauliques. Comme l'explique Bethemont, « l'autoritarisme des réformes se retrouve en Espagne, où la politique des grands travaux et la formation des grands corps d'ingénieurs a longtemps coïncidé avec l'affirmation de pouvoirs politiques forts, dictature de Primo de Rivera puis franquisme » (2001 : 180).

Ces efforts d'aménagement hydraulique du territoire par l'implantation d'infrastructures qui permettent la régulation des cours d'eau s'avèrent utiles et nécessaires d'un point de vue quantitatif. Toutefois, malgré ce nombre important de barrages, un problème majeur

demeure : celui de la déconnexion territoriale entre les régions excédentaires en eau et les régions déficitaires (Dugot, 2001). Dans cette optique, voyons comment la politique nationale de l'eau espagnole se révèle ou pas un outil de cohésion nationale.

4.1.2 Le Plan Hydrologique National : reflet d'une hydropolitique à la dérive ?

L'expression « politique hydrologique » voit le jour en Espagne à la fin du XIX^e siècle (Clarimont, 2005). Le contexte économique de l'époque est caractérisé par une profonde crise économique et sociale, ainsi que par la perte des dernières possessions coloniales outre-mer. Joaquin Costa, originaire d'Aragon, élabore en 1911 une politique hydraulique dont l'objectif est de refaire la géographie de l'Espagne (Clarimont, 2005) afin de rendre possible le redressement national. On assiste alors au développement d'une politique en faveur de la régénération hydraulique (Del Moral Ituarte, 1998).

C'est ainsi que, Costa, homme de lettres et politicien aragonais, a su sensibiliser la population aux questions hydrauliques (Clarimont, 2005). De plus, il est pertinent de noter que, quoique située au centre du triangle Barcelone-Madrid-Bilbao, la région de l'Aragon est considérablement moins développée que ses voisines. Les précipitations annuelles y sont inférieures à 350 mm et la période estivale est caractérisée par des chaleurs élevées et des vents violents. Dans ce contexte, l'eau est considérée comme une des richesses pour les habitants de cette communauté autonome. À cet effet, Drain précise que « l'Èbre fait partie de leur patrimoine au même titre que la cathédrale du Pilar au pied duquel il s'écoule » (2005 : 199).

L'expression moderne de la politique hydraulique espagnole trouve depuis son appui dans le PHN dont l'avant-projet fut déposé en 1993. Ce document hautement contesté par la population se propose de résoudre les déséquilibres dans la répartition de la ressource (Drain, 2005). Les fondements actuels de cette politique s'appuient sur une volonté de solidarité et de cohésion nationale qui passe par des transferts d'eau généralisés à tous les bassins versants (Del Moral Ituarte, 1998).

Ce plan (PHN), officiellement justifié par l'intérêt général de la nation et la nécessaire solidarité entre régions, est fondé sur le transfert des bassins dits « excédentaires » vers des bassins déficitaires dans le cadre d'un vaste réseau d'interconnexion (Bethemont, 2001 :183).

Cette systématisation des échanges entre bassins assurerait l'interconnexion de tous les grands bassins versants espagnols et prendrait assise sur le SIEHNA (Drain, 2005). En raison d'une forte opposition soutenue par des mobilisations sociales importantes, l'avant-projet du PHN fut suspendu jusqu'au début des années 2000.

La difficulté de promouvoir une solidarité hydrique nationale en Espagne repose d'une part sur le contexte politique espagnol et, d'autre part, sur les disparités interrégionales notamment en termes de besoin et de disponibilité de la ressource, ainsi qu'à l'égard d'une culture de l'eau spécifique à certaines régions. Ces inégalités induisent des divergences importantes, particulièrement quant à la représentation que les communautés se font de la ressource. En effet, certaines régions d'Espagne où la préservation de la ressource est une priorité du gouvernement régional, tel que c'est le cas en Aragon, sont caractérisées par une forte culture de l'eau alors que d'autres régions, tel la Galice, se sentent peu concernées par les mécanismes de gestion développés par l'État central et n'ont pas une culture de l'eau aussi développée.

De plus, rappelons qu'en plus de l'Aragon, l'Èbre traverse deux communautés autonomes caractérisées par de fortes revendications identitaires, le Pays Basque et la Catalogne. L'Aragon étant dépourvue de certaines des composantes identitaires fondamentales pour ces deux régions tel qu'une langue particulière par exemple, l'eau devient dès lors pour les Aragonais un élément d'autant plus important dans leur processus de construction identitaire.

Par ailleurs, certains auteurs, dont Bethemont (2001) et Del Moral Ituarte (2001), croient que plutôt que de renforcer la cohésion et la solidarité nationale, ces projets de transvasement entre bassins versants auront pour conséquence d'accroître les disparités régionales. Une opinion partagée par le sénateur de Ségovie :

les transferts hydrologiques transfèrent en plus de l'eau le développement, le pouvoir économique et par conséquent le pouvoir politique, ce qui génèrera un nouveau modèle d'organisation territoriale plus inégal, moins équilibré et solidaire que l'actuel (Blanco, 1993 In Del Moral Ituarte, 1998 : 125).

C'est ainsi que, à l'échelle nationale, le bassin de l'Èbre représente un enjeu majeur car il constitue l'épine dorsale du PHN. Or, le delta de l'Èbre est un espace symbolique pour les populations de l'Aragon et de la Catalogne, soit deux régions d'où provient une partie importante des contestations face au projet de transfert de l'eau de ce bassin. Cela dit, la Catalogne est d'autant plus insatisfaite du PHN que, selon la vision de *las Cortès*, il est de tradition pour l'État de décider des paramètres de la gestion de l'eau (Bravard, 2005). C'est dire que la dimension politique du PHN met en évidence l'opposition entre le pouvoir centralisateur de Madrid et les volontés autonomistes des régions. Qui plus est, et comme le souligne Lacoste (1998), l'Aragon utilise la question de l'eau pour faire valoir son droit d'être reconnue comme une nation au même titre que la Catalogne, ce même si cette région ne fait pas partie des quatre nationalités d'origine reconnues par la Constitution espagnole.

En ce qui concerne les transferts d'eau interétatiques, le point de vue politique de Madrid à l'égard du PHN révèle un changement de position. La version du projet déposée en 1999 ne prévoyait en effet aucun transfert des eaux du Rhône vers Barcelone alors que la version déposée en l'an 2000 considère qu'il s'agit là d'une option envisageable. Bravard soutient que la confusion n'est qu'apparente puisque :

si le PHN fait une ouverture remarquée à ce projet, Madrid ne serait pas mécontente que Barcelone ait besoin d'eau et ne désirerait pas forcément que la Catalogne s'émancipe dans le domaine de la gestion de la ressource en eau; en somme une compétition sur la ressource ne serait pas une mauvaise chose (2005 : 137).

Les projets de transfert d'eau alimentent de bien des façons la controverse et participent d'une nouvelle dynamique des rapports de force entre le gouvernement fédéral et la Catalogne. De façon générale, les enjeux politiques et économiques qui s'y rattachent en terme de développement, de stabilité et de cohésion obligent en effet autant le gouvernement de Madrid que la *Generalitat* à faire des concessions politiques afin de rendre possible, d'un coté, la réalisation du projet LRC⁷ et, de l'autre, celle du transfert de l'eau de l'Èbre.

C'est pourquoi, et quoique les transferts d'eau constituent des outils de développement importants pour certaines sociétés, ils apparaissent également comme des instruments de pouvoir non négligeables pour ceux qui en bénéficient et qui exercent un contrôle sur les processus d'aménagement et d'exploitation de la ressource. Or, comme l'élaboration des projets de transfert massif d'eau répond à des impératifs socio-politiques, le contexte espagnol sous-tend une forme de dialogue ou de confrontation entre l'État central et les régions. Et, comme chaque région est dotée d'une culture de l'eau particulière qui s'est construite notamment en fonction de la rareté ou de l'abondance de la ressource, et donc de leur indépendance ou subordination à son égard, puis des usages qui sont faits de l'eau sur leur territoire, la résolution des conflits peut s'avérer complexe pour le gouvernement espagnol. À cet effet, Bethemont explique que

dans un pays comme l'Espagne, où les traditions d'autonomie régionale ajoutent aux fortes traditions des associations d'irrigants, la confrontation est forte et il se pourrait que, s'agissant du Plan hydrologique national, les régions triomphent de la logique d'État (2001 :199).

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs arguments d'opposition au PHN concernent l'écologie et la nécessité de préserver un débit élevé en aval de l'Èbre afin d'éviter les déséquilibres environnementaux qui affecteraient son cours inférieur et son delta. Sachant que le delta de l'Èbre constitue un lieu symbolique autant pour les Aragonais que pour les Catalans et que « le territoire identitaire devient un puissant outil de mobilisation sociale » (Di Méo, 1998 :

⁷ Rappelons que le projet LRC désigne le projet d'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne.

38), il est donc peu surprenant d'assister à des rassemblements de grande envergure où la population s'oppose à la réalisation de ce projet. D'autre part, l'argumentation de cette opposition repose également sur des considérations socio-politiques et patrimoniales, voire même identitaires.

L'eau est le sang de la terre, dériver l'eau c'est affaiblir la terre, et comme les hommes s'identifient à la terre, ce sont les hommes qui sont les véritables victimes des transferts. Sur cette base, les partis autonomistes – surtout aragonais – ont très vite recherché et dans une large mesure obtenu un unanimité encadré tant par la presse que par des manifestations festives, des libelles, des campagnes d'affiches proclamant *la lucha por l'agua* (Bethemont, 2001 : 184).

Plutôt que d'entretenir des relations conflictuelles avec sa voisine, et parce que peu intéressé par le projet de solidarité hydrique national, le gouvernement de la *Generalitat* a plutôt élaboré d'autres alternatives qui lui permettraient de promouvoir et de développer la nation catalane tout en résolvant ses problèmes d'eau. C'est ainsi qu'en 1995 le gouvernement catalan s'est tourné vers la région du Languedoc-Roussillon afin d'évaluer la possibilité de transvaser de l'eau du Rhône vers Barcelone, tel que proposé dans le cadre du projet LRC (Del Moral Ituarte, 1998), et qui s'est depuis lors écarté partiellement du débat hydrologique national. A priori, la réaction des Catalans face au PHN dont ils bénéficient en partie peut paraître surprenante puisque la nation catalane impose comme condition d'approbation à cette politique hydraulique qu'elle puisse importer de l'eau du Rhône. Ce comportement traduit selon nous une certaine appréhension de la part de la *Generalitat* envers le gouvernement de Madrid comme le souligne Dugot. « Peut-être suspectent-ils par le biais du PHN une politique implicite mais *de facto* de limitation de certaines tendances centrifuges » (2001 : 118).

Parallèlement, le même Dugot précise encore que le gouvernement central est réticent à donner son accord au projet LRC car « ce projet suscite bien des réserves du côté espagnol. [...] Surtout, le gouvernement espagnol y voit une marque supplémentaire de l'affirmation de l'autonomie catalane alors que le PHN constitue un ancrage au reste du pays » (*Ibid.* : 119). Afin de mieux saisir les enjeux de solidarité hydrique et de cohésion nationale de cette

politique hydrologique, il nous faut nous attarder davantage au SIEHNA, soit l'élément le plus important et le plus controversé du PHN.

4.1.3 Le SIEHNA : mirage d'une solidarité hydrologique ?

Le PHN, approuvé en 2001, se distingue des propositions antécédentes par sa volonté de généraliser le système de transvasement à tous les bassins hydrographiques situés sur le territoire espagnol à travers la mise en place du SIEHNA. Soit un système qui consiste à instaurer et à nourrir une solidarité et une cohésion nationales. Le principe de solidarité ici poursuivi renvoie à la « solidarité des régions qui possèdent les ressources et qui les partagent avec celles qui en manquent [...] et qui sont susceptibles de générer des emplois et de la richesse pour l'ensemble du pays » (Ministère des Travaux publics et des Transports, 1993 in Del Moral Ituarte, 1998 : 122). Le principe de cohésion, quant à lui, prend racine à l'intérieur du PHN en s'appuyant sur l'idée que les transvasements d'eau seront palliés « en apportant en contrepartie des ressources économiques qui compensent d'une manière ou d'une autre les éventuels effets de transferts sur l'aménagement du territoire et sur l'environnement des régions donneuses » (*Ibid.* : 122).

Selon le SIEHNA, la pièce maîtresse du système hydraulique de la péninsule ibérique est l'Èbre, dont l'apport en eau approche les 18 milliards de mètres cubes par an provenant en grande partie des affluents pyrénéens. Et d'après les données du gouvernement espagnol, l'Èbre disposerait en aval d'excédents réguliers de trois milliards de mètres cubes par an, matériellement utilisables pour satisfaire des besoins définis géographiquement et selon des périodes déterminées (Del Moral Ituarte, 1998). Une partie de ces excédents pourrait ainsi être redistribuée pour pallier les déséquilibres des bassins déficitaires, principalement ceux du Ségura, du Jucar et des bassins catalans. Toutefois, plusieurs auteurs, dont Arrojo et Gracia (2000) puis Del Moral Ituarte (1998 et 2001), pensent que plutôt que de créer une solidarité entre les régions, le PHN et le SIEHNA sont davantage susceptibles d'engendrer des rivalités entre les communautés autonomes tout en accentuant les déséquilibres déjà existants. À cet effet, José Borrell, porte-parole du groupe parlementaire socialiste au parlement espagnol, souligne que

le plan du gouvernement, loin de consolider notre État des autonomies, conduit à l'affrontement entre diverses communautés autonomes. Il n'unit pas, il sépare. Il n'intègre pas, il divise. Et un plan hydrologique national dans l'Espagne autonome sans consensus social est destiné à l'échec (2001 in Del Moral Ituarte, 2001 : 99).

Dans cette optique, les principes de solidarité et d'équilibre hydrologique, loin d'assurer une cohésion nationale, conduiraient à des affrontements et à des guerres pour l'eau (Del Moral Ituarte, 2001). Confortant cette idée selon laquelle les conflits pour l'eau sont bien présents en Espagne, Bethemont ajoute, en référant aux déséquilibres engendrés par les transferts d'eau et aux processus d'identification qu'une nation peut avoir pour les eaux qui traversent son territoire : « Ne nous demandons pas si il y aura des guerres de l'eau. Elles sont déjà là » (2001 : 200). Dugot diverge quelque peu en signalant que, pour lui, « la question de l'eau n'est pas à l'origine des tensions qui existent au sein de ce pays. Celles-ci ont d'autres racines, historiques et culturelles » (2001 : 116), et laisse ainsi entendre que la ressource naturelle, voire même les transferts massifs d'eau, sont un outil qui permettent l'expression de ces différentes tensions. Ainsi, la ressource apparaît non plus comme l'initiatrice des conflits, mais plutôt comme un acteur qui participe de certaines tensions socio-politiques.

Sans qualifier la situation hydropolitique espagnole de conflictuelle, il convient de rappeler que la géopolitique de l'eau ne doit pas être dissociée des conflits ou des tensions présents sur un territoire (Lacoste, 2001a). Comme la gestion de cette ressource met en lumière plusieurs dissentiments sociaux, il est impératif de garder en mémoire qu'« au travers des problèmes suscités par l'eau, il ne faut pas simplement voir le fluide support d'activités économiques importantes, mais aussi la charge symbolique qui s'y attache » (*Ibid.* : 116). À cet effet, le transfert de l'eau de l'Èbre constitue un exemple probant de l'importance de la charge symbolique accordée à la ressource eau par une collectivité. Nous en voulons pour preuve le cas de la population de l'Aragon qui s'est réappropriée ce fleuve notamment par l'expression de son appartenance et de son identification à ce territoire lors de mobilisations sociales (protestations contre le PHN, débats citoyens, participation au Forum social de l'eau tenu à Madrid en 2003), qui extériorisent ces sentiments, mais également par les usages et les modes

de mise en valeur (utilisation rationnelle et préservation de la ressource, instauration d'une nouvelle culture de l'eau, etc.) que la collectivité souhaite faire de cette ressource naturelle. C'est dire que les transferts massifs d'eau peuvent bouleverser les repères identitaires traditionnels d'abord en transformant le paysage naturel, mais surtout en attribuant à une autre collectivité les moyens sociaux, politiques et économiques de s'identifier à cette ressource.

4.2 Les transferts massifs d'eau : repères identitaires dans le contexte politique du XXI^e siècle ?

4.2.1 Le cas de l'Èbre

Attendu que le transfert de l'eau de l'Èbre est l'assise principale du PHN, en transvasant l'eau de ce bassin versant vers les bassins déficitaires, le gouvernement espagnol cherche à promouvoir des principes de solidarité et de cohésion nationale. En liant les différentes communautés autonomes grâce à l'artifice d'une politique nationale de l'eau, l'État central tente en effet de réduire les tensions politiques interrégionales présentes sur son territoire. En se basant sur l'instauration d'une solidarité hydrologique et d'une cohésion nationale, le PHN élaboré par Madrid s'inscrit de plus en toute logique avec l'article 2 de la Constitution espagnole :

La Constitution se fonde sur l'indissoluble unité de la nation espagnole, partie commune et indivisible de tous les Espagnols, et reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui l'intègrent et la solidarité entre elles (*Embajada de España en Francia*, 2005 :1).

D'entrée de jeu, il est clair que cette disposition vise à maintenir la cohésion au sein de l'État face au danger que peuvent constituer les aspirations autonomistes des différentes communautés présentes sur le territoire espagnol. Toutefois, comme le souligne Paquin (2003), ce même article inclut dans la même phrase les conceptions unitaires et autonomistes du pays, ce qui donne lieu à plusieurs conflits entre les deux paliers de gouvernement. De plus, aucune distinction entre les termes nation et nationalité, de même qu'entre les termes région et nationalité n'est précisée. Conséquemment, l'ambiguïté du texte constitutionnel engendre des lectures différentes, voire même contradictoires. À cet effet, Paquin explique

que le manque de précisions quant aux pouvoirs accordés aux différentes institutions politiques du pays a donné lieu à plusieurs causes portées devant la justice.

L'Espagne est probablement le pays où les conflits de juridiction sont les plus nombreux : entre 1981 et 1999 le gouvernement espagnol et les communautés autonomes ont saisi le tribunal constitutionnel de plus de 1000 conflits constitutionnels! Les deux tiers étaient initiés par les communautés autonomes. La Catalogne et le Pays basque ont été impliqués dans plus de la moitié des conflits (2003 : 31).

Aussi, la notion d'autonomie apparaît intéressante dans le contexte espagnol, particulièrement lorsque l'on réfère à ce même article 2 du texte constitutionnel qui réunit les conceptions unitaires et autonomistes du pays (Paquin, 2003). Paradoxalement à la notion d'unité nationale qui a été abordée précédemment, cet article du texte constitutionnel permet également aux nations qui aspirent à accroître leur autonomie de négocier leur statut et l'élargissement de leurs champs de compétence auprès du gouvernement central (Keating, 1997 et Paquin, 2003).

Dans le même ordre d'idée, il apparaît que la *Generalitat* ne réclame pas l'indépendance puisque le gouvernement de Pujol cherche plutôt « à obtenir le maximum d'autonomie pour la Catalogne, mais dans le cadre de l'Espagne et de l'Europe » (Paquin, 2003 : 25). L'un des objectifs économiques du projet nationaliste catalan est par ailleurs d'être plus compétitif sur la scène internationale tout en maintenant l'autonomie territoriale tandis que, au niveau politique, la nation cherche à redéfinir l'intérêt national et à le défendre dans un cadre plus vaste (Keating, 1997). Il existe donc une réelle volonté d'exister en tant que nation autonome. Cette autonomie permettrait à la Catalogne de développer et de maintenir « des relations sociales, économiques et politiques avec le reste du monde, relations qui ne passeraient pas nécessairement par Madrid » (*Id.*, 1999 : 733).

Par ailleurs, d'un point de vue constitutionnel, les champs de compétence qui relèvent uniquement du gouvernement central sont la défense et la politique étrangère. Les autres domaines appartiennent au gouvernement catalan ou sont partagés entre les deux paliers de

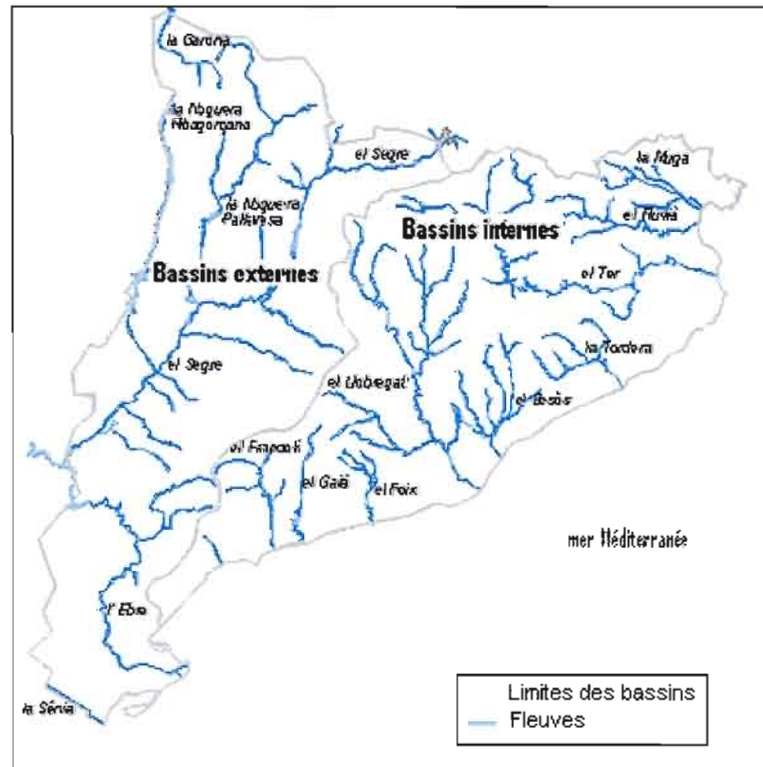
pouvoir. Parmi les champs de compétences qui relèvent uniquement de la Catalogne, on retrouve l'utilisation des ressources hydrauliques ainsi que la gestion de l'eau des bassins versants internes à la Catalogne (Paquin, 2003). L'article 148.1 de la Constitution mentionne les projets, la construction et l'exploitation des installations hydrauliques, des canaux et des systèmes d'irrigation présentant un intérêt pour la communauté autonome, mais encore les eaux minérales et thermales, la pêche dans les eaux intérieures, l'exploitation des fruits de mer et l'aquiculture, la chasse et la pêche fluviale (*Embajada de España en Francia*, 2005). Toutefois, lorsque les cours d'eau traversent plus d'une communauté autonome comme c'est le cas pour l'Èbre, l'article 149.1 prévaut sur le précédent. Il y est stipulé que la législation, l'aménagement et la concession des ressources et des installations hydrauliques relèvent alors exclusivement de l'État central, ce qui ne va pas sans déplaire aux communautés autonomes qui souhaitent récupérer ce champ de compétence.

De plus, la *Generalitat*, par l'entremise de l'*Agència catalana de l'Aigua*, dispose de son propre projet hydraulique en matière de dessalement de l'eau de mer. En effet, une usine de dessalement a été construite afin de pallier le problème de l'approvisionnement en eau d'usage domestique. C'est aussi cette organisation qui administre la gestion de l'eau des bassins versants internes à la Catalogne. Elle tente également de participer au processus de gestion du Bas-Èbre qui est actuellement sous la tutelle d'un organisme indépendant, quoique mis sur pied par le gouvernement central (Bordet, 2005b). Ainsi, la gestion des grands bassins hydrographiques espagnols relève du gouvernement central à moins que ceux-ci ne soient entièrement inclus dans une région autonome.

Dans le cas de l'Èbre, la Confédération hydrographique de l'Èbre, qui dépend du pouvoir fédéral mais qui dispose d'une totale autonomie de gestion, est chargée de la gestion globale de ses ressources en eau car il traverse plusieurs régions différentes. Cette institution est constamment en conflit avec les communautés autonomes puisque celles-ci « tentent de s'opposer à toute ingérence centralisatrice sur l'aire qu'elles contrôlent et dont elles cherchent à accroître les dotations en eau » (Bethemont, 2001 : 183). En Catalogne, la gestion des bassins internes, délimités à la figure 4.3, relève de la *Junta d'aigües de Catalunya*. Cette

entreprise aimerait également étendre ses compétences à la gestion de l'Èbre qui est actuellement compris dans les bassins externes à la Catalogne (Clarimont, 2005). Des ébauches de propositions de transfert des eaux de l'Èbre furent esquissées dès les années 1930 (Drain, 2005). Toutefois, ce n'est que lors des années 1960 que ce type de projet fut réellement considéré. Il était alors proposé de transférer 1400 millions de m³ vers la ville de Barcelone et 600 millions de m³ d'eau vers le sud en direction de Murcie et d'Almeria. Pour permettre la réalisation de ce projet, on entama le creusement du canal de Calig chargé de conduire l'eau jusqu'au sud du pays.

Figure 4.3 Limites des bassins de la Catalogne



Source : Ministerio de Medio Ambiente, 2006.

Dès les années 1970, la population s'opposa à ce projet, notamment suite à la polémique soulevée par les médias aragonais. Déjà à cette époque, les transferts d'eau prélevés dans l'Èbre apparaissaient comme un facteur exacerbant les déséquilibres régionaux, ce au détriment de l'Aragon. On assista alors aux premières grandes manifestations populaires qui

jetèrent en quelque sorte les bases du processus de la réappropriation de leur eau, tel qu'en témoignent encore aujourd'hui les grandes mobilisations sociales toujours opposées aux projets de transfert d'eau. Ces contestations proposent de plus des contre-projets favorisant l'émergence d'une nouvelle culture de l'eau. Clarimont résume le paradoxe socio-politique du bassin de l'Èbre de la façon suivante :

Longtemps lieu d'expérimentation de la politique hydraulique nationale, le bassin de l'Èbre devient aujourd'hui l'espace par excellence de la mobilisation contre le transfert. Tout à la fois territoire hydraulique et territoire de la contestation, il est au cœur du débat contemporain autour de l'allocation des ressources en eau (2005 : 402).

Cette conception renouvelée de la ressource hydrique introduite par une nouvelle culture de l'eau témoigne éloquentement des valeurs sociales, culturelles et patrimoniales accordées par la population à cette ressource naturelle en opposition au caractère économique que privilégie le gouvernement central. En effet, toujours selon Clarimont, les dispositifs développés dans le PHN font de cette ressource « un outil de production, une ressource à utiliser de façon intégrale et monnayable » (*Ibid.* : 413) alors que la nouvelle culture de l'eau, faisant sienne les principes préconisés par le développement durable, considère plutôt cette ressource comme un patrimoine à préserver en vue de sa transmission aux générations futures et donc à utiliser de façon rationnelle.

Le début des années 2000 est lui aussi caractérisé par des mobilisations sociales de grande importance au cours desquelles les Aragonais manifestent leur rejet du PHN. De 2001 à 2003, la population a ainsi profité de la célébration de Saint-Georges, patron de l'Aragon, pour protester contre les nouvelles politiques hydrauliques. Clarimont souligne que « symboliquement, ce rapprochement d'un acte festif et d'un acte revendicatif unis en une seule et même manifestation vise à réaffirmer la puissance du lien entre un territoire, l'Aragon, et son fleuve, l'Èbre. Approprié, l'Èbre devient l'Aragon » (2005 : 413). L'absence pour les Aragonais de certaines composantes identitaires fondamentales tel que mentionné précédemment fait de l'eau un élément important dans leur processus de construction identitaire. Et c'est pourquoi leur identité évolue et se forge notamment à travers les conflits

entourant la gestion de l'eau. Dans le contexte actuel des projets de transfert massif d'eau, l'appropriation de l'eau de l'Èbre par d'autres régions vient augmenter l'importance du lien géosymbolique à l'intérieur de cette région (Bonnemaison, 1981). Tant et si bien que le gouvernement de Madrid est de plus en plus ouvert au projet LRC, attendu que celui-ci pourrait modérer ces tensions.

4.2.2 Le projet LRC : prétexte pour une coopération transfrontalière

Comme déjà mentionné, le projet de transfert de l'eau du Rhône vers Barcelone est intéressant pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci, rappelons la suggestion que le projet d'interconnexion du Rhône à la péninsule ibérique soit considéré à titre de projet pilote afin d'observer la viabilité technologique des réseaux hydrauliques transeuropéens (Drain, 2003). Pour la Catalogne, se tourner ainsi vers une solution externe au pays participe d'une volonté de se faire reconnaître comme une nation au niveau international, une nation qui résoudrait grâce à pareille gestion autonome une grande partie de ses problèmes d'eau (Del Moral Ituarte, 1998). Or, Drain (2003) explique que, pour se réaliser, le projet doit rencontrer deux conditions. D'abord le gouvernement espagnol doit en faire la demande au gouvernement français. Ensuite une procédure doit être mise sur pied sous l'égide de la commission nationale française du débat public instaurée par la loi Barnier du 2 février 1995.

À priori, le gouvernement de Madrid avait écarté le projet de transfert de l'eau du Rhône vers Barcelone afin que l'Espagne ne dépende pas d'une eau étrangère. Malgré cette décision, les autorités catalanes ont poursuivi des démarches en faveur de ce projet. À cet effet, le président de la *Generalitat* a officiellement manifesté son intérêt pour le projet dès 1997, intérêt confirmé l'année suivante par la visite des installations de la BRL. Aujourd'hui, il semblerait que la position de Madrid se soit transformée. En effet, le gouvernement espagnol ainsi que le gouvernement autonome de la Catalogne ont réalisé une entente sous la forme d'un échange. Cette entente implique que le gouvernement catalan accepte le projet de transvasement des eaux de l'Èbre en direction du Sud-Est jusqu'alors perçu comme une contrainte importante. En contrepartie, l'Espagne consent à l'approvisionnement de la Catalogne par l'eau du Rhône.

Si *las Cortès* a longtemps rejeté l'idée de transférer l'eau du Rhône vers la Catalogne car il refusait de dépendre de l'eau d'un autre pays (Drain, 2003), celui-ci, compte tenu des nombreuses contestations soulevées par le projet de transfert de l'eau de l'Èbre, et surtout face à la nécessité de trouver une alternative aux problèmes de gestion de l'eau sur son territoire, a accepté le projet de l'approvisionnement de Barcelone par l'eau du Rhône. En contrepartie, l'État fédéral consent à l'approvisionnement de la Catalogne par l'eau du Rhône. Comme le transfert de l'eau de l'Èbre est source de conflits entre les communautés autonomes de la Catalogne et l'Aragon, le recours à des ressources hydrologiques externes à l'État central pourrait minimiser les tensions entre ces régions et favoriser la cohésion et la solidarité nationales. Lasserre souligne ainsi que

la décision d'externaliser la question de la rareté de l'eau, autrement dit de faire porter l'effort de recherche de nouvelles ressources sur une source d'eau partagée (cas des fleuves internationaux) ou située à l'extérieur des frontières, est ainsi la résultante d'une équation complexe dans laquelle le gouvernement gère des variables qui relèvent de la politique intérieure (2003 :109).

Il s'agit donc, pour Madrid, d'un moyen pour tempérer les contestations face au PHN et pour « masquer la faillite prévisible du plan hydrologique national » (Drain, 2003 : 1). Initialement, le projet LRC avait été élaboré afin de répondre aux besoins en eau de la ville de Barcelone. Or, en raison de son immense potentiel d'approvisionnement, il pourrait également répondre à une plus large demande étendue hors la seule communauté urbaine de Barcelone, s'inscrivant de facto dans une logique soutenue par une gestion de l'eau basée sur l'offre tel qu'adoptée par le gouvernement espagnol (Bravard, 2005).

En 1995, les deux parties, soit la BRL du côté français et la *Junta d'Aigües* du côté catalan, signèrent un accord pour réaliser une étude de faisabilité. Il ressortit de cette étude que la réalisation du projet ne devrait poser aucun problème technique. Il serait question de construire une conduite souterraine de 2,80 mètres de diamètre. Le matériau utilisé serait soit du béton, soit de l'acier. L'eau serait préalablement décantée et oxygénée le long du parcours.

Cinq à six groupes de pompes devraient servir à pousser l'eau dans la canalisation du côté français. La ressource devrait ensuite s'écouler par gravité du côté espagnol. Ainsi construite, la conduite souterraine ne devrait porter aucune atteinte au paysage.

Un autre aspect important que soulève l'alimentation en eau de Barcelone par l'eau du Rhône concerne un volet fondamental de la paradiplomatie identitaire catalane, soit la promotion des intérêts économiques de la nation. En ce sens, on assiste à une volonté de la part des dirigeants catalans à résoudre eux-mêmes leurs problèmes de gestion hydrique en passant par la scène internationale, s'écartant ainsi du débat hydrologique national (Del Moral Ituarte 1998 et 2001 et Drain, 2005). En appliquant une gestion autonome de cette ressource naturelle, la Catalogne contrasterait avec le désaccord interrégional qui caractérise l'ensemble du pays et « son impact serait loin d'être négligeable dans le contexte politique espagnol » (Del Moral Ituarte, 1998 : 127).

Par ailleurs, l'intérêt de la *Generalitat* envers le transfert de l'eau du Rhône témoigne d'un autre processus qui participe d'une démarche plus globale visant la promotion de ses intérêts politiques et économiques. En effet, le gouvernement catalan a su, au fil du temps, développer ses relations diplomatiques, tant avec l'État espagnol qu'avec l'Union européenne, afin de tirer profit de ces deux paliers politiques.

la Catalogne tente en fait d'utiliser au mieux les deux leviers : espagnol et européen. Le passage par l'État lui est indispensable pour renforcer ses ressources, sa structure de pouvoir. La construction européenne, en donnant plus de relief aux pôles économiques, en autorisant de nouveaux jeux aux régions, lui a permis de renforcer sa projection (Ithuralde, 2002 : 380).

Dans le même ordre d'idées, il apparaît que l'inclusion des fleuves internationaux parmi les solutions aux problèmes de gestion interne de la ressource ne repose pas uniquement sur des éléments rationnels.

Les décisions de tout gouvernement sont également conditionnées par ses propres représentations, par sa propre lecture de l'histoire, de la géopolitique de la région, des objectifs et, bien sûr, par ses craintes, fondées ou imaginées, à l'endroit de ses voisins (Lasserre, 2003 : 110).

Dans le cas de l'Espagne, la fragmentation du pays en communautés autonomes rend difficile la gestion de cette ressource car chacune cherche « à conserver pour elle-même les eaux qui coulent sur son territoire ou à exercer un véritable chantage sur les communautés qui se trouvent en aval » (Lasserre, 1998 : 8). Le cas de l'Èbre témoigne de cette réalité car de nombreuses rivalités se font sentir pour l'utilisation de ses eaux. Dans un premier temps, des tensions liées à l'exploitation et à la gestion de la ressource sont présentes entre les communautés autonomes de l'Aragon et de la Catalogne puisque toutes deux sont traversées par ce fleuve. Dans un second temps, les politiques mises de l'avant par l'État espagnol dans le PHN génèrent également leur lot de tensions, car il est question de détourner ce cours d'eau pour approvisionner les régions situées plus au sud. Aussi les processus de négociations doivent impérativement s'effectuer sous la tutelle de l'État (Lasserre, 2005). Face aux réactions contestataires importantes en provenance des deux communautés autonomes touchées par ce transvasement, le gouvernement espagnol tente de faire valoir le principe de solidarité hydrique nationale afin de maintenir une cohésion sociale qui ne nuise pas au développement des régions situées au sud.

Le cas du Rhône apparaît également intéressant dans un contexte où un acteur politique tend à accroître son autonomie. En effet, comme le PHN soulève plusieurs protestations de part et d'autre du pays, le transfert des eaux de ce fleuve vers la Catalogne apparaît être une alternative intéressante pour faire valoir sa volonté et sa capacité à agir de façon autonome. En ce sens, il apparaît que :

la résolution par la Catalogne de ses propres problèmes d'eau par des voies internationales, et loin du débat sur le PHN, constituerait un exemple réel de gestion autonome – qui contrasterait avec le désaccord interrégional dans le reste de l'État – et son impact serait loin d'être négligeable dans le contexte politique espagnol (Del Moral Ituarte, 1998 : 127).

À cet égard, il est peu surprenant de constater que la *Generalitat* a accordé son appui au gouvernement de Madrid dans la réalisation du PHN en échange de son autorisation pour le détournement de l'eau du Rhône vers la Catalogne.

Cela dit, le transfert de l'eau du Rhône vers la Catalogne témoigne de cette volonté qu'a la nation d'entretenir des rapports étroits avec la France et plus particulièrement avec sa région méditerranéenne dans le cadre de l'Union européenne. C'est pourquoi, tout en normalisant sa politique extérieure auprès du gouvernement central,

cette mobilisation externe de la Catalogne pivote également autour de l'axe des valeurs identitaires en suivant une stratégie modérée qui cherche à souligner le caractère différencié de la Catalogne, sa condition de « nation sans État » en quête d'un statut particulier en Europe, sans remettre en cause pour autant l'« Europe des États » (Palard, 1999 : 670).

La paradiplomatie identitaire développée par la *Generalitat* constitue un élément fondamental qui accroît la notoriété de la Catalogne sur la scène internationale. À ce jour, plus de 2200 firmes étrangères sont localisées sur le territoire catalan (Paquin, 2003). Par la mise sur pied d'une politique étrangère catalane, Pujol cherche à développer deux des axes principaux du nationalisme catalan, soit la défense de l'identité nationale et la promotion des intérêts économiques de la Catalogne (Dehousse, 1989). De plus, les initiatives régionales mise de l'avant par la Catalogne lui permettent d'augmenter son rayonnement international. Dans cette optique, il est à noter que Pujol a fait un très grand nombre de déplacements à l'étranger et que, lors de ces voyages, il se présente en véritable chef d'État. Le président de la *Generalitat* profite en effet de ces voyages pour mettre en place de nombreux protocoles et pour signer des accords avec des acteurs politiques et économiques étrangers, ce dans l'optique d'augmenter le volume de coopération dans ses champs de compétence (Dehousse, 1989).

De plus, les déplacements des hommes politiques à l'étranger figurent parmi les éléments importants de la consolidation d'une paradiplomatie identitaire. À cet effet, Paquin (2003)

souligne qu'en 1992, 177 voyages à l'étranger ont été effectués par des hommes politiques représentant les communautés autonomes. Selon Bassets (1998), environ 27 de ces déplacements sont attribuables au président catalan. Ces voyages d'affaires lui ont permis notamment de « développer un mélange astucieux de relations publiques, de contacts personnels et de diplomatie parallèle, qui a incontestablement porté ses fruits pour la construction de son image publique » (Bassets, 1998 : 209).

Un autre aspect important de la mise en valeur de la nation catalane concerne le statut accordé à la langue nationale. En effet, comme le souligne Keating :

la langue et la culture sont des outils essentiels de la formation d'une identité collective, d'intégration sociale et de solidarité. Elles permettent à des sociétés d'entrer dans le monde économique international sans risquer de se dissoudre socialement ou de perdre son identité (1997 : 77).

À cet effet notons que le catalan est reconnu comme langue officielle par les entités politiques de la communauté autonome de la Catalogne, par celles de l'État central ainsi que, depuis 1990, par les instances de l'Union européenne (Keating, 1997).

Un autre élément fondamental de la paradiplomatie identitaire catalane concerne les représentations de la Catalogne à l'étranger. À cet effet, Paquin révèle que depuis une vingtaine d'années, le gouvernement catalan a ouvert une cinquantaine d'antennes à l'étranger. La majorité de ces antennes s'occupent de questions commerciales, d'investissements ainsi que de la promotion culturelle (Paquin, 2003). Aussi, il est à noter que ces organisations n'agissent pas selon la logique d'une ambassade tel que c'est le cas par exemple pour les représentations québécoises à l'étranger. De manière générale, les organisations catalanes sont basées sur des partenariats public-privé (Paquin, 2003).

D'autre part, il apparaît que la Catalogne est également très présente au sein d'organisations internationales à vocation régionale tel que les Quatre Moteurs et l'Eurorégion, ce qui lui donne une visibilité plus grande sur la scène internationale ainsi que la possibilité de créer

des accords et des partenariats avec des acteurs internationaux. De plus, Paquin (2003) mentionne que la Catalogne ne restreint pas ses actions aux organisations internationales à vocation régionale puisque le gouvernement catalan entretient également de très bonnes relations avec des organisations à portée internationales telles que l'UNESCO, l'OMC, le MERCOSUR et la Banque interaméricaine de développement.

Parmi les déplacements diplomatiques effectués à l'étranger, plusieurs ont été faits dans les régions situées au sud de la France et visent la mise en valeur de la communauté autonome. C'est ainsi qu'en 1997 une délégation de la *Generalitat* s'est rendue dans la région du Languedoc-Roussillon afin de visiter les installations de la BRL⁸, instigatrice du projet LRC, et ce avant même que Madrid accepte le projet proposé (Drain, 2003). À notre avis, cette démarche révèle bien l'intention du gouvernement catalan d'agir en véritable chef d'État.

Les nations sans État tendent de plus en plus à montrer qu'elles existent en se présentant comme des acteurs internationaux à part entière et en s'évertuant à se comporter comme des États souverains. Le but de l'opération est aussi de s'exciper de cette reconnaissance internationale pour s'émanciper davantage dans le cadre de l'État dans lequel elles sont intégrées (Dieckoff, 2000 : 36).

Parallèlement, le débat hydrologique espagnol, en s'appuyant notamment sur les idées de solidarité interrégionale et de cohésion nationale, se trouve en porte-à-faux avec les intérêts nationalistes catalans. C'est donc en raison de la valeur symbolique attribuée à la ressource que le projet de transfert de l'eau du Rhône jusqu'à Barcelone prend tout son sens pour la Catalogne (Del Moral Ituarte, 1998).

Toujours afin de promouvoir leurs intérêts nationaux, Keating note ainsi que « les nationalistes catalans entendent agir sur toutes les scènes possibles : locale, espagnole, méditerranéenne, européenne. Partout, en somme, où ils peuvent obtenir ressources et

⁸ Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

pouvoirs » (1997 : 184). Par les acteurs qu'il implique, le projet de la BRL⁹ permet lui aussi à la nation d'être politiquement active à toutes ces échelles : locale puisque l'objectif premier est d'approvisionner en eau la ville de Barcelone; régionale puisqu'elle appelle à la coopération entre deux régions méditerranéennes; puis nationale car la négociation avec l'État central demeure inévitable pour certains aspects légaux. Ultimement, ce projet a encore un impact à l'échelle européenne puisqu'il implique deux États européens et que la communauté européenne toute entière s'y intéresse pour la création d'un réseau européen d'interconnexion hydrologique.

Keating révèle ainsi qu'un des deux objectifs principaux de la présence catalane à l'étranger consiste « à amener la communauté internationale à considérer la Catalogne non plus comme une région espagnole parmi d'autres, mais comme une nation » (1997 : 182). Depuis quelques années, le gouvernement catalan prend divers moyens afin de profiter des dispositifs fournis par l'Union européenne pour lui permettre de se distinguer du gouvernement fédéral et d'acquérir une certaine visibilité (Ithurrealde, 2002). Les initiatives de coopération transfrontalière développées par la *Generalitat* témoignent de ce processus. À cet effet, Paquin souligne que Pujol « est un grand défenseur du renforcement des liens transfrontaliers car le processus d'intégration européenne favorise la reconstruction de l'espace territorial au profit de macro-régions cohérentes et compétitives » (Paquin, 2003 : 81). Le leader catalan n'affirme-t-il pas qu'il

est nécessaire de contrecarrer l'isolement provoqué par la frontière en établissant des liens étroits avec les autres régions dans le but de construire des espaces géographiques plus larges susceptibles de jouer un rôle compétitif au niveau européen (Pujol, 1993 in Morata, 1996 : 111) ?

Parallèlement aux importantes avancées économiques et politiques de la Catalogne sur la scène européenne qui renforcent son affirmation identitaire, le projet de transfert de l'eau du

⁹ BRL est une société française qui possède jusqu'en 2056 une concession de l'État français sur un droit d'eau du Rhône. Le projet de transvasement d'eau prévoit le transfert de 15m³/sec grâce à une canalisation reliant Arles à Barcelone.

Rhône vers la Catalogne démontre que les hiérarchies traditionnelles sont aussi en cause (Ithurralde, 2002). En effet, pour ce projet comme pour plusieurs autres initiatives, la négociation avec l'État central demeure une étape incontournable de son accomplissement. Toutefois, « la logique régionale européenne banalise le développement de paradiplomatie au niveau régional. Cette banalisation va avoir un effet soporifique sur les acteurs politiques à Madrid » (Paquin, 2003 : 128). De sorte que, et quoique les acteurs politiques régionaux et nationaux participent tous deux des processus de décision, un remaniement se fait sentir quant au rôle qui leur est attribué. De manière plus précise, l'Union européenne permet aux acteurs subnationaux de modifier les rapports de force qu'ils entretiennent avec l'État central puisque, pour la Catalogne; « resserrer le rapport avec l'Europe, c'est distendre le lien avec Madrid » (Ithurralde, 2002 : 34). En ce sens, il convient de dire que

pour sa part, la normalisation de l'activité internationale de la Catalogne signifie qu'elle a réussi à faire changer l'idée que le gouvernement central se faisait à priori de toutes ces activités et selon lesquelles elles étaient une menace pour l'unité et la cohérence de la politique extérieure de l'Espagne (Garcia, 2000 : 100).

C'est d'ailleurs pourquoi la standardisation des dispositifs économiques, dont l'introduction de l'Euro, n'est pas sans impacts sur l'édification des identités collectives en Europe. Comme le souligne Dumont, « la monnaie est l'expression d'une identité. Il ne peut y avoir acceptation véritable d'une monnaie européenne sans prise de conscience d'une certaine identité européenne » (1999 : 364). En référant au principe des identités multiples, il est observé, depuis la fin des années 1990, que les Catalans sont de plus en plus enthousiastes face à l'Union européenne (Keating, 1999), et que chez les Catalans nés en Catalogne, l'identité européenne est désormais au moins aussi forte que l'identité espagnole (Garcia 1996 in Keating, 1999). Et c'est dans ce contexte que le gouvernement catalan est de plus en plus favorable à l'autonomie de sa nation dans le cadre de l'Union européenne car, comme le souligne Hillard,

tout concourt dans les textes fondateurs de la construction européenne à donner une ampleur certaine aux revendications ethno-régionalistes. Le droit européen primant sur

le droit national, les représentants politiques régionaux se sentent pousser des ailes pour faire entendre leurs revendications à Bruxelles (2005 : 159).

Somme toute, le cadre politique de l'Union européenne offre des moyens stratégiques additionnels qui, multiscalaires, procurent aux nationalismes minoritaires la possibilité de faire davantage valoir leurs ambitions spécifiques et de les réaliser.

Europe also provides multiple opportunities for the projection of stateless nations, some rather symbolic, others more substantive, in the emerging political space. This is a rather open and pluralistic political structure, with many points of access and the Catalans in particular have shown themselves adept at operating in multiple political arenas at the same time – the local, the state, the European, the Mediterranean and even the global (Keating, 2001: 25).

En ce qui concerne les politiques de gestion de l'eau, les différentes données qui constituent le bilan hydrique de la Catalogne et celui de l'Espagne (voir app. A), ainsi que la controverse entourant les estimations de la consommation en eau future des Catalans, suggèrent que les modalités de gestion privilégiées par ces gouvernements sous-tendent des enjeux socio-politiques multiscalaires, dont la portée ne se limite pas uniquement à la ressource eau, s'inscrivant dès lors dans des stratégies socio-politiques plus globales.

4.3 Les transferts d'eau : symboles identitaires collectifs

Notre cadre théorique soutient que l'affirmation identitaire catalane est possible, voire renforcée, notamment grâce aux fonctions que remplissent les acteurs que nous avons identifiés, à savoir les régions économiques et politiques, l'Union européenne ainsi que l'Espagne et la Catalogne. L'angle sous lequel nous avons analysé l'interaction entre ces différents acteurs interpelle les concepts d'identité, de territoire, de territorialité, d'appropriation, d'autonomie, de paradiplomatie identitaire, de nationalisme et de cohésion sociale. À la lumière de notre analyse, nous constatons que ces notions participent pleinement des stratégies socio-politiques développées par la Catalogne pour affirmer son identité et auxquelles tous les protagonistes participent.

En étudiant les projets de transfert de l'eau du Rhône et de l'Èbre, il nous a été permis de constater que la dynamique qui régit le système de relations entre ces acteurs révèle un jeu de pouvoir qui façonne les décisions politique, économique et sociale de la Catalogne, décisions qui structurent sa stratégie d'affirmation identitaire. En remplissant des rôles différents, les régions, l'Union européenne et l'Espagne sont toutes essentielles à l'expression de l'affirmation identitaire de la Catalogne et permettent à ce système de se maintenir. En effet, comme il sera présenté dans cette section, ceux-ci lui permettent d'une part de consolider sa cohésion nationale et sa paradiplomatie identitaire et, d'autre part, ils rendent possible l'augmentation de son autonomie politique et économique et participe indirectement de l'expression de sa territorialité.

Comme démontré au début de ce mémoire, les valeurs et symboles dont est chargée l'eau se façonnent parallèlement à la structuration de l'identité des groupes et des individus. Cette ressource constitue donc une composante dynamique du processus de construction identitaire et participe de la territorialité des collectivités. Claval souligne que « les relations que les groupes nouent avec le milieu ne sont pas simplement matérielles : elles sont aussi d'ordre symbolique » (1996 : 97) comme le révèle le sentiment d'appartenance au territoire que développent les collectivités. Et lorsque l'on s'intéresse aux projets de transferts massifs d'eau, cette relation entre l'identité, le territoire et l'eau devient particulièrement révélatrice puisqu'elle réfère directement au processus d'appropriation territoriale par le groupe en vue d'exercer une forme de pouvoir. Et lorsque le pouvoir participe du processus d'affirmation identitaire, « il devient l'une des composantes de l'altérité et de la territorialité » (Di Méo, 1998 : 249). Ainsi, selon Thual,

l'identité appelle le territoire qui, une fois acquis, assure en retour l'accomplissement et le parachèvement narcissique des groupes humains qui composent la société internationale. En ce sens, le territoire est à la fois voulu pour lui-même, pour les richesses et les atouts qu'il possède; simultanément, le territoire est aussi voulu, convoité et désiré parce qu'il apparaît indispensable à l'épanouissement des solidarités identitaires qui fondent et nourrissent l'imaginaire des groupes sociaux (1999 : 184).

L'appropriation d'un territoire, et plus spécialement des ressources naturelles situées sur ce territoire, constitue somme toute un moyen d'affirmation identitaire pour les collectivités concernées car elles deviennent ainsi plus enclines à réaliser leur destinée en vertu du pouvoir qu'elles acquièrent et des possibilités d'action supplémentaires que leur procurent ces nouvelles ressources. Cette appropriation nourrit enfin le sentiment d'appartenance du groupe puisque les relations que la collectivité entretient avec l'environnement sont dès lors matérialisées et s'inscrivent dans une démarche identificatoire de projection socio-spatiale (Bailly et al., 2004). Qui plus est, cette démarche est susceptible de permettre une augmentation de l'autonomie socio-politique par la redéfinition et la restructuration des relations entretenues avec l'Autre qu'implique la territorialité d'une collectivité.

Confortant ce point de vue, Chauprade et Thual ajoutent que « l'identitaire sacralise le territoire et le territoire sanctifie l'identité » (1998 : 568), soulignant par le fait même que la territorialité se base sur les représentations que les groupes se font du territoire. Cela dit, l'élaboration et la réalisation de projets de transfert d'eau comme ceux de la Catalogne ici étudiés témoignent d'une transformation des rapports au territoire qu'une société entretient afin de rencontrer ses besoins et ses désirs. « Le territoire étant une construction des sociétés, un espace approprié par elles, son aménagement devient symbolique de l'organisation sociale qui le produit » (Klein et al., 2003 : 238). La mise en place d'infrastructures pour contrôler une ressource naturelle et pour modifier autant le paysage naturel que les modes d'utilisation et de mise en valeur de cette ressource traduit une forme de pouvoir en ceci qu'elle structure profondément dans leurs relations socio-territorialisantes les groupes concernés par ces projets (Di Méo, 1998). De plus, Raffestin précise que « le territoire est un produit du pouvoir dans le sens où le pouvoir n'est pas la nécessité naturelle, mais la capacité qu'ont les hommes de transformer par leur travail à la fois la nature qui les entoure et leurs propres rapports sociaux » (1982 : 168). Dans ce contexte, il est peu surprenant de constater que les valeurs que les sociétés accordent à l'eau se soient transformées au fil du temps et, qu'à travers cette évolution, la hiérarchie des valeurs ait été remaniée. Le caractère sacré et spirituel de l'eau, par exemple, est beaucoup moins important dans les sociétés occidentales qu'il ne l'était avant leur laïcisation quelques décennies plus tôt (Bethemont, 2003).

Aujourd'hui, une des valeurs fondamentales liées à l'eau dans les sociétés industrialisées renvoie au caractère patrimonial de la ressource tel que défini au début de ce mémoire. À titre d'exemple, la Politique nationale de l'eau développée par le gouvernement du Québec considère l'eau comme un élément important du patrimoine collectif québécois (MENV, 2002). Lorsque l'on s'intéresse au cas de l'Espagne, la valorisation patrimoniale de la ressource renvoie elle « au problème de la structuration inachevée de l'État espagnol en communautés autonomes, ainsi qu'aux relations institutionnelles complexes entre les responsables de la planification hydrologique et ceux de l'aménagement du territoire » (Del Moral Ituarte, 1998 : 119). Longtemps négligée par les gouvernements autant que par la population, cette nouvelle conception de la ressource interpelle directement les différentes entités politiques présentes sur le territoire espagnol d'autant plus que, en parallèle, la nouvelle culture de l'eau prend de l'expansion et met en évidence les tensions interrégionales qui découlent de cette mise en valeur uniment patrimoniale.

D'autre part, la croissance économique et sociale des collectivités, ici espagnoles, repose jusqu'à un certain point sur leur capacité à s'approvisionner en eau (Lasserre, 2003). Ainsi, les transferts massifs d'eau deviennent dans un premier temps des outils de développement économique, notamment lorsque l'on détourne l'eau d'une région riche vers une région pauvre afin qu'elle se développe socialement et économiquement. Dans un second temps, les transferts massifs d'eau peuvent également s'avérer être des instruments de pouvoir importants dans un contexte où on transfère l'eau de régions pauvres vers des régions riches comme il est suggéré dans la politique hydraulique espagnole. À cet effet, Del Moral Ituarte explique les conséquences du PHN proposé en Espagne :

L'eau est prélevée de régions en déclin ou peu actives et dirigée vers d'autres plus dynamiques. C'est pourquoi il est perçu comme un mécanisme d'exacerbation des déséquilibres territoriaux, de spoliation des ressources naturelles des régions pauvres en faveur de celles qui, précisément à cause de leur niveau de développement économique, demandent plus d'eau (1998 : 125).

Les transferts d'eau contribuent donc à enrichir certaines régions au détriment des autres en plus de s'inscrire dans un processus de gestion non durable de la ressource puisqu'ils écartent généralement l'éventualité de rationaliser l'offre (Bordet, 2005a et Clarimont, 2005). Les mécanismes de gestion de l'eau de la Catalogne révèle largement cette priorité accordée au déploiement de sa paradiplomatie identitaire, tandis que, sous des modalités et des finalités antinomiques, ceux de l'Espagne illustrent bien la volonté de maintenir une cohésion nationale sur le territoire comme élément structurant de ses politiques de gestion. Comme mentionné précédemment, en Aragon, l'importance des volumes d'eau qu'il est prévu de détourner et le rôle que joue la ressource dans la formation de l'identité régionale provoquent l'émergence de courants de résistance et de regroupements politiques spécifiques (Drain, 2003). Ces mobilisations sociales témoignent de la volonté qu'ont les communautés de se réapproprié leur eau trop longtemps abandonnée aux politiques nationales de gestion hydraulique.

La communauté aragonaise a développé au fil du temps un sentiment d'appartenance à travers l'appropriation de la ressource eau présente sur son territoire. Thual résume ainsi la relation entre un territoire, ses ressources et une identité collective : « Le territoire a toujours été sacré et sacralisé car il ne représente pas seulement une source possible de richesses, mais plus profondément le signe extérieur de la puissance et de la vérité identitaire du groupe » (1999 : 186). Ainsi, en Aragon, les collectivités s'affirment à travers l'utilisation, la gestion et les modes de mise en valeur des ressources naturelles qu'elles possèdent, de même que par les moyens politiques, culturels, économiques et sociaux que leur donnent ces attributs physiques pour se développer. Dans ce contexte, il est peu surprenant d'assister à des mobilisations sociales et à des mouvements d'opposition de plus en plus importants, le contrôle et l'appropriation des ressources naturelles étant intimement liés à l'appartenance au territoire ainsi qu'à l'identité du groupe qui l'occupe (Claval, 1996).

4.4 Les transferts massifs d'eau : quelles perspectives pour l'avenir ?

Malgré une volonté de solidarité interrégionale et de cohésion nationale, le gouvernement espagnol semble actuellement ignorer à dessein le caractère identitaire et patrimonial qui lie

ses collectivités tant nationales que régionales à la ressource eau. Or, tôt ou tard, les politiques de gestion devront tenir compte de cette composante car les populations semblent déterminées à ne pas laisser libre cours aux politiques nationales de l'eau. L'émergence d'une culture alternative de l'eau depuis quelques années révèle ce sentiment d'appartenance que les collectivités entretiennent avec leur territoire et ses ressources naturelles et permet d'entrevoir une modification sensible dans ses modalités comme dans ses finalités de la planification et de l'aménagement hydraulique en Espagne. Cela étant, rappelons que la gestion de l'eau sur la péninsule ibérique s'avère particulière comme l'explique Del Moral Ituarte :

En Espagne, la question territoriale est complexe du fait du haut degré de décentralisation politique de l'État. Pour les uns, la répartition de l'eau devrait s'insérer dans une politique de réduction des inégalités et déséquilibres à l'échelle de l'Espagne, mais cette vision se heurte à la protection jalouse des pouvoirs autonomes qui sont compétents en matière d'aménagement du territoire (2001 : 92).

Or, cette complexité des enjeux entre les régions et le gouvernement central qui, d'une part, renvoient à des décisions politiques et économiques et qui, d'autre part, interpellent les fondements socio-culturels des collectivités, incite les autorités politiques à recourir à des ressources externes. Dans ce contexte, une question se pose : la France doit-elle pallier le problème de solidarité hydrique espagnole ? Dans le cas de l'Espagne, le jeu diplomatique est beaucoup plus complexe et subtil à l'échelle internationale que celui de la Catalogne, car il implique la création et la consolidation de liens économiques et politiques ainsi que l'établissement de relations à long terme entre une région aux aspirations autonomistes et un acteur extérieur à la politique espagnole. Aussi, pour des raisons stratégiques et économiques, ces derniers cherchent à rencontrer leurs objectifs de développement à travers le projet de transfert d'eau LRC sans toutefois heurter les sensibilités idéologiques du gouvernement espagnol, et ce afin de maximiser les avantages de cette initiative. D'autre part, la Catalogne est la principale entité politique impliquée dans le projet LRC du côté espagnol. Conséquemment, elle adopte en quelque sorte le comportement d'un État dans ses négociations avec la France, ce qui, à long terme, risque de déplaire au gouvernement de Madrid. Néanmoins, ce dernier s'est récemment montré ouvert à la réalisation de ce projet

afin de tempérer les contestations soulevées par le transfert de l'eau de l'Èbre. Dès lors, est-il possible d'affirmer que la solidarité hydrique espagnole passe d'abord par la création d'un réseau européen de l'eau et donc par l'édification d'une solidarité hydrique européenne ? Quoiqu'il en soit, les enjeux identitaires de même que ceux liés aux valeurs sociale, culturelle, économique et politique de la ressource sont bien présents en Europe et se feront certainement entendre advenant l'édification d'un projet de solidarité intereuropéenne.

La construction d'un réseau européen de l'eau viendrait également conforter les principes du PHN puisque celui-ci pourrait ainsi s'inscrire dans un processus plus global au niveau de l'Union européenne, processus qui permettrait au gouvernement espagnol de contourner les tensions nationales. De la même manière, les régions espagnoles où les ambitions autonomistes sont fortes pourraient tirer avantage de l'implantation d'un tel réseau puisque leur marge d'autonomie devient généralement plus importante à l'intérieur d'organisations supra-nationales élaborées sous la tutelle de l'Union européenne (Badie et Smouts, 1992).

Somme toute, et quoique les perceptions comme les représentations qu'ont les collectivités de la ressource eau se modifient en lien avec l'identité socio-territoriale, il demeure que ce lien étroit entre l'eau, l'homme et le territoire perdure et qu'il semble plus que jamais participer du processus d'affirmation des identités collectives. Ainsi, les politiques de grands travaux tel que celles soutenues à l'intérieur du PHN, de même que les modes d'occuper et d'aménager le territoire qui leur sont sous-jacents, permettent désormais de confronter ou de conforter la structuration d'une identité et son affirmation socio-spatiale collective, du moins en Espagne, car la population réagit fortement aux décisions de gestion et d'aménagement hydrologiques.

Cette observation nous amène à souligner les différences entre les réactions que peuvent avoir les collectivités face aux projets de transfert d'eau. Ces divergences reflètent à notre avis le fait qu'une société se sent menacée ou non dans son développement ou dans son devenir par le transfert de l'eau, et donc de sa richesse et de son pouvoir. Les cas que nous avons étudiés se prêtaient bien à cette comparaison car si l'exemple de l'Èbre a soulevé des

mobilisations populaires importantes, le transfert de l'eau du Rhône est quant à lui pratiquement passé inaperçu auprès des collectivités françaises concernées. Bethemont résume ainsi l'écart entre les réactions suscitées par le transfert de l'eau de l'Èbre et les conditions dans lesquelles s'est négocié le transfert de l'eau du Rhône en France :

Il existe également un non-conflit remarquable dans le cas du Rhône, dont une partie des eaux fait l'objet d'un projet de transfert en direction de Barcelone, sans qu'il y ait eu consultation ni même information des riverains. ... la comparaison entre l'indifférence des Rhodaniens et la sensibilité exacerbée des riverains de l'Èbre mérite d'être soulignée (2001 : 189).

Ainsi, les réactions et les arguments de mobilisation en faveur ou contre les projets de transfert massif d'eau varient d'une collectivité à l'autre en fonction des représentations que celles-ci se font de la ressource, en lien certes avec les différentes valeurs exposées précédemment, mais également en lien avec le désir d'affirmation identitaire de la communauté. Tant et si bien que l'eau devient pour certaines collectivités un outil essentiel du processus d'affirmation identitaire alors qu'elle ne l'est que très peu pour d'autres collectivités.

D'autre part, en Espagne comme ailleurs, les collectivités ont développé une culture de l'eau qui leur est propre. Face à des projets de transfert d'eau d'envergure, et devant l'absence d'un consensus autour d'une éthique de gestion de l'eau, la question de la soutenabilité de ces « hydrodinosaures » se pose, d'autant plus que pour le gouvernement catalan, de même que pour le gouvernement espagnol, en menant à terme les projets de transfert de l'eau du Rhône et de l'Èbre, il s'agit de se donner une image moderniste par l'application d'une politique hydrologique traditionnelle (Barraqué, 2000). Cette dichotomie entre modernité et tradition vient alimenter les objectifs politiques spécifiques de ces acteurs tout en créant un décalage entre l'image qu'ils projettent de leurs actions et la réalité observable, mais répond toutefois à une stratégie politique spécifique.

Partant du fait que derrière toute affirmation identitaire se cachent des stratégies politiques (Badie et Smouts, 1992), celles déployées par les gouvernements espagnol et catalan pour le contrôle de la ressource ne sont pas sans révéler des ambitions politiques bien ancrées dans leur désir respectif d'affirmation socio-territoriale. Dans l'optique où l'appropriation de l'eau est appréhendée non plus comme une finalité, mais plutôt comme un instrument permettant d'atteindre des visées socio-politiques inhérentes à ce processus d'appropriation et aux notions de pouvoirs qui en découlent, convenons avec Gentilini in Tien-Duc que « La guerre de l'eau [...] n'est ni un mythe ni une réalité. [...] l'eau peut être aussi bien une assurance de paix qu'une menace de guerre » (2004 : 13). De même, selon les Nations Unies, le partage de la ressource eau constitue « l'occasion de promouvoir à la fois la paix régionale et le développement, par le recours au dialogue et à la coopération » (*Ibid.* : 67). À notre avis, cette affirmation s'avère significative dans la mesure où certaines caractéristiques créent un contexte propice au partage de la ressource tel que l'absence de contradictions entre les cultures de l'eau des collectivités impliquées, une hiérarchie des valeurs de l'eau similaire ainsi que l'absence de référents identitaires associés aux lieux de l'eau (fleuve, delta, affluents, etc.). Ce faisant, il nous apparaît plus probable de limiter les obstacles au dialogue et au développement régional.

Encore une fois, le transfert de l'eau de l'Èbre témoigne de la complexité des enjeux socio-politiques liés à la gestion de la ressource, car même si la communauté autonome d'Aragon n'est pas spécialement reconnue pour son désir d'autonomie, elle exprime clairement ce décalage entre les différentes cultures de l'eau développées par le gouvernement central et les communautés autonomes. Bien consciente que l'eau participe de sa richesse et de son patrimoine collectif, l'Aragon cherche à conserver ses acquis. Conséquemment, il importe de ne pas dissocier les notions d'appropriation et de contrôle de la ressource des modes d'utilisation de l'eau et d'aménagement du territoire mis de l'avant par la région et par les autres entités politiques.

D'autre part, sachant que les cultures de l'eau se façonnent en lien avec les valeurs accordées à la ressource, mais encore qu'elles participent du processus de structuration évolutif de

l'identité des collectivités, la hiérarchie des valeurs et des usages de la ressource, ainsi que l'établissement d'une éthique de gestion de l'eau nous apparaissent être des éléments essentiels à l'élaboration des projets de transfert massif d'eau transnationaux. C'est d'ailleurs pourquoi cette conception de l'eau comme d'un objet matériel et culturel qui participe des rites et des pratiques des groupes et des individus (Dugot, 2001) a structuré notre réflexion sur les projets de transfert massif d'eau en tant que géosymboles identitaires (Bédard, 2006 et Bédard, 2002).

C'est à notre avis dans cette même optique géosymbolique que la création d'une solidarité hydrologique transeuropéenne a suscité plusieurs réflexions en lien avec les processus de construction identitaire collectifs. La mise sur pied d'un réseau de transferts d'eau visant à renforcer la cohésion socio-territoriale interne par une interconnexion régionale implique en effet la structuration d'une identité supra-nationale où sont redéfinies et hiérarchisées des valeurs et une culture de l'eau auxquelles toutes les collectivités adhèrent. À cet effet, rappelons que le développement de sentiments identitaires multiscalaires prend de l'ampleur chez les populations des pays membres de l'Union européenne, et particulièrement auprès des nations sans État comme la Catalogne.

Catalan electors took a while to adopt the idea of Europe but have now become quite enthusiastic, demonstrating much higher levels of European commitment than voters elsewhere in Spain; this is particularly true of supporters of the nationalist parties (Keating, 2001 : 18)

L'importance des modifications socio-politiques induites par l'Union européenne modifie graduellement les ressorts territoriaux de l'identité et transforme le sentiment d'appartenance que les collectivités entretiennent avec le territoire et ses ressources. Néanmoins, à l'instar de Le Bossé, nous ne souhaitons pas valider l'idée d'une dichotomie locale/globale qui séparerait deux formes scalaires d'identification puisque

Reconnaître l'ouverture, l'échange et l'enchevêtrement des identités des lieux dans des dynamiques sociospatiales complexes qui s'y croisent, les impliquent et les dépassent, ne signifie pas néanmoins nier la spécificité ou la particularité des lieux. Chaque lieu

repose sur sa propre histoire et reste le foyer unique, émetteur et récepteur, de sa singularité dans un espace de relations avec des ailleurs, proches ou lointains, réels ou imaginaires, assimilés ou rejetés (1999 : 123).

Ainsi, nous appréhendons les lieux de l'eau comme des espaces auxquels peuvent s'identifier simultanément plusieurs collectivités. Toutefois, reconnaître la possibilité qu'ils puissent être des référents identitaires à plusieurs échelles ne réduit pas pour autant la complexité des rapports que l'homme entretient avec la ressource.

Face à cette multiplicité d'enjeux, d'acteurs et de conséquences, la création d'un réseau de solidarités hydrologiques européen apparaît être une alternative intéressante pour les acteurs politiques soucieux de maintenir une cohésion socio-territoriale. Pour ce faire, les entités nationales et supra-nationales devront toutefois apprendre à composer avec des mobilisations populaires de plus en plus importantes car l'élaboration d'une culture de l'eau constitue un phénomène émergent chez plusieurs collectivités. Or, dès lors que la convoitise pour cette ressource grandit chez ces différents usagers, les communautés deviennent plus sensibles aux modes de gestion de cette ressource et se révèlent souvent plus anxieuses de se réapproprier leur eau car « plus qu'un simple fluide, l'eau est aussi un objet culturel qui alimente les pratiques et les rites » (Dugot, 2001 : 10). Cette appropriation de la ressource de même que l'importance que revêt la nouvelle culture de l'eau participe de la territorialité des collectivités et nourrit la dynamique homme-eau-territoire.

Devant l'importance de cette relation et devant l'absence d'une éthique de l'eau, le défi est de taille pour le gouvernement espagnol. Ce qui soulève un questionnement fondamental toujours à faire quant à la reconnaissance de cette relation co-constitutive (Bédard, 2007, Castree, 2003, Massey, 2005) entre l'eau et l'identité des collectivités. Dès lors, à quand une hydrodiplomatie basée sur une nouvelle culture de l'eau ? Si la réponse tarde à moduler les politiques de gestion espagnoles et catalanes, les populations, quant à elles, veillent au grain car la gestion de l'eau se situe au cœur de leurs préoccupations socio-culturelles collectives. Dans cette optique, et en raison des mécanismes qu'ils impliquent (stratégies politiques, mobilisations sociales, etc.), les transferts massifs d'eau peuvent-ils constituer des

géosymboles identitaires assez significatifs pour influencer les politiques de gestion du territoire, de ses ressources et de ses habitants à l'échelle de l'Union européenne toute entière?

CONCLUSION

LES TRANSFERTS MASSIFS D'EAU COMME SOLUTION POUR LA CONSOLIDATION DE L'IDENTITÉ EUROPÉENNE ?

Devant l'importance croissante qu'occupent les nations sans État sur la scène internationale, et surtout face aux bouleversements que connaissent les systèmes de pouvoir en place suite à l'éclatement des valeurs et des modes de vie, certaines collectivités se saisissent de cette ouverture pour structurer leur désir d'affirmation identitaire. Cette redéfinition de l'expression identitaire collective se traduit inéluctablement par une appartenance réaffirmée à un territoire et par l'appropriation de ses ressources. C'est ainsi que les modes d'occuper et d'aménager le territoire évoluent et se dessinent, influencés par les modifications socio-territoriales qu'induisent les stratégies politiques dominantes. Partant, de nouveaux symboles identitaires collectifs émergent en réaction à ces bouleversements, mais surtout en réponse à ce sentiment d'appartenance qui lie les collectivités à leur territoire et à ses ressources naturelles. Et c'est ainsi que les cours d'eau, de plusieurs manières, participent de la recomposition des territoires et des nouveaux processus d'identification collectifs en raison des symboles dont ils sont porteurs et des usages qu'ils supportent (Chlous-Ducharme, 2003).

Puisque la ressource eau et ses modalités de gestion sont devenues au cours des dernières décennies une préoccupation majeure tant à l'échelle internationale que régionale et qu'elle est depuis toujours indispensable à l'épanouissement des collectivités et des solidarités identitaires, certaines sociétés, et c'est le cas en Espagne, sont plus spécialement sensibles aux politiques de gestion hydraulique appliquées sur leur territoire. C'est ainsi que l'on a vu naître des mobilisations sociales d'envergure, mobilisations qui ont donné lieu à la mise en place d'une culture de l'eau alternative qui s'oppose aux modes de gestion non durable de la ressource, et qui révèle cette relation étroite entre les collectivités et la ressource eau. Puisque les projets de transfert massif d'eau suscitent des réactions collectives importantes, nous avons interrogé le lien qui unit les collectivités à cette ressource naturelle. Un lien que nous avons cherché à comprendre par l'étude de la Catalogne et des projets de transfert de l'eau de

l'Èbre et du Rhône. Ce mémoire postulait qu'il existe un lien entre l'appropriation de la ressource eau et l'affirmation de l'identité socio-politique catalane. À cet égard, notre analyse révèle que les transferts massifs d'eau participent d'une stratégie de revendication d'autonomie collective car les dispositifs politiques qui modulent la réalisation ou non de ces projets s'inscrivent dans une stratégie plus globale d'affirmation identitaire par la nation catalane et ses dirigeants.

Cette étude a offert une lecture géographique du sujet étudié notamment par l'importance accordée aux concepts de territoire et de territorialité, par l'influence de la géographie politique, de la géographie sociale et de la géographie culturelle dans la structuration de notre propos ainsi que par l'imbrication des échelles internationales, nationales et régionales auxquelles nous avons recouru pour développer notre argumentation. Par ailleurs, nous avons sélectionné cinq variables : pouvoir politique, pouvoir économique, mise en valeur de la Catalogne, projet de transfert d'eau et volonté politique qui nous ont permis, dans une certaine mesure, de saisir la dynamique qui structure l'affirmation identitaire catalane en lien avec l'appropriation de l'eau, et ce dans une perspective politique, économique, culturelle et sociale.

Toutefois, notre hypothèse n'est que partiellement confirmée car, à ce jour, les transferts de l'eau du Rhône et de l'Èbre sont encore hypothétiques. Il semble cependant que les stratégies politiques et économiques déployées par les gouvernements de Madrid et de Barcelone, ainsi que les manifestations sociales collectives qu'elles suscitent, révèlent des facettes géo-identitaires et géo-symboliques trop peu considérées du rapport homme-eau-territoire, attendu que l'eau est une des composantes qui participe de la culture de ces sociétés.

Enfin, si ce mémoire n'a pas pu analyser tous les aspects qui modulent les relations qu'une collectivité peut entretenir avec son territoire et la ressource eau dans l'affirmation de son identité, il aura, nous l'espérons, contribué à la réflexion sur les enjeux identitaires sous-entendus par les transferts d'eau interrégionaux et internationaux. Car lorsque ces projets sont mis en branle, c'est toute l'identité de la collectivité qui s'en trouve bouleversée. Dans le

contexte socio-politique espagnol, il importe que le gouvernement prenne conscience de cette réalité lors de l'élaboration de ses politiques de gestion hydrauliques futures afin de ne pas heurter plus qu'il ne le faut l'identité collective de certaines communautés plus sensibles telle que l'Aragon. De la même manière, la Communauté européenne devra s'interroger sur les bouleversements culturels et sociaux que pourrait engendrer la création d'un réseau hydrologique transeuropéen. En effet, si la réalisation de ce projet permet l'édification d'une solidarité européenne, voire même la consolidation d'une identité européenne, il demeure que, à l'échelle locale, ce projet est également susceptible de soulever des tensions interrégionales. Et ces tensions pourraient créer de nouveaux lieux de pouvoir, potentiellement conflictuels, en s'inscrivant dans les emboîtements d'échelles et dans la complexité des relations global-local auxquelles nous invite notre patrimoine naturel (Chlous-Ducharme, 2003). Chose certaine, il sera intéressant au cours des prochaines années d'observer si la communauté européenne, tout comme l'Espagne, saura utiliser à bon escient cette composante géosymbolique qui caractérise les transferts massifs d'eau afin d'édifier et de structurer une identité supra-nationale à l'image des collectivités qui la composent.

APPENDICE A

L'EAU DU RHÔNE : UNE ALTERNATIVE POUR LES ESPAGNOLS ?

Si la croissance démographique justifie les 38 % de l'augmentation de la demande en eau estimée par l'ATLL¹⁰, 62 % de la hausse prévue seraient elles liés à l'augmentation de la consommation par habitant (ERN, 2005). Toujours selon l'ATLL, la consommation d'eau pour la zone urbaine de Barcelone s'élèvera à 308 litres/hab./jour en 2025. Or, ces données ne s'inscrivent aucunement dans la tendance des dernières années. En effet, entre les années 1991 et 1996, la consommation par habitant est passée de 230 litres/jour à 210 litres/jour (IDESCAT, 2006). Confortant ces données, le maire de Barcelone a déclaré publiquement lors d'une visite dans la région du delta de l'Èbre en 2002 que sa ville ne souffrait pas de déficit d'eau. Il a également mentionné que le niveau global de la consommation se réduira au cours des prochaines années, soit au fur et à mesure que la gestion de la ressource se rationalisera (Bordet, 2005a). Encore ici, ces informations s'inscrivent en dichotomie avec les estimations avancées par ATLL, ce qui nous permet à nouveau de questionner les arguments qui soutiennent le projet LRC.

Certes, il importe de tenir compte des pertes d'eau associées aux fuites dans le réseau de distribution. Celles-ci sont estimées pour l'agglomération de Barcelone à environ 25 % de la demande totale (Bordet, 2005a). Or, en ajoutant cette quantité à la demande réelle, la consommation d'eau quotidienne par habitant s'élève à 255 litres, ce qui laisse encore une grande marge avant d'atteindre les 308 litres d'eau quotidiens prévus par l'ATLL. Cela dit, les données fournies par l'*Agencia Catalana del Agua* (2006) de la Catalogne témoignent d'une réalité fort différente. En consultant l'évolution du bilan hydrique des bassins internes de la nation, nous constatons en effet une augmentation de la demande au fil du temps.

¹⁰ ATLL est le partenaire catalan en charge du projet LRC.

Tableau 4.5 Bilan hydrique des bassins internes à la Catalogne en hm³

Année	1992	2002	2012
Ressource disponible	1587	1698	1823
Demande	1514	1831	2127
Bilan	73	-133	-304

Source : Departamento de Medio Ambiente y Vivienda, 2006.

Néanmoins, cette hausse s'accompagne d'une augmentation des ressources disponibles en vertu d'une augmentation de l'apport des principaux cours d'eau et de la surface drainée. Cela étant, le bilan hydrique de la communauté autonome s'avère actuellement négatif et devrait conserver la même tendance au cours des prochaines années selon les prévisions émises par ce même ministère.

En s'appuyant sur ces seules données, et au bilan négatif qu'elles révèlent, il est justifié de recourir à des ressources externes pour répondre à la demande de la Catalogne. Toutefois, ces données ne tiennent pas compte de l'apport des fleuves situés dans les bassins hydrologiques externes, ni des apports des nappes phréatiques.

Les données fournies par les différentes organisations responsables de la gestion de l'eau étant contradictoires et incomplètes, il nous faut souligner l'absence de mesure visant à réduire la demande dans les politiques de gestion élaborées par les gouvernements fédéral et régional. En effet, plutôt que de rationaliser l'offre de la ressource, ils misent davantage sur une augmentation de celle-ci pour assurer leur développement comme en témoigne l'ensemble des projets de transfert d'eau proposés à l'intérieur du PHN et du projet LRC. Or, les réactions populaires soulevées face à ces nouvelles initiatives traduisent ce lien qui lie les collectivités à la ressource eau. De plus, plusieurs spécialistes (Drain, 2003, Bravard, 2005 et Bordet, 2005a) soulignent que l'Espagne, tout comme la Catalogne, devrait adopter des comportements plus rationnels visant à réduire la consommation avant d'envisager des

transferts massifs d'eau interrégionaux et internationaux, faisant ainsi de la gestion de l'eau un enjeu d'abord et avant tout politique. Ceci entraînant cela, le caractère politique de cette gestion, de même que les notions de pouvoir qui découlent de ces projets nous amènent à penser qu'ils constituent des outils hautement appréciables car susceptibles de répondre aux stratégies socio-politiques des gouvernements espagnol et catalan.

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS, Marc et Marie Cuillerai (2002). « Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 26, no 1, p. 11-28.
- ARROJO, Pedro et José Javier GRACIA. (2000). « Los trasvases del Ebro a Debate ». *Nueva Cultura del Agua*, Serie Informes, Bilbao, no 8, p. 1-28.
- BACHELARD, Gaston (1964). *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière*. Paris, Librairie générale française.
- BADIE, Bertrand et Marie-Claude SMOUTS (1992). *Le retournement du monde – sociologie de la scène internationale*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, collection Amphithéâtre.
- BAERT, Patrick (1998) *Social Theory in the Twentieth Century*. New York, New York University Press.
- BAILLY, Antoine et BÉGUIN, Hubert (2003). *Introduction à la géographie humaine*. Paris : Armand Colin.
- BAILLY, Antoine et al. (2004). *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Colin, 4^e édition.
- BARLOW, Maude et Tony CLARKE (2002). *L'or bleu : l'eau nouvel enjeu stratégique et commercial*. Montréal : Boréal.
- BARRAQUÉ, Bernard (2000). « Les demandes en eau de la Catalogne : Perspective européenne sur le projet d'aqueduc Rhône-Barcelone ». *Revue d'Économie Méridionale*, Montpellier, no 191, décembre, p. 357-370.
- BASSETS, Lluís (1998). « Politique internationale et action européenne de la Catalogne autonome ». *Hérodote*, no 91, 4^e trimestre, p. 207-214.
- BAUD, Pascal, BOURGEOT, Serge et BRAS, Catherine (2003). « État, nation, pays ». *Dictionnaire de géographie*. 3^e édition, Paris, Hatier, p. 146-147.
- BÉDARD, Mario (2007). « La géosymbolique paysagère de l'eau ou comment saisir et gérer sa complexité et ses vertus ». Communication donnée lors de l'Université populaire du Festival de l'Oh (Val-de-Marne) *Seine et Saint-Laurent, la confluence imaginaire – Réflexions croisées sur les sociétés humaines face à l'eau, la nature et les paysages*, Orly, 16 p.
- BÉDARD, Mario (2006). « La pertinence géographique et sociale d'un projet de paysage. Errements et suffisance de notre habiter ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, no 141, p. 409-414.

- BÉDARD, Mario (2002). « Une typologie du haut-lieu ou la quadrature d'un géosymbole ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, no 127, p. 49-74.
- BETHEMONT, Jacques (2003). « L'eau, l'enfer, le paradis ». Actes du Festival International de Géographie http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2003/bethemont/tablerondejb.htm Consulté le 14 septembre 2005
- BETHEMONT, Jacques (2001). « L'eau, le pouvoir, la violence dans le monde méditerranéen ». *Hérodote*, no 103, 4^e trimestre, p. 175-200.
- BLANC, Jean-Louis (1999). « Le partage des eaux en Méditerranée : l'aqueduc du Rhône à Barcelone ». Actes du Festival International de Géographie, p. 1. www.fig-st-die.education.fr/actes/actes_99/canal/article.html Consulté le 28 août 2007
- BONNEMAISON, Joel (1981). « Voyage autour du territoire ». L'approche culturelle en géographie ». *L'espace géographique*, vol. 10, no 4, p. 249-262.
- BOUDON, Raymond (1983). *La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*. Paris, Hachette.
- BORDET, Gaël (2005a). « Le projet franco-espagnol d'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne : les enjeux sociaux, politiques et économiques d'un aménagement ambitieux ». Réseau Irenees.net. <http://www.irenees.net/fr/fiches/experience/fiche-experience-89.html> Consulté le 4 février 2006
- BORDET, Gaël (2005b). « Les conflits pour l'eau en Espagne : l'exemple de l'Èbre ; un bassin fluvial à la renverse ? ». Réseau Irenees.net <http://www.irenees.net/fr/fiches/experience/fiche-experience-86.html> Consulté le 4 février 2006
- BOUGUERRA, Mohamed Larbi (2003). *Les batailles pour l'eau – pour un bien commun de l'humanité*. Paris : Mayer.
- BRAVARD, Jean-Paul (2005). « Barcelone et le projet de transfert de l'eau du Rhône ». In Lasserre, Frédéric (dir.) (2005). *Transferts massifs d'eau – Outils de développement ou instruments de pouvoir ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 125-140.
- BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et Hervé THÉRY (2005). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. Paris, Reclus, 3^e édition, collection Dynamiques du territoire.
- BURTON, Jean (2002). « La gestion intégrée des ressources en eau par bassin : au-delà de la rhétorique ». In Lasserre, Frédéric et Luc Descroix (2002). *Eaux et territoires : tensions, coopérations et géopolitique de l'eau*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p.189 à 208.

- BUSNEL, François, Grolleau, Frédéric, Tellier, Frédéric et Jean-Pierre Zarader (1995). « Autonomie ». *Les mots du pouvoir : précis de vocabulaire*. Paris, Vinci, p. 32-35.
- CAILLY, Laurent (2003). « Déduction/Induction ». In Lévy, Jacques et Michel Lussault, (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 232.
- CALHOUN, Craig J. (1994). *Social Theory and the Politics of Identity*. Oxford : Blackwell.
- CAMPENHOUDT, Luc Van (2001). *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*. Paris, Dunod.
- CASAFONT, Berga Luis (2006). SPANISH COMMISSION ON LARGE DAMS (SPANCOLD). http://www.span_cold.org Consulté le 31 août 2006
- CASASSAS, Jordi et Carles SANTACANA (2004). *Le nationalisme catalan*. Paris, Ellipses, coll. Les essentiels de civilisation espagnole.
- CASTELLS, Manuel (1999). *Le pouvoir de l'identité*. Paris, Fayard.
- CASTREE, Noel (2003). « A post-environmental ethics ? » *Ethic, Place and Environment*, vol. 6, no 1, p. 3-12.
- CHLOUS-DUCHARME, Frédérique in Morriset, Lucie, Dieudonné, Patrick et Jean-François Simon (dir.) (2003). *Réinventer pays et paysages*. Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, UMR6038 du CNRS Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale, p. 265-277.
- CLARIMONT, Sylvie (2005). « Débats publics et controverses autour des projets de transfert de l'Èbre (Espagne) – De la politique hydraulique à la nouvelle culture de l'eau ». In Lasserre, Frédéric (dir.) (2005). *Transferts massifs d'eau – Outils de développement ou instruments de pouvoir ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 401-419.
- CLAVAL, Paul (2003). *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand Colin.
- CLAVAL, Paul (1996). « Le territoire dans la transition à la postmodernité ». *Géographie et cultures*, no 20, p. 93-112.
- CORM, Georges (2001). *La méditerranée, espace de conflit, espace de rêve*. Paris, L'Harmattan, coll. Comprendre le Moyen-Orient.
- D'AQUINO, Patrick (2002). « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante ». *L'espace géographique*, vol. 31, no 1, p. 3-23.
- DARDEL, Éric (1952). *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*. Paris, Presses universitaires de France, collection Nouvelle encyclopédie philosophique.

- DE BEA, Louise et SANDAHL, Pierre (1976). « Autonomie ». *Dictionnaire politique et diplomatique*. Paris, Librairies techniques, p. 20.
- DEHOUSSE, Renaud (1989). « Fédéralisme, asymétrie et interdépendances : aux origines de l'action internationale des composantes de l'État fédéral ». *Études internationales*, vol. XX, no 2, juin, p. 283-309.
- DEL MORAL ITUARTE, Leandro (2001). « Planification hydrologique et politique territoriale en Espagne ». *Hérodote*, no 102, 3e trimestre, p. 87-112.
- DEL MORAL ITUARTE, Leandro (1998). « L'état de la question hydraulique en Espagne ». *Hérodote*, no 91, 4^e trimestre, p. 118-137.
- DIECKHOFF, Alain (2000). *La nation dans tous ses États. Les identités nationales en mouvement*. Paris, Flammarion.
- DI MÉO, Guy (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.
- DRAIN, Michel (2005). « Les transferts d'eau en Espagne ». In Lasserre, Frédéric (dir.) (2005). *Transferts massifs d'eau – Outils de développement ou instruments de pouvoir ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 189-207.
- DRAIN, Michel (2003). « Le projet de transfert d'eau du Rhône à Barcelone ». Actes du Festival International de Géographie. <http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes2003/drain/article.htm> Consulté le 14 septembre 2005.
- DUBREUIL, Richard (1995). « Nationalisme ». *Dictionnaire du pouvoir : auteurs, concepts et citations*. Paris, Éditions d'Organisation, p. 106.
- DUGOT, Philippe (2001). *L'eau autour de la Méditerranée*. Paris, L'Harmattan, coll. Pour comprendre.
- DUMONT, Gérard-François (1999). *Les racines de l'identité européenne*. Paris, Économica.
- DURKHEIM, Émile (2004). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses universitaires de France, 12^e éd.
- DUSSOUY, Gérard (2003). « Eau et espace politique : voie navigable et intégration territoriale des grands espaces ». Actes du Festival International de Géographie. http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2003/dussouy/article.htm Consulté le 14 septembre 2005
- EMBAJADA DE ESPAÑA EN FRANCIA. « La Constitución ». Gobierno de España. Constitución.es. <http://www.constitucion.es/constitucion/lenguas/frances.html#8> Consulté le 5 août 2005

- EUROPEAN RIVERS NETWORK (ERN). « Le projet de transfert Rhône-Barcelone ». http://www.rivernet.org/Iberian/besoinsbarcelone_f.htm Consulté le 4 février 2005
- FRÉMONT, Armand (1999). *La région, espace vécu*. Paris, Flammarion.
- GARCIA, Caterina (2000). « Les stratégies internationales de la Catalogne : nationalisme politique et pragmatisme économique ». *Bulletin d'histoire politique*, vol 10, no 1, p. 99-109.
- GARCIA, Marie-Claude (1998). *L'identité Catalane – Analyse du processus de production de l'identité nationale en Catalogne*. Paris : L'Harmattan.
- GELLNER, Ernest (1999). *Nations et nationalisme*. Paris, Payot.
- GENERALITAT DE CATALUNYA (2006). DEPARTAMENTO DE MEDIO AMBIENTE Y VIVIENDA. « El Agua y el Medio ». <http://www.mediambient.gencat.net/aca/en//aiguamedi/disponibilitat/balanc.jsp#L> Consulté le 5 février 2006
- GOBIERNO DE ESPAÑA. MINISTERIO DE MEDIO AMBIENTE (MMA) (2006). « Aguas Continentales, Marinas y Litoral ». <http://www.mma.es/portal/secciones/> Consulté le 5 février 2006
- GUILLOT, Fabien (2005). « Relations, espaces, sociétés : une définition de la géographie sociale ». *Géographie Sociale et Politique*. <http://www.geographie-sociale.org/definition-geographie-sociale.htm> Consulté le 6 mars 2006
- HAAS, Ernst Bernard (1968). *Beyond the Nation-State : functionalism and international organization*. Stanford : Stanford University Press.
- HAGGETT, Peter (2002). « Spain/Portugal ». *Encyclopedia of World Geography*. New York, Marshall-Cavendish, vol. 10, 2^e ed., p. 1302-1440.
- HILLARD, Pierre (2005). *La décomposition des nations européennes – de l'union euro-Atlantique à l'État mondial*. Paris, François-Xavier de Guibert.
- HISPAGUA. « Sistema Español de Información sobre el Agua ». Gobierno de España, Ministerio de Medio Ambiente. <http://hispagua.cedex.es> Consulté le 14 septembre 2005
- HOFFMAN, John (1988). *State, Power, and Democracy : Contentious Concepts in Practical Political Theory*. Brighton : Wheatsheaf Books.
- INSTITUT D'ESTADÍSTICA DE CATALUNYA (IDESCAT). « Població projectada segons l'escenari Catalunya ». <http://www.idescat.net/territ/BasicTerr?TC=8&V3=1165&V4=518&ALLINFO=TRUE&PARENT=1&V0=3&V1=0&VN=3&VOK=Confirmar>

Consulté le 10 octobre 2006

INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA (INE) (2006). « España en Cifras 2006. Cuentas nacionales ». <http://www.ine.es/prodyser/pubweb/esp/esp/cif/cuen06.pdf>
Consulté le 5 août 2006

ITHURRALDE, Marianick (2002). *Le pays Basque, la Catalogne et l'Europe – Stratégies politiques des Autonomies basque et catalane*. Paris : L'Harmattan.

JAN, Pascal (2006). « Catalogne : statut d'autonomie élargie massivement approuvé ». *Droitpublic.net*, 19 juin 2006. <http://www.droitpublic.net/spip.php?article1277>
Consulte le 31 août 2006

JOHNSON, Benton (1975). *Functionalism in Modern Sociology : understanding Talcott Parsons*. Morristown, General Learning Press.

KEATING, Michael (2001) *Beyond Sovereignty – Plurinational democracy in a post-sovereign world*. The Desjardins lecture, McGill University, Montréal : Programme d'études sur le Québec, Université McGill, March 8.

KEATING, Michael (1999). « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe ». *Revue Études internationales*, vol. XXX, no 4, décembre, p. 729-744.

KEATING, Michael (1997). *Les défis du nationalisme moderne : Québec, Écosse, Catalogne*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

KLEIN, Juan-Luis, TARDIF, Carole, CARRIÈRE, Jean et Benoit LÉVESQUE (2003). « Les milieux d'appartenance au Québec – Une perspective méthodologique ». In Lasserre, Frédéric et Le Chaume, Aline (2003). *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection géographie contemporaine, p. 233-264.

LACOSTE, Yves (2001a). *Géopolitique de l'eau*. Paris : La découverte.

LACOSTE, Yves (2001b). *L'eau des hommes*. Paris : Cercle d'art.

LACOSTE, Yves (1998). « La question de l'Espagne ». *Hérodote*, no 91, 4^e trimestre, p. 3-49.

LASSERRE, Frédéric (2005). « Introduction ». In LASSERRE, Frédéric (dir.) (2005). *Transferts massifs d'eau – Outils de développement ou instruments de pouvoir ?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.1-39.

LASSERRE, Frédéric (2003). *L'eau enjeu mondial*. Paris : Serpent à plume.

- LEACH, Edmund Ronald (1966). *Rethinking Anthropology*. London; Athlone Press, coll. Monographs on social Anthropology.
- LE BOSSÉ, Mathias (1999). « Les questions d'identité en géographie culturelle – quelques aperçus contemporains ». *Géographie et Cultures*, no 31, Paris, L'Harmattan, p. 115-126.
- LECLERC, Jacques (1992). *Langue et société*. Laval, Mondia, 2^e ed. coll. Synthèse.
- LELIÈVRE, Henry et AUGÉ, Jean-Louis (2002). *Les régions en révolte contre les États ? Corse, Kabylie, Pays basque, Kurdistan, Flandre, etc.* Bruxelles, Éditions Complexe.
- LERESCHE, Jean-Philippe et Guy SAEZ (1997). « Identités territoriales et régimes politiques de la frontière ». *Pôle Sud*, no 7, p. 27-47.
- LÉVY, Jacques (2003). « Territoire ». In Lévy, Jacques et Michel Lussault (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 907-910.
- LIBIS, Jean (1993). *L'eau et la mort*. Centre Gaston Bachelard de recherches sur l'imaginaire et la rationalité. Dijon, Éditions universitaires de Dijon.
- LUCIANI, Domenico (2002) « Des mythes à la réalité ». In *La ruée vers l'eau, Le Monde diplomatique*, Manière de Voir 65, septembre-octobre, p. 24-27.
- MALINOWSKI, Bronislaw (1939). *The Group and the Individual in Functional Analysis*. Indianapolis, Bobbs-Merrill.
- MARIS, Bernard (2002). « L'appétit vorace des multinationales ». In *La ruée vers l'eau*. Manière de voir, no 65, Le Monde diplomatique, p. 72-76.
- MASSEY, Doreen (2005). *For Space*. Londres, Sage.
- MATEO DIAZ, Mercedes (1998). «L'identité espagnole: entre "Regio-nacionalismo", "Españolismo" et "Europeísmo"». *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 5, no 1, p. 91-98.
- MERTON, Robert K. (1953) *Social Theory and Social Structure*. New York : Free Press.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (MENV) (2002). *L'eau. La vie. L'avenir. Politique nationale de l'eau*. Gouvernement du Québec, Québec.
- MITRANY, David (1975). *The Functional Theory of Politics*. London, M. Robertson.
- MONNET, Jérôme (1998). « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité ». *Cybergeo*, no 56, 7 avril, p. 1-16. www.cybergeo.presse.fr/geocult/texte/monet.htm Consulté le 10 juillet 2005

- MORATA, Francesc (1996). « Barcelone et la Catalogne dans l'arène européenne ». In Balme, Richard (dir.). *Les politiques du néo-régionalisme : action collective régionale et globalisation*. Paris, Économica, p. 107-131.
- MORENO, Luis (2006). « Doubles identités et nations sans État « La question Moreno » Unité de Politiques Comparée (UPC), Conseil National de la Recherche Scientifique (SCIC, Madrid). <http://www.iesam.csic.es/doctrab2/dt-0601.pdf>
Consulté le 2 février 2007
- MUCCHIELLI, Alex (1986). *L'identité*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je?, no 2288.
- NOGUÉ, Joan et Joan VICENTE (2004). « Landscape and national identity in Catalonia ». *Political Geography*, vol. 23, no 2, p. 113-132.
- NORBERG-SCHULZ, Christian (1981). *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles, Mardaga.
- NYE, Joseph (1968). *International Regionalism : Readings*. Boston, Little.
- PALARD, Jacques (1999). « Les régions européennes sur la scène internationale : conditions d'accès et systèmes d'échanges ». *Revue Études internationales*, vol. XXX, no 4, décembre. p. 653-678.
- PAQUIN, Stéphane (2003). *Paradiplomatie identitaire en Catalogne*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- PAQUIN, Stéphane (2001). « Les approches explicatives du développement de paradiplomaties ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no 1, p. 73-83.
- PARSONS, Talcott (1951). *The Social System*. New York : The Free Press.
- POCHE, Bernard (1996). *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*. Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises.
- POCHE, Bernard (1983). « Les régions comme espace de référence identitaire ». *Espaces et sociétés*, no 42, p. 2-10.
- RADCLIFFE-BROWN, Alfred (1952). *Structure and Functions in Primitive Society*. London: Cohen and West.
- RAFFESTIN, Claude (1982). « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité ». *Espaces et sociétés*, no 41, p. 167-171.
- RICQ, Charles (1983). « La région, espace institutionnel et espace d'identité ». *Espaces et sociétés*, no 41, p. 113-129.

- ROCHER, Guy (1971). « La sociologie parsonienne : influence et controverse ». *Sociologie et sociétés*, vol. 3, no 2, novembre, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 135-150.
- ROCHER, Guy (1972). *Talcott Parsons et la sociologie américaine*. Paris : Presses universitaires de France.
- RUBY, Christian (2003). « Pouvoir ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 736-737.
- RUEGG, Jean (2004). « Aménagement du territoire. Fribourg, Université de Neuchâtel ». Institut de géographie. <http://www.unine.ch/geographie/download/AT/s-01-AT-0405-ne.pdf> Consulté le 14 mars 2005
- SMALL, John et WHITERICK, Michael (1990). « Nationalism ». *A Modern Dictionary of Geography*. 2^e édition, London, Arnold, p. 153.
- SMOUTS, Marie-Claude (dir.) (1998). *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*. Paris : Presses de la Fondation des sciences politiques.
- THIESSE, Anne-Marie (1999). *La création des identités nationales : Europe XVIII^e-XX^e siècle*. Paris, Éditions du Seuil.
- THUAL, François (1999). *Le désir de territoire*. Paris : Ellipses.
- THUAL, François et CHAUPRADE, Aymeric (1998). « Territorialité ». *Dictionnaire de géopolitique : états, concepts, auteurs*. Paris, Ellipses, p. 567-569.
- TIEN-DUC, Nguyen (2004). *La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?* Paris, Johanet.
- UNITED NATIONS (2005). « The Dublin Statement on water sustainable development ». World Meteorological Organization. <http://www.wmo.ch/pages/prog/hwrp/documents/English/icwedece.html> Consulté le 15 octobre 2005
- WHIPPLE, Dan (2002). « Blue Planet : The geopolitics of water ». *UPI Sciences News*, October 18. www.rff.org/rff/News/Coverage/2002/October/Blue-Planet-the-Geopolitics-of-Water.cfm Consulté le 4 octobre 2005